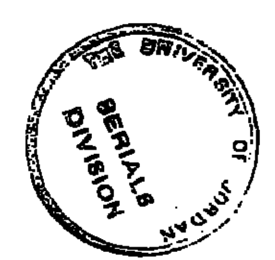


Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14798 – 7 F

MERCREDI 26 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

« Impeachment » brésilien ?

M. Fernando Collor de Mello sera-t-il le premier président de l'histoire de l'Amérique latine obligé de démissionner pour cause de corruption ? C'est en tout cas un véritable acte d'accusation qu'a publié, lundi 24 août, la commission parlementaire nommée pour enquêter sur les charges formulées en mai par le propre frère du chef de l'Etat brésilien. Son rapport démonte un gigantesque réseau de recyclage de fonds secrets portant sur des dizaines de millions de dollars, dont M. Collor et son entourage ont largement profité. Le seul « argent de poche » reçu par sa femme chaque mois depuis novembre 1990 correspond au salaire minimum de 480 travailleurs brésiliens.

Le président de la commission d'enquête peut, sans forfanterie, affirmer qu'un « travail d'investigation unique dans l'histoire du pays » a été réalisé. La corruption est, depuis longtemps, largement répandue au Brésil. Mais jamais elle n'avait été mise en lumière aussi crûment, au sommet de l'Etat.

LE désenchantement de la masse défavorisée des Brésiliens est à la mesure des grands espoirs qu'ils avaient nourris, à la fin du régime militaire, qui avait duré de 1964 à 1985. Après l'interrègne confus du gouvernement Sarney, de 1985 à1990 – réformes annoncées et jamais réalisées, discours et plans aussi mirobolants que vains pour mettre fin à la crise économique, affairisme et incurie de l'équipe en place, – M. Collor avait donné à ses concitoyens le sentiment qu'ils allaient enfin être gouvernés.

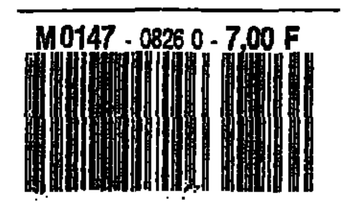
Les électeurs avaient préféré oublier les méthodes douteuses qu'il avait employées contre son adversaire de gauche et l'appui financier qu'il avait reçu d'une oligarchie qu'il dénonçait pourtant en public. Ils avaient retenu l'image d'un jeune « battant », déterminé à faire entrer le Brésil dans la modernité, sans l'appui d'aucune force sociale ou politique au départ.

ILS avaient fait confiance à ce fils de gouverneur aisé qui se présentait comme le pourfendeur des profiteurs de l'administration, le justicier en guerre contre cette corruption dont on l'accuse aujourd'hui. L'équipe économique compétente dont il s'était récemment entouré avait commencé à faire reculer l'inflation et obtenu la renégociation de la dette extérieure. M. Collor avait aussi entamé de profondes réformes, quitte, en tentant de les faire aboutir, à compromettre sa moralité en s'enrichissant au passage.

Le rapport de la commission d'enquête ouvre plusieurs possibilités : la procédure d' « impeachment » (destitution) du président pourra être menée soit devant le Parlement, soit devant la Cour suprême. Conseillé par une escouade d'avocats, M. Collor semble pour le moment plus déterminé à préparer sa contre-attaque qu'à démissionner.

Il lui sera cependant difficile de temporiser, à coups d'arguments juridiques, au-delà des élections municipales prévues pour octobre. Depuis trois mois déjà, le travail parlementaire – sur l'importante réforme fiscale notamment – est bloqué, et le Parti social-démocrate a quelque raison de considérer ce président, de plus en plus isolé, comme incapable de gouverner, le qualifiant de « politiquement mort ». Gage de la solidité de la démocratie retrouvée ? Aucun militaire n'a menacé d'interrompre le processus constitutionnel en cours. Jusqu'à présent, du moins.

Lire page 6 l'article de DENIS HAUTIN-GUIRAUT



A défaut de pouvoir rétablir la paix

La conférence de Londres va tenter de contenir le conflit yougoslave

Tandis que de violents combats se poursuivent à Sarajevo, la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, qui s'ouvre mercredi 26 août à Londres, va tenter sinon de ramener la paix, du moins d'empêcher une escalade et une extension de la guerre. Les hauts fonctionnaires des douze pays de la CEE se sont rencontrés mardi 25 août dans la capitale britannique pour s'efforcer de mettre au point une position européenne commune. Les parties en conflit, qui seront toutes représentées à Londres – notamment les six présidents de l'ex-fédération yougoslave – n'ont en rien modifié leurs positions intransigeantes.

L'engrenage

par Alain Debove

Et si les Serbes avaient déjà « gagné » la guerre ? La question s'impose, car les faits sont là : ils contrôlent aujourd'hui environ un tiers du territoire de la Croatie indépendante et 70 % de la Bosnie-Herzégovine. Mais comme toujours chez ce peuple qui se pose en victime de l'Histoire et du titisme, après avoir été du « bon côté », allié, pendant les deux conflits mondiaux, il redoute de perdre cette guerre sur le terrain politique.

L'actuel président de la nouvelle Yougoslavie, M. Dobrica Cosic, écrivait en janvier 1991 (avant la désintégration de la Fédération) dans un fascicule intitulé *la Yougoslavie et la Question serbe* : *« Si nous ne nous engageons pas dans la bonne voie, si nous n'appréhendons pas aujourd'hui de manière intelligente et claire notre but national et social, nous confirmerons notre manque de maturité historique. »*

Bien des observateurs – un peu optimistes – pensaient qu'après les conquêtes territoriales en Croatie (Slavonie orientale et occidentale, Krajina), puis l'arrivée des « casques bleus » au printemps, les dirigeants de Belgrade, forts de ces victoires, seraient disposés à négocier et à rechercher un accord politique, voire à faire des concessions. Or, qu'ont-ils fait ? Ils ont commencé à armer massivement des milices en Bosnie-Herzégovine ; l'armée ex-fédérale s'est certes retirée de cette République, mais en abandonnant sur place la majeure partie de ses équipements lourds... Militairement parlant, la stratégie serbe a été adroite : un front à la fois, d'abord la Croatie, ensuite la Bosnie. Du même coup, Belgrade mettait la communauté internationale devant le fait accompli.

Nombreux sont aujourd'hui les opposants au régime de M. Milosevic, en Serbie, qui estiment que cette tactique d'expansion avait été définie dès le milieu des années 80, lorsqu'apparaissaient dans les médias les cartes de la Grande Serbie et que fleurissaient, dans les milieux nationalistes, les discours sur la création d'un *« Etat serbe rassemblant tous les Serbes »* de Yougoslavie.

Lire la suite page 4

Lire aussi

La Voïvodine atteinte par la « purification ethnique »
par YVES-MICHEL RIOLS
page 5

Divergences monétaires entre Washington et Francfort

La faiblesse du dollar inquiète les Européens

La crise du dollar perturbe les marchés financiers et inquiète les milieux économiques européens. Lundi 24 août, les places boursières ont accusé des baisses sensibles (– 3,1 % à Paris). La force du mark, passé mardi au-dessus de 3,41 francs, affaiblit les autres monnaies du système monétaire européen. Ni l'Allemagne ni les Etats-Unis ne semblent déterminés à s'attaquer aux causes de cette crise.

Grand écart

par Françoise Lazare

La baisse du dollar de ces derniers jours donne le vertige. De 4,93 F vendredi 21 août, la monnaie américaine est tombée à 4,77 F lundi soir. La chute atteint 20 % en un an (en août 1991, un dollar valait 6 F). Il faut remonter à 1981 pour trouver un cours aussi bas. Mais, surtout, le billet vert a atteint, à 1,40 deutschemark, son plus bas niveau historique par rapport à la devise allemande. Surprenante par son ampleur, cette crise sur le marché des changes jette le trouble sur l'ensemble des marchés financiers. Et l'on s'interroge : où s'arrêtera la chute de la monnaie américaine ?

A la fin du mois de juillet puis ces derniers jours, les banques centrales des principaux pays industriels se sont montrées incapables d'enrayer le mouvement. Elles sont pourtant intervenues à plusieurs reprises sur les marchés des changes, en achetant des dollars aux opérateurs sur le marché des changes, d'abord vendredi 21 août, puis lundi 24. L'opération vise, selon la loi de l'offre et de la demande, à faire remonter les cours. Mais les interventions de ces derniers jours, qui avaient pour objectif sinon de redresser le dollar, du moins de contenir sa chute, se sont révélées inefficaces, les cambistes défiant à chaque fois les autorités monétaires.

Les marchés des changes connaissent en fait une crise importante. Celle-ci se déroule, il est vrai, en dehors de tout bouleversement international majeur – les déchirements de la Yougoslavie intéressent bien peu les cambistes – ou de tout choc économique particulier.

Lire la suite, l'article d'ALAIN VERNHOLES et nos informations page 13

Les violences xénophobes en Allemagne



Lire nos informations page 5

POINT DE VUE

Sursaut pour l'emploi

par Jean Kaspar

Chaque mois, avec une régularité implacable, le nombre de chômeurs augmente. Comme si nous étions devant un mouvement irréversible. La caractéristique première de cette situation est de produire un sentiment de fatalité qui brouille à la fois le diagnostic, les perspectives et les solutions. Sans prétendre à une vérité révélée, l'emploi exige aujourd'hui un effort de clarification et un sursaut d'initiatives, tant il est vrai que le pire est de s'habituer à l'intolérable.

L'illusion serait de compter sur le retour d'une croissance telle qu'elle permette à moyen terme de créer les emplois nécessaires. Or la croissance ne décolle nulle part dans le monde, ni aux Etats-Unis, ni au Japon. Quant à nos économies européennes, elles sont au creux de la vague, ce qui au passage met en lumière la nécessité pour la Communauté européenne et les Etats de se concerter pour tenter de soutenir la croissance. En France, la stratégie de désinflation compétitive qui est l'alpha et l'oméga du gouvernement, pour nécessaire qu'elle soit, n'offre guère de marge pour sortir l'emploi de son marasme. De ce constat, ne tirons pas argument pour dire que rien n'est possible. Il y a place pour une nouvelle donne sociale dont l'emploi deviendrait le centre et l'indicateur majeur. Tous les acteurs sont concernés, le gouvernement et le patronat au premier chef.

On s'est jusqu'alors peu interrogé sur cette curieuse conjonction qui veut que l'entreprise soit réhabilitée aux yeux de l'opinion publique alors même que se développe une exclusion sociale et professionnelle dans laquelle la responsabilité des employeurs est singulièrement engagée.

Lire la suite page 16

► Jean Kaspar est secrétaire général de la CFDT.

Un geste d'Israël envers la Syrie

Le processus de paix au Proche-Orient a pris un vrai départ à l'ouverture, lundi 24 août, à Washington, de la sixième session des négociations bilatérales israélo-arabes. Israël, qui a multiplié les gestes d'ouverture envers les Palestiniens, a laissé entendre pour la première fois qu'il n'excluait pas un retrait, au moins partiel, du Golan syrien occupé depuis 1967.

Lire page 3 l'article de PATRICE CLAUDE

Le cyclone Andrew menace la Louisiane et le Mississippi

Après avoir fait au moins dix victimes et huit millions de dollars de dégâts en Floride, le cyclone tropical Andrew se dirigeait mardi 25 août vers les côtes du golfe du Mexique.

Lire page 8 les articles de DOMINIQUE DHOMBRES et YVONNE REBEYROL

Les projets d'EDF et l'environnement

Les nouvelles lignes électriques à moyenne tension vont être enfouies dans le sol.

Lire page 8 l'article de MARC AMBROISE-RENDU

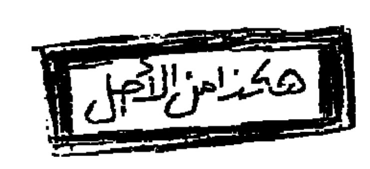
SCIENCES ♦ MÉDECINE

■ Manger pour vivre ■ Imbroglio autour du génome ■ Notre-Dame-la-Grande, la dessalée

pages 9 et 10

Le sommaire complet se trouve page 20

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 40 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



LES FINS D'EMPIRES

32. – Les adieux à l'« Indo »

1956. Les dernières troupes françaises quittent l'« Indo », après la défaite de Dien-Bien-Phu. C'est la fin du rêve séculaire d'un Empire des Indes orientales. Mais, au fait, qu'allions-nous faire, et qu'avons-nous fait, en Indochine ?

Par CHARLES-ROBERT AGERON

Le samedi 28 avril 1956, le haut commandement français en Indochine était dissous et les dernières troupes du corps expéditionnaire s'embarquaient à Saïgon. Ce départ scellait la fin d'un siècle de présence française dans cette ville conquise par les marins de l'amiral Rigault de Genouilly, le 17 février 1859. Or, fait surprenant, la presse française, qui consacrait des pages entières à la guerre d'Algérie, racontait *« l'épopée du Sahara »*, où le pétrole venait de jaillir, et célébrait *« la France leader de l'Eurafrique »*, resta totalement silencieuse sur l'événement. *Paris-Match*, naguère sensible à la guerre d'Indochine, accordait trent-sept pages au mariage de Grace Kelly et de Rainier de Monaco, mais n'avait pas une brève ni une image sur les adieux à Saïgon. Comment s'expliquer que la fin de l'Empire français d'Indochine mobilisa moins les médias que la fin de la guerre américaine d'Indochine ? Aux lendemains de la défaite de Dien-Bien-Phu, l'opinion française presque unanime souhaitait la sortie définitive du bourbier vietnamien. Elle ne comprit pas que le partage provisoire et la réunification par voie d'élections générales prévue par les accords de Genève laissaient encore à la France une chance de maintenir son arbitrage et son influence. Seuls les gaullistes et les communistes osèrent rappeler les engagements pris dans la déclaration commune de Genève. Mais il aurait fallu s'opposer aux volontés américaines, ce qu'Edgar Faure ne croyait pas possible. Sur la pression de Washington, celui-ci dut renoncer aux négociations timidement engagées avec Hanoï par la mission Sainteny. Il dut même tolérer les humiliations imposées par le gouvernement de Ngo Dinh Diem (exclusion des généraux vietnamiens pro-français, dénonciation des conventions commerciales franco-vietnamiennes, sortie de la zone franc). De Gaulle, qui, en 1953, voulait qu'on mît fin à cette guerre, avait déclaré, le 30 juin 1955, que si le *« régime »* n'arrivait pas à imposer le respect de la France au très artificiel gouvernement de Saïgon il devait *« mettre un terme à une situation qui ne comporte pour nous aucune situation avantageuse ni peut-être honorable, qu'il retire d'Indochine notre corps expéditionnaire »*. Ce retrait, l'état-major le demanda bientôt, au nom de la situation en Algérie. Ngo Dinh Diem l'exigea en janvier 1956, et Guy Mollet s'y décida le 3 avril 1956. Commentant ce départ annoncé, *le Monde* écrivait : *« Faute d'avoir su mener une action diplomatique indépendante, nous nous sommes laissé entraîner par nos alliés américains dans une situation inextricable d'où nous ne pouvons aujourd'hui que nous retirer sans grandeur. »*

Dès lors, la presse adopta le silence de la résignation. C'est à peine si un quotidien de Lyon, *le Progrès*, releva, le 14 juin, avec plus d'amertume que de colère, ce que le journal du frère du président Ngo Dinh Diem, le *Cach Mang quoc gia (Révolution nationale)*, avait écrit sous le titre « Adieu ! » : *« Ainsi le corps expéditionnaire a foutu le camp et foutu le camp pour toujours* (...). *Les larmes, résolues à se mettre en grève, s'obstinent à ne pas couler. »* Se voulant charitable, *la Croix* du 25 juillet expliqua qu'il nous restait comme *« consolation »* le maintien au Sud-Vietnam de diverses institutions culturelles : quinze mille élèves dans l'enseignement catholique, neuf mille dans les établissements d'enseignement laïque, dont cinq lycées et quarante professeurs d'université. Même si le lycée Albert-Sarrault et l'Institut Pasteur de Hanoï étaient oubliés, c'était se consoler à peu de frais. En réalité, les commentateurs attentifs avaient noté, dès 1955, que la France avait fait une *« croix sur l'Indochine »*, titre retenu par Henri Amouroux pour un livre de reportage. Parce qu'elle avait passé la main aux Etats-Unis, la France avait bien tiré un trait définitif.

Mais avait-elle jamais nourri un projet cohérent sur l'Indochine ? Quand, en décembre 1859, le gouvernement de Napoléon III décida de créer un établissement permanent à Saïgon, il expliqua ainsi ses intentions : *« Ouvrir aux confins de la Chine une voie nouvelle à la civilisation et au commerce de l'Occident, faire respecter les missionnaires chrétiens et leurs disciples. »* Pourtant, le 5 juin 1862, Tu Duc, roi d'Annam, devait céder en toute souveraineté à la France les trois provinces orientales du Nam-Ky (Basse-Cochinchine). Un impérialisme conquérant venait ainsi de se mettre en marche. La même année, le Cambodge passait sous le protectorat français et, en juin 1867, l'amiral La Grandière s'emparait des provinces occidentales du Nam-Ky : ainsi naissait la Cochinchine française.

Cette volonté d'*« élever à l'ombre de notre pavillon un nouvel Empire des Indes orientales »*, comme l'écrivait le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, explique, plus que le désir des commerçants de s'ouvrir un accès à la Chine du Sud, les interventions françaises au Tonkin. Certes, le traité du 15 mars 1874 posait le principe d'un protectorat, rejeté en fait par la cour de Hué, mais il engageait la France dans l'engrenage tonkinois. Au terme d'une double guerre franco-chinoise et franco-annamite, menée avec détermination par Jules Ferry, l'Empire d'Annam perdait son indépendance, la Chine renonçait à sa suzeraineté et la France imposait un strict protectorat. Malgré les harangues de Clemenceau, partisan de l'évacuation de ce *« haillon colonial »*, Henri Brisson fit triompher le principe républicain selon lequel *« la France ne déserterait pas l'Indochine »*. Encore fallut-il la conquérir face aux mouvements de résistance armés de lettrés et des populations contre les *« barbares d'Occident »*. De 1885 jusqu'en 1890 en Annam, jusqu'en 1897 au moins en Cochinchine et au Tonkin, la « pacification » se heurta à la guérilla. Officiellement, la République luttait contre le mouvement Can Vuong (Soutien au roi) ou contre les pirates, mais le plus tenace de ceux-ci, Le DeTham, est parfois présenté comme le grand résistant du Vietnam.



AFP

Départ de Saïgon des troupes françaises.

Pourtant, la République s'était engagée en 1886 à pratiquer *« une politique d'association pour accomplir dans l'Indochine une grande œuvre de civilisation »*. Pendant vingt ans, cette politique, à laquelle Antoine de Lanessan (révoqué en 1894) aurait voulu attacher son nom, fut vide de sens. L'impérieux Paul Doumer, qui fit de l'Union indochinoise une unité administrative et financière et un chantier de grands travaux, n'avait nul souci de « politique indigène ». En dépouillant les mandarins de tout pouvoir, il froissa les élites, cependant que ses exigences fiscales furent durement ressenties. La distribution de vastes concessions foncières aux Européens se révéla être une erreur plus grave encore : les paysans vietnamiens furent réduits au rang de métayers des grands propriétaires européens non résidents, qui disposaient de 65 000 hectares de concessions en 1896, de 322 000 hectares en 1900 et de 1 025 000 hectares en 1930.

Le gouverneur général Paul Beau tenta pourtant de revenir à la *« généreuse politique d'association »* et se fit soutenir par le ministre Clémentel, qui proclama en 1905 : *« L'heure est venue de substituer en Extrême-Orient la politique d'association à la politique de domination. »* Paul Beau rendit aux mandarins une partie de l'administration locale, mit sur pied une Chambre consultative du Tonkin, ébaucha un service d'assistance médicale et une université à Hanoï. Les Européens d'Indochine se déchaînèrent contre lui et obtinrent son départ en 1908. Cependant, les lettrés traditionalistes ou les jeunes Annamites rêvaient, à l'exemple du Japon et de la Chine, de restaurer l'indépendance nationale et de moderniser le Vietnam. Réformistes et révolutionnaires dénonçaient à l'unisson les humiliations imposées aux notables, la misère infligée à un peuple *« semblable à un troupeau de bêtes trop pesamment chargées et assommé de vexations »*. Mais les premiers en appelèrent en vain, pour parvenir à l'indépendance, à une coopération franco-annamite, tandis que les révolutionnaires organisaient des sociétés secrètes en vue de l'action directe.

Face à *« l'hostilité grandissante que nos sujets nous témoignent de plus en plus »*, le gouverneur général Albert Sarraut promit à nouveau en 1911 le retour à la *« féconde politique d'association franco-indigène »* : il réforma la justice, développa l'instruction publique et la représentation politique dans des conseils consultatifs. Il ne se concilia pas les patriotes, mais la République salua bientôt son succès : pendant la guerre de 1914-1918, la France put, sans susciter de grandes révoltes, faire venir dans la métropole 43 430 militaires indochinois, dont quatre bataillons de combattants et 48 980 travailleurs.

La France s'était aussi engagée à mettre en valeur les ressources de sa colonie. De fait, dès avant 1914, l'Indochine avait commencé à s'équiper grâce aux investissements publics (426 millions de francs-or) et privés (492 millions). La création de ports modernisés et de chemins de fer, le développement des charbonnages, des cotonnières et des rizières expliquent que le commerce extérieur ait quadruplé de 1887 (140 millions) à 1913 (587 millions). On n'en déduira pas que la France se serait enrichie grâce au pillage des richesses de l'Indochine ni même que celle-ci ait offert un débouché considérable à ses exportations. En 1913, l'Indochine ne fait venir de France que 29 % de ses importations. Le marché indochinois n'est alors une bonne affaire que pour les cotonniers et quelques capitalistes métropolitains, grâce aux taux de profit des sociétés indochinoises. Du moins l'outillage économique avait-il été entrepris.

Pendant les années de l'entre-deux-guerres, la *« mise en valeur »* de l'Indochine s'accéléra, grâce à l'afflux des capitaux privés (3 160 millions de francs de 1924 à 1932). Les emprunts coloniaux (1 400 millions) permirent le développement de l'équipement ferroviaire (3 372 km en 1938, dont les 1 738 km du Transindochinois) et du réseau routier (27 441 km). Grâce à la construction de nouvelles digues au Tonkin, de canaux d'irrigation en Cochinchine les rizières s'étendirent de 4 millions d'hectares en 1913 à 5 590 000 en 1938. Mais les populations allaient-elles mieux vivre parce qu'on pouvait désormais exporter, difficilement d'ailleurs, riz et maïs, anthracite et caoutchouc ? Le potentiel de production par tête, compte tenu de la poussée démographique (17 millions d'habitants en 1913, 24 millions en 1939), et le pouvoir d'achat des masses restèrent sensiblement stationnaires jusqu'en 1939, sauf en Cochinchine où l'amélioration fut sensible. On considéra comme un succès que la ration quotidienne théorique ait pu être maintenue à 315 grammes par habitant (moyenne pour l'Indochine entière) tandis que l'exportation du paddy (riz non décortiqué) atteignait par exemple 1 763 000 tonnes en 1936.

Mais la crise des années 30 montra que le nombre des consommateurs économiques se limitait à 1 800 000 personnes, tandis que plus de 17 millions vivaient dans le dénuement total. La *« prospérité de 1929 »*, celle de l'*« Indochine heureuse »*, ne profitait qu'à moins de 10 % de la population, et d'abord à la population française civile ou militaire (36 000 en 1937) ainsi qu'à une étroite classe riche parmi les autochtones. Face à cette situation, quelques économistes avaient bien suggéré de recourir au remède miracle : la révolution industrielle. Mais les débuts de l'industrialisation virent seulement le transfert de 120 000 paysans miséreux hors de leurs rizières surpeuplées vers les ports et les quartiers d'usines. La République avait pourtant rêvé, au moins par la voix de quelques hommes généreux, d'une colonisation humanitariste des esprits et des cœurs. Tel était le *« devoir éducatif »* de la France qui devait passer par la diffusion de sa langue et de ses « lumières ». Même si la réalité fut loin de ce rêve altruiste, on doit noter que nulle colonie française n'avait développé un enseignement public *« franco-indigène »* aussi important. En 1939, 8 512 écoles primaires enseignaient à 617 510 élèves simultanément dans leur langue maternelle et en français. La Mission catholique instruisait dans un millier d'écoles quelque 84 000 élèves et recueillait dans 104 orphelinats plus de 10 000 enfants abandonnés. A l'université d'Hanoï, qui préparait depuis 1934 à la licence et au doctorat, 547 étudiants vietnamiens acquéraient une solide culture française et l'ouverture à toutes les disciplines scientifiques. Ils seront près de 2 000 en 1943, sans compter les 430 qui étudiaient en France. Plus désintéressée encore, l'organisation sanitaire française s'était développée jusque dans les campagnes. En 1939, on ne comptait pas moins de 867 formations sanitaires, hôpitaux et infirmeries, en Indochine, qui recevaient 365 000 malades. Déjà un personnel médical indochinois de 589 personnes aidait les 153 médecins français, et l'Ecole de Hanoï formait de véritables médecins vietnamiens : 544 obtinrent jusqu'en 1954 le diplôme français de docteur en médecine.

Ces progrès humains appelaient à terme une transformation totale du régime colonial. Mais les hommes d'Etat qui le comprirent ne crurent pas pouvoir imposer à la société coloniale les réformes qu'ils savaient nécessaires. Dès lors, les libertés fondamentales réclamées par les « constitutionnalistes » vietnamiens avec l'appui de la nouvelle bourgeoisie furent obstinément refusées. Le mouvement national, voué à la clandestinité, prit une forme insurrectionnelle (soulèvement de Yen-Bay) ou révolutionnaire, du fait des progrès des groupements marxistes, trotskistes et communistes alliés jusqu'en juin 1937. La défaite française de 1940, soulignée par l'occupation de troupes nippones et le coup de force japonais du 9 mars 1945, annonça la fin de la domination blanche. L'empereur d'Annam abolit le traité de protectorat avec la France, mais, le 19 août 1945, ce fut le Vietminh, un front à direction communiste, qui s'empara du pouvoir à Hanoï puis, dans les jours suivants, à Hué et à Saïgon. Le 2 septembre, Ho Chi Minh proclamait, avec l'indépendance reconquise, la naissance de la République démocratique du Vietnam.

Bien qu'ils aient vite mesuré que *« vingt-cinq millions de patriotes aspiraient à se libérer »*, les responsables civils et militaires français ne voulurent pas abandonner à la merci d'un parti totalitaire communiste les Etats de la Fédération indochinoise. Telles furent du moins l'explication officielle de cette guerre et les raisons prétendues de sa durée. Le théâtre des opérations, d'abord limité au Vietnam, finit par s'élargir à l'Indochine. Le Vietminh reçut l'appui du Pathet Lao, des Khmers-Sereis et de la petite armée Khmer-Issaraks. En 1949, la France avait dû accorder aux trois Etats associés d'Indochine le principe de leur indépendance. Mais l'Etat du Vietnam, celui de Bao Daï, ne fut reconnu comme souverain qu'après Dien-Bien-Phu, le 4 juin 1954. Cependant, Paris voulut ignorer l'existence de la République démocratique du Vietnam avant d'y être contraint par la défaite militaire et les accords de Genève.

Au terme de sept années et demie de luttes conduites de manière désordonnée, le bilan de cette guerre impopulaire en France était particulièrement désastreux. On comptait dans le corps expéditionnaire français, qui rassemblait des engagés volontaires issus de toute l'Union française, près de 60 000 morts ou disparus, dont un tiers de Français métropolitains et, parmi ceux-ci, 15 000 morts, dont 2 000 officiers. L'armée vietnamienne qui combattit au côté de la France aurait eu de 35 000 à 50 000 morts ou disparus, compte tenu des 16 000 prisonniers et des milliers de déserteurs. Sur le plan politique, la France fut totalement évincée du Vietnam du Nord, que les militaires et civils français durent évacuer en même temps que 887 000 Vietnamiens fuyant le régime communiste. Dans l'Etat du Vietnam, celui du Sud, la France, tenue par les nationalistes pour responsable du partage de leur patrie, allait bien vite devoir céder la place.

Après sept ans et demi de luttes, le bilan de cette guerre impopulaire en métropole était désastreux : dans le corps expéditionnaire français, on comptait plus de 60 000 morts et disparus.

L'entreprise de la France en Indochine avait toujours été une mission impossible. Comment faire accepter en moins d'un siècle une domination et une civilisation étrangères ? Sinon en transformant totalement les populations soumises : or, si la modernisation du pays fut entamée, il n'y eut pas de Meiji indochinois. A tout le moins, puisque la France avait apporté la sécurité et l'ordre intérieurs et libéré le Vietnam de la domination chinoise, il eût été possible de le laisser plus tôt devenir une nation. La France ne sut pas, en Asie, décoloniser dans l'amitié, alors qu'elle y parvint en Afrique noire.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Vietnam » de Philippe Devillers, *L'Asie du Sud-Est*, Sirey, 1971.
- *Histoire du Vietnam de 1940 à 1952*, de Philippe Devillers, Le Seuil, 1960.
- *L'Indochine française*, de Paul Isoart et Pierre Brocheux, PUF, 1982.
- *La Geste française en Indochine*, de Georges Taboulet, 2 tomes, Adrien Maisonneuve, 1956.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Oran, été 1962 », par Benjamin Stora

La reprise des pourparlers de paix à Washington

Jérusalem ne rejette pas l'idée d'un retrait partiel du Golan

« Une réalité nouvelle est en train d'émerger au Proche-Orient », proclamait le porte-parole des délégations israéliennes à la sixième session du processus de paix ouverte à Madrid il y a dix mois. L'événement a pris un peu plus de consistance lundi 24 août à Washington, à l'issue de la première journée de reprise des négociations entre Israël et les Etats arabes.

Pour la première fois de manière publique, l'Etat juif, annonçant son soutien au principe de compromis territoriaux en échange de la paix, a laissé clairement entendre qu'il était prêt à se retirer, ne serait-ce que partiellement, des hauteurs du Golan conquises sur les armées syriennes il y a vingt-cinq ans.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Dévoilée de manière presque subreptice en l'absence des Palestiniens parvenus tardivement dans la capitale fédérale pour cause de tracasseries administratives dans les territoires occupés, l'information, capitale pour la suite des négociations israélo-arabes en général, a été lâchée comme par inadvertance lundi par le nouveau patron des négociateurs israéliens pour la Syrie, M. Itamar Rabinovitch.

Une seule petite phrase a suffi pour éclaircir l'atmosphère du premier des trente ou quarante jours de négociations qui viennent de s'ouvrir à Washington. Cette petite phrase, interdite aux diplomates de l'inflexible administration israélienne précédente, la voici : *« Nous considérons*, a dit l'universitaire de cinquante ans personnellement choisi par M. Itzhak Rabin pour discuter avec le plus implacable des ennemis d'Israël, *que la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies s'applique aux négociations de paix entre la Syrie et nous. »*

Les sceptiques diront que la résolution, qui prévoit que l'Etat juif se retire « de » ou « des » territoires occupés, selon les interprétations, est d'abord elle-même sujette à controverse et qu'elle constitue ensuite le fondement même des négociations de paix depuis leur ouverture l'an dernier. Principaux parrains du processus en cours, les Américains avaient eux-mêmes pris soin de le mentionner comme tel dans les invitations adressées aux belligérants. C'est cependant la toute première fois qu'Israël en reconnaît publiquement la validité, et ce moins d'une semaine après que, de Jérusalem, le porte-parole du premier ministre, M. Gad Ben Ari, en eut fermement démenti l'hypothèse.

Atmosphère de détente et d'optimisme

Signe annonciateur ou non d'une grande percée diplomatique à venir, l'évolution israélienne sur cette question de principe, laquelle s'ajoute à toute une série de gestes plus ou moins symboliques de la bonne volonté née à Jérusalem avec le nouveau gouvernement de M. Rabin, semble avoir très agréablement surpris les principaux intéressés. *« Le ton est raisonnable et constructif », « l'atmosphère est sérieuse et plus détendue. »* Les Syriens, par la bouche de leur porte-parole, Mme Bushra Kanafani, n'ont pas cessé lundi de faire entendre une petite musique fort différente des roulements de tambour martiaux et pleins d'acrimonie qui marquaient immanquablement les sessions précédentes.

Les envoyés de Damas se sont *« l'approche nouvelle et du style différent »* adoptés par leurs interlocuteurs israéliens. Dans un document de travail présenté lundi à leurs homologues syriens, les hommes de M. Itzhak Rabin se seraient non seulement *« engagés sur la résolution 242*, alors qu'auparavant, a rappelé Mme Kanafani, *nous devions sans cesse batailler pour faire reconnaître ce point ».* Ils auraient aussi *« et de leur propre chef*, soutenait encore la porte-parole, *employé des mots naguère impossibles pour eux comme « retrait » ou « paix globale » (...) Oui, je pense que tout cela est nouveau, et je peux même dire que c'est encourageant. »*

Une même atmosphère de détente et d'optimisme mesuré régnait lundi soir parmi les délégations libanaise et jordanienne, réparties dans différents hôtels de la capitale américaine. *« Avec le Liban*, rappelait dans l'après-midi M. Yossi Gal, nouveau porte-parole des délégations israéliennes, *cela devrait être facile* (de conclure un accord de paix) *car nous n'avons pas de querelles de frontières. »* L'occupation par l'armée de l'Etat juif d'une bande d'environ 850 kilomètres carrés de territoire libanais dans le sud du pays est liée *« à un problème de sécurité »* – la présence des maquisards du Hezbollah non loin des frontières d'Israël. *« Donc nous allons traiter chaque aspect dans le cadre d'un accord de paix. »*

Le différend avec la Syrie est à la fois « moins chaud » – pas un coup de feu n'a été tiré sur la ligne de démarcation depuis dix-huit ans – et plus profond. Damas réclame toujours que lui soit restituée *« la totalité du plateau du Golan »*, lequel a été annexé par une loi spéciale de la Knesset en 1981. Et puis, se percevant toujours comme le héraut de la cause panarabe, le régime du président Hafez El Assad exige aussi un retrait total et définitif *« de tous les territoires arabes »* conquis par l'Etat juif en 1967. La position de base des Syriens sur ces points n'a pas changé. Tant qu'Israël n'acceptera pas ce principe, avait-on coutume de dire à Damas, les négociations n'aboutiront à rien. Le sous-entendu était clair : seule l'insistance américaine nous oblige à participer à des discussions vouées à l'échec...

La reconnaissance par Israël de la fameuse résolution 242, c'est-à-dire du principe d'un échange de territoires contre la paix, pourrait bien avoir débloqué la situation. Désormais, et Mme Kanafani l'a clairement dit lundi à Washington, les Syriens sont *« prêts à discuter en profondeur des différences d'interprétation qui existent entre nous à propos de cette résolution. »* Gros progrès. Jadis Damas ne voulait pas entendre parler d'autre chose que de la restitution de *« tous »* les territoires. En échange de leur évolution, les Israéliens, qui demandaient que soit négocié un véritable traité de paix avec leur ennemi principal, pourraient bien obtenir satisfaction. *La discussion, semble-t-il, aura lieu.*

« Nous voulons établir une paix réelle, a dit le porte-parole syrien. *« Nous voulons la sécurité pour tous, chaque pays a besoin d'une sécurité qui ne soit pas établie aux dépens de celle des autres. »* Les pourparlers seront sans aucun doute longs et ardus. Chacune des parties va maintenant chercher derrière les sourires et le climat détendu qui prévaut actuellement, la substance, le concret et les gestes qui font les vrais accords de paix. C'est ce que déclarait M. Mowaffak Allaf, le chef de la délégation de Syrie lundi après-midi. C'est ce qu'a dit également à son arrivée un peu plus tard dans la capitale fédérale Mme Hanane Ashraoui, porte-parole des Palestiniens, absents de la première journée de négociations.

« Signal positif »

« Oui, nous apprécions à sa mesure le signal positif que nous ont envoyé les Israéliens en annonçant la libération prochaine de huit cents prisonniers politiques palestiniens. Mais il y en a environ treize mille dans les territoires occupés. » Les gestes et les symboles, a laissé entendre Mme Ashraoui, c'est bien joli, *« mais nous attendons du concret, de la substance, la fin de toutes les mesures d'urgence prises contre nous, l'arrêt des démolitions des maisons, des détentions administratives, des déportations, de la colonisation de nos territoires »*...

Au total, Mme Ashraoui estime que la longue session de pourparlers qui vient de s'ouvrir *« sera décisive »*. Et M. Allaf a dit son espoir de voir établies, dès la fin de cette sixième session, *« au moins les bases d'un accord définitif en vue de la paix entre la Syrie, Israël et toutes les parties impliquées dans ce processus ».*

PATRICE CLAUDE

LIBAN : malgré de nombreuses contestations

Le gouvernement paraît décidé à mener les élections à leur terme

BEYROUTH

de notre correspondant

La plus grande confusion régnait à Beyrouth, mardi 25 août, au surlendemain de la première journée des élections législatives. Sur quatre circonscriptions – trois dans la plaine de la Bekaa et une dans le nord du pays, – le dépouillement des bulletins de vote n'est achevé que dans deux seulement : à Zahlé, où le fils du président de la République, M. Roy Hraoui, et le ministre des travaux publics, M. Chaouki Fakhoury, ont été battus, et dans la Bekaa-ouest, où, en revanche, le ministre de l'intérieur, M. Sami Al Khatib, a été élu. Dans le Nord, le dépouillement du scrutin avance très lentement et pourrait durer jusqu'à la fin de la semaine.

Dans la circonscription de Baalbek-Hermel, le président du Parlement sortant, M. Hussein Husseini (chiite), pourtant au mieux avec les Syriens, a subi un échec cuisant. M. Husseini, démissionnaire de son poste, a accusé le Hezbollah, qui l'a battu, d'avoir placé ses hommes comme chefs de bureau de vote et d'avoir investi le sérail de Baalbek par la force des armes pour bourrer les urnes, avec la complicité des autorités. Le parti intégriste chiite a rétorqué que M. Husseini s'est bien gardé de contester les opérations électorales aussi longtemps qu'il s'est cru vainqueur.

Le conseil des ministres s'est réuni, mardi, pour prendre connaissance des contestations dont il a été saisi de toutes parts et décider de leur sort. Les propos tenus par le chef du gouvernement et par les ministres pro-syriens laissent penser qu'il ira de l'avant. Déjà, des listes électorales se sont constituées à Beyrouth et dans le Mont-Liban, où le vote devrait avoir lieu le 30 août. Mais personne n'est à même d'imaginer sur quoi pourra déboucher ce gigantesque gâchis.

LUCIEN GEORGE

En France

Des personnalités du RPR, de l'UDF et de l'UDC dénoncent le scrutin

Plusieurs personnalités de la droite française ont sévèrement critiqué l'organisation des élections législatives au Liban et demandé au gouvernement de refuser de cautionner ce que M. Richard Cazenave, secrétaire national du RPR chargé des droits de l'homme au sein du mouvement, a qualifié de *« simulacre électoral »*.

« Si la France a décidé d'abandonner le Liban à la Syrie, qu'elle le dise, si elle refuse, qu'elle dénonce clairement cette situation », a indiqué M. Cazenave, au nom du RPR. De son côté, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a jugé *« inadmissible que le gouvernement français participe à cette lâcheté générale et n'ait même plus la force de faire entendre sa voix pour défendre un pays lié à nous depuis des centaines d'années. »*

Pour M. Jacques Barrot, président du groupe UDC à l'Assemblée nationale, la France *« doit solennellement exiger l'arrêt d'un processus électoral indigne de l'idéal commun aux Français et aux Libanais et dangereux pour l'identité du Liban »*. M. Jean-François Deniau (UDF) ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, s'est étonné, dans un communiqué, que la présidence britannique de la Communauté européenne se soit *« félicitée des perspectives de renouveau démocratique au Liban »*. Il a demandé au gouvernement français de désavouer ces propos.

ISRAËL

Vives réactions de la droite et des colons contre les gestes d'ouverture envers les Palestiniens

Le gouvernement israélien a commué, lundi 24 août, en détention administrative les ordres d'expulsion de onze activistes palestiniens considérés comme des meneurs de l'Intifada. Cette décision et, de manière plus générale, les ouvertures envers les Palestiniens sont vivement contestées par la droite et les colons.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La droite israélienne est aux abois. Impuissante face aux gestes accomplis par le premier ministre, M. Itzhak Rabin, pour détendre l'atmosphère des conversations de Washington, elle affiche un désarroi d'autant plus grand que l'opinion israélienne appuie généralement son nouveau chef. L'annonce de la levée, par M. Rabin, de l'ordre de bannissement de onze Palestiniens mécontente particulièrement l'ancien premier ministre, M. Itzhak Shamir, car c'est lui qui avait formulé cet ordre le 2 janvier quand il était au pouvoir. La mesure avait, à l'époque, provoqué un tollé international. Le Conseil de sécurité des Nations unies avait voté une résolution condamnant fermement Israël et lui demandant instamment de renoncer à appliquer l'ordre d'expulsion.

Les travaillistes se veulent rassurants

M. Shamir avait ignoré ce mouvement de protestation. *« Cette punition visait des terroristes responsables d'assassinats »*, explique-t-il, estimant que son successeur a choisi de faciliter l'existence de ces derniers, aux dépens *« des artisans du grand Israël »* et des Israéliens qui luttent pour une *« Jérusalem juive »*.

M. Rabin *« n'est occupé qu'à faire des concessions unilatérales aux Arabes, qui affaiblissent Israël »*, met en garde M. Benjamin Netanyahou, candidat à la succession de M. Shamir. *« Les Arabes ont l'impression qu'ils ont affaire à un gouvernement faible, sur lequel ils peuvent exercer des pressions sans que personne ne leur demande le moindre geste de bonne volonté »*, ajoute-t-il. Le secrétaire général du Parti national religieux, proche du mouvement annexionniste Goush Emounim (Bloc de la foi), le député Itzhak Lévy, va jusqu'à affirmer que *« ce gouvernement a perdu le nord »*.

Le chef du parti d'extrême-droite Moledet, M. Rehavam Zeevi, qui prône le transfert des Palestiniens hors des territoires occupés, estime qu'il ne reste à M. Rabin *« qu'à organiser des funérailles nationales à Abou Jihad* (NDLR : ancien numéro 2 de l'OLP assassiné à Tunis en avril 1988), *et à décerner le Prix d'Israël, accordé aux grandes figures de la culture israélienne, à Ahmed Jibril »*, chef du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général.

Marche de protestation

Les travaillistes essaient pourtant de se montrer rassurants. *« Ces mesures ne portent pas atteinte à la sécurité d'Israël*, explique M. Ephraïm Sneh, un proche de M. Rabin. *Elles sont un message à la population palestinienne afin qu'elle comprenne que le dialogue et la modération priment sur la violence. »* Rien n'y fait. Les colons juifs demeurent convaincus que ces décisions *« irresponsables »* vont *« encourager le terrorisme car elles sont perçues comme une reddition »*.

Comme pour se rassurer, le maire de Katzerin, la « capitale » du Golan annexé, M. Sami Bar Lev, prévoit que la Knesset *« ne votera jamais en faveur d'un compromis territorial... Elle préférera faire tomber le gouvernement. »* Les colons juifs n'ont cependant pas l'intention de baisser les bras. Ils ont organisé, lundi, une marche de protestation dans le quartier arabe de Jérusalem-Est contre la décision du ministère de la police de faire évacuer deux maisons arabes occupées par des juifs à Kyriat Arba, fief du Goush Emounim. Ils se sont heurtés à l'armée. Signe que les temps ont changé pour cette fraction de la population israélienne : cinquante et un d'entre eux ont été mis sous les verrous. Ils ont été libérés dans la soirée. – *(Intérim.)*

Selon le Quai d'Orsay

L'instauration d'une zone d'exclusion sera signifiée à l'Irak « dans un avenir très proche »

Le projet occidental de créer une zone d'exclusion aérienne dans le sud de l'Irak *(le Monde* du 20 août) a été retardé car les milieux arabes redoutent un démantèlement de ce pays, ont indiqué, lundi 24 août, des diplomates en poste dans le Golfe. Mais un porte-parole du département d'Etat, M. Joseph Snyder, a affirmé *« n'être au courant d'aucun changement »*.

En fait, aucune date n'a été officiellement annoncée à ce jour pour l'instauration de cette zone. Le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, M. Daniel Bernard, a indiqué lundi que les trois alliés occidentaux, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, signifieraient *« dans un avenir très proche »*, à l'ambassadeur d'Irak aux Nations unies, M. Abdel Amir Al Anbari, *« les dispositions prises en ce qui concerne le sud du 32e parallèle »*.

Seul Etat arabe à se féliciter sans réserves de l'instauration de la zone d'exclusion, le Koweït considère qu'elle *« mettra fin aux violations continuelles des résolutions du Conseil de sécurité relatives aux conditions des accords de cessez-le-feu dans la guerre du Golfe »*, a déclaré le ministre d'Etat, M. Dhari Abdallah Al Osman. Le président Saddam Hussein s'est dit convaincu pour sa part que *« les Irakiens sortiront vainqueurs d'un affrontement avec leurs ennemis »*. Il a affirmé qu'il n'accepterait pas de *« compromis sur les droits nationaux de l'Irak »*. – *(Reuter.)*

□ **M. Chevènement critique l'action menée en Irak.** – M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la défense, a déclaré, mardi 25 août sur RMC, qu'il n'approuve pas la décision française de participer à l'instauration d'une zone d'exclusion dans le sud de l'Irak, car *« si l'on voulait protéger les chiites, il fallait le faire quand ils ont été réprimés, en mars 1991 »*. La France n'a pas à *« prêter la main à une opération dont tout montre qu'elle a pour but de faire remonter M. Bush dans les sondages »*, a-t-il ajouté.

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : visite du maire de Marseille.** – Le maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, est arrivé, dimanche 23 août, à Johannesburg, pour une visite d'une semaine en Afrique du Sud. M. Vigouroux, à la tête d'une délégation de neuf personnes, devrait rencontrer des personnalités économiques (en particulier le directeur du port du Cap et les représentants de la Chambre de commerce franco-sud-africaine) et des responsables politiques – du Congrès national africain (ANC) et du gouvernement, notamment. – *(AFP.)*

□ **ANGOLA : un ressortissant portugais enlevé au Cabinda.** – Un ouvrier portugais a été enlevé, jeudi 20 août, par des rebelles du Front de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC-FAC), alors qu'il se trouvait dans la ville côtière de Landana, a rapporté, lundi 24 août, à Lisbonne, l'agence de presse portugaise Lusa. En juillet, deux Français avaient été enlevés, puis relâchés au Zaïre, par les maquisards séparatistes. – *(Reuter.)*

□ **BIRMANIE : réouverture des universités.** – Les universités birmanes, fermées pendant neuf mois par la junte militaire après des manifestations en faveur de la démocratie à l'occasion de l'attribution du prix Nobel de la paix à la dissidente Aung San Suu Kyi, ont rouvert leurs portes, lundi 24 août. D'étroites mesures de sécurité ont été prises par les forces de l'ordre pour éviter de nouveaux troubles et empêcher l'infiltration d' *« éléments indésirables »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CÔTE-D'IVOIRE : le chef de file de l'opposition en visite à Paris.** – Le dirigeant du Front populaire ivoirien (FPI), M. Laurent Gbagbo, principal opposant au régime du président Félix Houphouët-Boigny, devait être reçu, dans la soirée du mardi 25 août, à Paris, par le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli. Emprisonné après une manifestation de l'opposition, en février, à Abidjan, M. Gbagbo a bénéficié de la loi d'amnistie du 22 juillet. Il doit participer au congrès de l'Internationale socialiste prévu à Berlin à la mi-septembre. – *(AFP.)*

□ **JAPON : l'empereur se rendra en Chine du 23 au 28 octobre.** – L'empereur du Japon Akihito se rendra en Chine du 23 au 28 octobre prochain. Le gouvernement nippon a, en effet, donné son feu vert à cette visite, mardi 25 août. Le programme n'a pas encore été fixé, mais déjà la visite a suscité une vive polémique, l'extrême droite ayant dénoncé par avance d'éventuelles excuses de l'empereur pour les atrocités commises par l'armée japonaise en Chine pendant la dernière guerre mondiale. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SÉNÉGAL : un policier tué en Casamance.** – Un policier a été tué, samedi 22 août, et deux autres de ses collègues ont été blessés, lors d'une attaque menée par des rebelles du Mouvement des forces démocratiques de la Casamance (MFDC, organisation séparatiste), a-t-on appris, dimanche, de source autorisée à Dakar. L'attaque s'est produite dans le département d'Oussouye, à 30 km de la capitale de la province méridionale du Sénégal, Ziguinchor. – *(Reuter.)*

□ **SOUDAN : Le pont aérien humanitaire vers Juba est à nouveau suspendu.** – Quatre jours après la reprise du pont aérien vers la ville de Juba, dans le sud du Soudan, assiégée par les rebelles, *(le Monde* du 22 août), le programme alimentaire mondial des Nations unies a annoncé la suspension des opérations, après le bombardement de deux avions de l'ONU déchargeant de la nourriture, par le mouvement rebelle de l'Armée populaire de la libération du Soudan (APLS), sur l'aéroport de la ville. Sur les 1 045 tonnes de nourriture prévues à destination de Juba, quelque 260 tonnes ont été livrées avant l'attaque des rebelles. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : violents incidents entre communautés du Shaba et du Kasaï.** – Selon l'agence de presse locale AZAP, des incidents *« violents »* ont récemment opposé les communautés de la province du Shaba (dont est originaire le premier ministre sortant, M. Nguza Karl I Bond) et celle du Kasaï (dont est originaire le nouveau premier ministre, M. Etienne Tshisékédi), dans le sud-ouest du pays. Des échauffourées analogues avaient fait huit morts, la semaine dernière, à Lubumbashi (Shaba) et à Likassi (Kasaï). – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

A la veille de la conférence de Londres

L'offensive bosniaque se poursuit sur fond de blocage politique

Faisant escale à Zagreb, lundi 24 août, sur le chemin de Londres, le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, a une fois encore demandé le retrait des forces serbes de sa République, condition, selon lui, «pour réussir la conférence de Londres». Belgrade a déclaré, par la voix du ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Vladislav Jovanovic, attendre de la conférence une «nouvelle approche, équilibrée et objective» de la crise. Le chef de la diplomatie yougoslave s'exprimait lundi aux Nations unies, où les pays musulmans ont mobilisé l'Assemblée générale pour tenter de faire adopter une résolution, sans effet concret, condamnant l'agresseur, serbe, de leurs «frères» bosniaques.

Pour sa part, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, coprésident de la conférence de Londres avec le premier ministre britannique, M. John Major, a estimé lundi soir que, à défaut de «résoudre le problème», les pourparlers pourraient permettre «au moins de trouver un début de solution». Misant sans doute sur une impasse, le ministre croate des affaires étrangères, M. Zdenko Skrabano, a estimé lundi à Rome, où il s'est entretenu avec son homologue italien, que la communauté internationale devrait intervenir militairement contre la Serbie en cas d'échec de la conférence. Il a prôné une «thérapie de choc», des «coups précis» contre «le cerveau de l'appareil de guerre» serbe. En réponse à la proposition de Belgrade de «normaliser» les relations entre les Etats de l'ex-Yougoslavie, le président croate, M. Franjo Tudjman, a répété lundi la condition de Zagreb : la «nouvelle» Yougoslavie doit d'abord reconnaître la Croatie dans ses frontières internationalement acceptées, c'est-à-dire sans les conquêtes serbes de Krajina et de Slavonie.

Au sud de l'ex-fédération, le président macédonien, M. Kiro Gligorov, a espéré lundi que la conférence de Londres consacrerait la reconnaissance de sa République, bloquée par une opposition grecque. La Bulgarie voisine veut, elle, obtenir de la conférence des «garanties pour la sécurité de ses frontières» menacées par un éventuel déplacement de la guerre au sud, a indiqué lundi le ministère des affaires étrangères de Sofia.

Plus de 80 morts à Sarajevo en trois jours

Alors que les experts de l'OTAN ont remis lundi leur rapport – resté secret mais qui proposerait l'envoi de 6 000 «casques bleus» pour protéger les convois humanitaires, – les ministres de la défense et des affaires étrangères des neuf pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) doivent se réunir vendredi 28 août, en marge de la conférence de Londres, pour prendre une décision sur la protection des convois.

Sur le terrain, l'offensive bosniaque entamée ce week-end pour tenter de percer l'étau serbe autour de Sarajevo s'est poursuivie lundi. Toutefois, selon des témoignages de combattants bosniaques recueillis par l'AFP, l'attaque serait un «désastre» et les forces bosniaques qui attaquent le verrou serbe d'Ilidza seraient immobilisées sous un intense barrage d'artillerie, subissant de lourdes pertes. Le pilonnage serbe du centre de Sarajevo a continué, touchant plusieurs immeubles. Près de vingt-huit personnes auraient été tuées en vingt-quatre heures et, depuis samedi, le bilan des combats serait de plus de 80 morts.

Après avoir été empêché par les autorités locales serbes de visiter un de leurs camps de détention dans le nord de la Bosnie, l'envoyé spécial de l'ONU chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, l'ex-premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, est arrivé lundi à Sarajevo, où il s'est entretenu avec le président bosniaque. – *(AFP, Reuter, AP.)*

L'engrenage

Suite de la première page

Lorsque les dirigeants slovène et croate, MM. Milan Kucan et Franjo Tudjman, proposaient, en 1989 et en 1990 encore, des négociations politiques entre les Républiques et la transformation de la Yougoslavie en une «Confédération d'Etats souverains et indépendants» gardant entre eux des liens, notamment économiques, ils se heurtaient à un mur, et M. Milosevic fustigeait les dangereux «séparatistes» fossoyeurs de la Yougoslavie. Or, ce scénario ne paraissait pas totalement irréalisable.

Une fois les premiers combats et les massacres entamés, les extrémistes armés de tous bords (serbes et croates), incontrôlables, ont pris le dessus et l'on est entré dans un engrenage que les pressions politiques, les sanctions prises par la Communauté européenne et l'ONU n'ont pu jusqu'ici arrêter. Les effets de l'embargo commercial, pétrolier et aérien, décrété par le Conseil de sécurité des Nations unies, le 1er juin dernier, sont plus que limités. Vu l'intensité de la guerre, les Serbes – et d'autres belligérants d'ailleurs – ne paraissent pas avoir trop de difficultés d'approvisionnement en matériel ou en carburant (sauf le diesel).

On sait que des chargements de produits pétroliers, transitant par la Grèce ou la Roumanie, et destinés officiellement à la Macédoine, la Croatie ou la Slovénie, sont en fait arrivés... en Serbie. Plusieurs firmes allemandes et même hongroises sont également dans le collimateur. Economiquement, la Serbie et le Monténégro, en dépit de leurs graves problèmes, ne semblent pas pour le moment au bord de la faillite et on aime d'ailleurs rappeler à Belgrade que «*la Serbie est un peuple qui n'a jamais connu la faim*».

En Bosnie-Herzégovine (République reconnue internationalement), on assiste, semble-t-il, à une partition *de facto* entre Serbes et Croates (ces derniers le faisant d'une manière plus discrète et habile), qui contrôlent désormais plus ou moins leurs zones respectives, avec dans le sillage le «nettoyage ethnique», ces terrifiants transferts de population visant à rendre des régions entières «ethniquement pures».

Parmi les belligérants, seuls les Musulmans bosniaques, qui sont des Slaves islamisés, ont intérêt – s'ils ne veulent pas disparaître du jeu – à voir la guerre durer, à «internationaliser» le conflit, avec pour objectif une intervention étrangère massive. Ils le font d'ailleurs parfois en ayant recours à des méthodes sauvages : citant des rapports confidentiels des Nations unies, le quotidien britannique *The Independent* affirmait récemment que les forces bosniaques n'hésitaient pas à commettre des attaques contre les leurs pour ensuite les attribuer aux Serbes – à des fins de propagande.

Cela aurait été notamment le cas, le 27 mai, lors du carnage qui s'est produit devant une boulangerie de Sarajevo, faisant seize morts. Ces dernières semaines, Paris et Londres, notamment, ont essayé de faire comprendre au président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, que l'heure était venue de négocier. Jusqu'à présent, ces démarches n'ont donné aucun résultat.

Sans confondre ici les responsabilités de l'agresseur (la Serbie) et des agressés (les Slovènes d'abord, puis les Croates et les Bosniaques), des atrocités sont commises dans tous les camps par de petits chefs de guerre locaux, toutes les guerres dans les Balkans l'attestent.

A quelques jours de la conférence de Londres, M. Radovan Karadzic, le dirigeant des Serbes de Bosnie, a proposé la création, dans cette République, d'une «*communauté composée de trois Etats pour les trois peuples – serbe, croate et musulman – égaux et constitutifs de Bosnie*».

Si l'on suit ce raisonnement, l'Etat serbe serait la «République (autoproclamée) serbe de Bosnie», comme il existe déjà dans la Croatie occupée des «Républiques serbes», tout aussi autoproclamées, en Krajina et en Slavonie. A plus long terme, on ne peut donc exclure un rattachement de celles-ci à la Serbie-mère voisine – après bien entendu des négociations politiques et l'achèvement de la purification ethnique en cours.

Une nouvelle impulsion

Officiellement bien sûr – mais qui est dupe? – la Serbie ne réclame pas de modification des frontières. Elle demande simplement l'autodétermination pour sa «diaspora» qui vit en Croatie et en Bosnie. Mais plus d'un an de guerre n'a-t-il pas abouti, *de facto*, à un remodelage de ces frontières que Belgrade considère d'ailleurs comme purement «*administratives*». Bref, la Grande-Serbie ne se profile-t-elle pas à l'horizon, même si les Occidentaux ont raison de clamer qu'aucune nouvelle frontière ne peut être obtenue, à notre époque, par la force?

Que peut-on maintenant attendre de la Conférence de Londres? Rien de bien spectaculaire, dit-on à Washington, Londres et Paris, et il serait illusoire de penser qu'elle fera la paix ou même qu'elle marquera un tournant décisif dans cette guerre. L'ambition est plutôt d'élargir la Conférence européenne, présidée par Lord Carrington, et qui n'a pas donné, il faut bien le reconnaître, de résultats fondamentaux, sinon de faire signer par les belligérants une bonne vingtaine de cessez-le-feu qui ne furent jamais respectés.

Il s'agit, espère-t-on, de redonner une impulsion politique au processus de négociation. D'abord en y associant les Nations unies : la réunion de Londres sera coprésidée par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, et par M. John Major, le premier ministre britannique, dont le pays exerce depuis le 1er juillet la présidence de la CEE. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, dont les Etats-Unis, la Russie et la Chine, seront également présents, de même que le Japon, le Canada et la Turquie.

De plus, elle est élargie à des pays voisins de l'ex-Yougoslavie directement concernés surtout si le conflit s'embrase à l'ensemble des Balkans : c'est le cas de l'Albanie, de la Roumanie, de la Hongrie et de l'Autriche. Ce que l'on peut redouter, en effet, dans l'engrenage actuel, c'est une véritable «guerre civile» en Serbie même avec un soulèvement des Albanais de souche au Kosovo, des Musulmans du Sandjak et pourquoi pas des Hongrois de Voïvodine (*voir le reportage de Yves-Michel Riols*).

Une future structure de négociations politiques devrait être, d'autre part, définie à Londres, avec la mise en place de six groupes de travail. Cinq sont hérités de la «conférence Carrington» et ont trait à la Bosnie-Herzégovine, aux droits des minorités, aux relations économiques, à la succession de l'Etat yougoslave, aux mesures de confiance et de sécurité. Le sixième se penchera sur les problèmes humanitaires et toujours sous une coprésidence ONU-CEE.

Il n'est pas exclu que les Occidentaux se mettent également d'accord sur un renforcement des sanctions, ou du moins sur une meilleure surveillance de l'embargo sur les livraisons d'armes à l'ex-Yougoslavie décrété par les Nations unies mais pas respecté. Les travaux devraient s'achever, vendredi 28 août, avec la publication de quelques documents politiques, qui ne condamneront sans doute aucune des parties nommément, l'objectif de la Conférence étant d'ouvrir la voie – si tout va bien – à une désescalade du conflit.

ALAIN DEBOVE

Beaucoup de monde autour de la table... et à côté

Les organisateurs britanniques de la Conférence ont eu quelques soucis pour dresser la liste des invités à Londres. Aucun pays occidental n'a en effet à ce jour reconnu la «République fédérale de Yougoslavie» (RFY) – cette «nouvelle Yougoslavie» qui se veut l'héritière de l'ancien Etat et qui regroupe la Serbie et le Monténégro... Au départ, Belgrade souhaitait être représentée par ses instances «fédérales», en la personne du président de la RFY, M. Dobrica Cosic, et de son premier ministre, le bouillant milliardaire Milan Panic, qui a la double nationalité américaine et yougoslave. Difficile d'accepter la RFY, et un compromis a finalement été trouvé.

Tous les délégués de l'ex-Yougoslavie porteront donc des plaques et des badges individuels et non nationaux. Les six présidents seront présents : M. Slobodan Milosevic pour la Serbie, M. Franjo Tudjman pour la Croatie, le macédonien Kiro Gligorov, le Monténégrin Momir Bulatovic, le Slovène Milan Kucan et le bosniaque Alija Izetbegovic.

Autre casse-tête pour les organisateurs : que faire des représentants des Républiques serbes (autoproclamées) de Croatie et de Bosnie-Herzégovine? Que faire également des délégués des Albanais de souche du Kosovo et de la minorité hongroise de Voïvodine, qui estiment que leurs droits sont bafoués et qui revendiquent, tantôt l'indépendance, tantôt l'autonomie? Et des Croates de Bosnie? L'un des buts de la conférence étant de convaincre toutes les parties d'approuver un certain nombre de «principes» concernant le droit humanitaire, le respect des frontières et la protection des minorités, les Britanniques ont donc décidé que ces minorités seraient invitées à Londres. Elles ne siégeront pas autour la table de négociation officielle, mais elles seront entendues – en marge – par les deux coprésidents de la réunion, à savoir MM. Boutros Boutros-Ghali et John Major.

C'est aussi avec une certaine curiosité que l'on écoutera les discours de MM. Slobodan Milosevic et Milan Panic. Le premier, chantre du nationalisme serbe, est un homme peu prolixe qui a jusqu'à présent fait peu de concessions – exception faite sur la présence de «casques bleus» en Croatie. Le second, qui s'était donné «*cent jours pour faire la paix*» lors de sa nomination au poste de premier ministre de la RFY, le 14 juillet dernier, a multiplié depuis les déclarations de conciliation et d'apaisement, notamment sur le Kosovo et la guerre en Bosnie. Force est de constater que ses propos n'ont eu jusqu'à présent guère d'influence sur le cours des événements. On s'interroge, dans les milieux diplomatiques, sur le jeu de cet homme d'affaires venu des Etats-Unis et qui a son franc-parler. Ne vient-il pas de pousser l'audace jusqu'à dire à l'agence Associated Press que M. Milosevic était «*un homme du passé*»? Reste à savoir si ces «dissensions» au sein de la direction serbe sont réelles – des élections sont prévues en novembre – ou si elles sont destinées à brouiller les cartes.

A. D.

En France

Le PS estime qu'en cas d'échec des négociations l'ONU devra «imposer le droit»

Le bureau exécutif du Parti socialiste a adopté, lundi 24 août, une déclaration préparée par MM. Laurent Fabius, premier secrétaire, et Gérard Fuchs, chargé des relations internationales, sur la conférence de Londres. Pour le PS, «*la condamnation de la politique de «purification ethnique» et le refus d'accepter l'existence des camps et les violations des droits de l'homme et des conventions de Genève doivent être réaffirmés*», de même que «*le refus d'accepter toute modification de frontières acquise par la force doit être clairement signifié à Belgrade*».

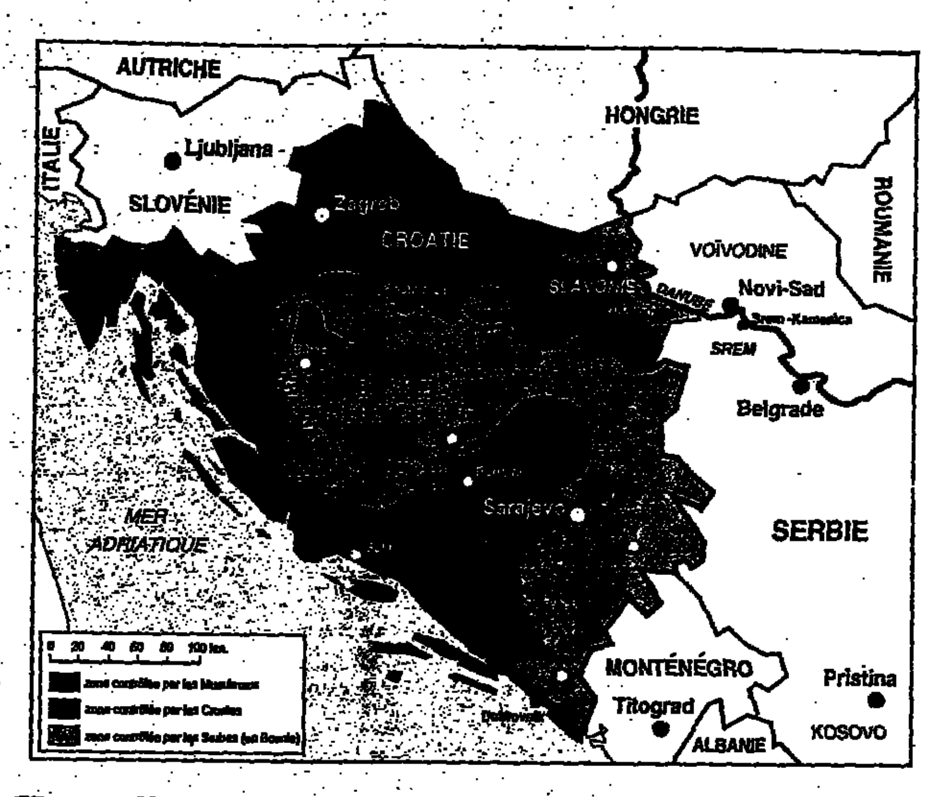
Les socialistes ajoutent : «*Il ne saurait y avoir, en conclusion des combats actuels, de «Grande Serbie». Il ne saurait y avoir, non plus, dépeçage de la Bosnie-Herzégovine : les autorités serbes, mais aussi croates, devront s'exprimer avec clarté sur ce dernier point.*» Ils estiment, enfin, qu'«*une définition précise devra être donnée pour l'exercice et la garantie concrète des droits des minorités, dont le respect est un élément nécessaire de tout retour à une paix durable*».

Tirant les conclusions du débat qu'ils avaient eu la semaine dernière (*le Monde* du 21 août), après les déclarations de M. Fabius le 11 août, les dirigeants socialistes indiquent qu'à leurs yeux un échec de la conférence de Londres, qui résulterait «*de la mauvaise volonté d'une des parties au conflit*», devrait «*amener l'ONU à prendre toutes les décisions nouvelles qui apparaîtraient nécessaires pour imposer le droit*». «*Dans ce cadre*, précisent-ils, *la Communauté européenne devrait être, sur tous les plans, l'un des acteurs essentiels de la mise en œuvre de ces décisions.*»

Alors que M. Jack Lang avait qualifié de «*machos de salon*», le 23 août, au «Grand Jury RTL-*le Monde*», les partisans d'une action militaire internationale dans l'ex-Yougoslavie, et reconnu l'existence d'un «*désaccord*» avec M. Fabius sur cette question, la formulation de la déclaration adoptée lundi est considérée comme satisfaisante par ceux qui reprochent au gouvernement de s'en tenir trop exclusivement à une action humanitaire.

EUROPE

sur l'ex-Yougoslavie



La Voïvodine atteinte par la «purification ethnique»

«Rattachée» à la Serbie, la province pluriethnique accueille près de la moitié des 400 000 réfugiés serbes. Craignant des représailles, les Croates s'exilent

NOVI-SAD

de notre envoyé spécial

Tous les soirs, Josip Koska et son épouse montent dans leur voiture pour parcourir les quelques kilomètres qui séparent leur ville, Sremska-Kamenica, de Novi-Sad, la capitale de la Voïvodine, l'une des deux provinces (avec le Kosovo) «rattachées» à la république de Serbie. A l'image d'un tiers des couples qui sont mixtes en Voïvodine, Josip Koska est croate et sa femme hongroise.

Tous les soirs, ils traversent le Danube pour rendre visite à leurs enfants de onze et treize ans qui vivent depuis dix jours chez leurs grands-parents. *«Nous n'osons plus les garder avec nous»*, explique Josip Koska. Il raconte comment il a été agressé par un groupe de réfugiés serbes de Croatie qui ont tenté de s'emparer de sa maison en le traitant de *«sale Oustachi»*. Depuis il reçoit en permanence des menaces par téléphone : *«Ici l'abattoir, ton tour approche.»* Et il a trouvé une corde de pendu dans sa boîte aux lettres.

Ses voisins, eux aussi des Croates, écoutent passivement ce récit qu'ils connaissent par cœur pour l'avoir vécu eux-mêmes. Parmi les douze mille habitants de Sremska-Kamenica, un tiers sont Croates. *«Huit familles sont parties le mois dernier*, poursuit Josip Sabljak, un mécanicien de cinquante-deux ans. *Et j'en connais au moins quatre autres qui sont sur le départ.»* Dans le meilleur des cas, elles ont réussi à échanger leur maison avec celle d'une famille de Croatie. Mais l'essentiel, c'est d'abord de fuir. Pourtant, Josip Sabljak reconnaît qu'*«il n'y a pas eu d'incident très grave, mises à part les intimidations constantes. Mais les gens s'en vont pour éviter le pire, car nous savons ce qui se passe dans la région de Srem»*.

«Partez, sinon vous serez tués»

La région de Srem, située au sud de Novi-Sad, est devenue le symbole de l'escalade qui menace la Voïvodine. Les Croates (5 % de la population) sont essentiellement installés dans des villages éparpillés de Srem où ils cohabitent avec une multitude d'autres nationalités. Or, depuis plusieurs mois, l'ensemble des habitants non serbes de ces localités font l'objet de pressions et sont «encouragés» à quitter les lieux. Tout le monde, en Voïvodine, connaît le paysage de Hrtkovci, où un groupe ultranationaliste serbe s'est engagé à «purger» les résidents indésirables, à savoir les 50 % de Croates et les 30 % de Hongrois (*le Monde* du 16 juin 1992).

Le docteur Zvonimir Nezic, l'un des responsables de l'Association de défense des Croates (DSHV), a recensé quatorze villages de Srem où les Croates, sous la contrainte, ont commencé à plier bagages. Au total, il affirme que 17 000 Croates de Voïvodine ont ainsi été expulsés depuis le début de la guerre dans l'ex-fédération yougoslave, il y a un peu plus d'un an.

A l'origine, ce sont les petites localités rurales isolées qui étaient visées. Mais, avec l'arrivée d'un nombre croissant de réfugiés serbes de Croatie et de Bosnie, la pratique se généralise à tel point qu'elle ressemble à un processus tacite d'*«épuration»*. Environ 30 000 réfugiés se trouvent à Novi-Sad, et les Croates de l'agglomération se sentent de plus en plus menacés. Le 16 juin dernier, en plein jour, une voiture banalisée munie de haut-parleurs a sillonné les rues de Novi-Sad, mettant en garde les Croates : *«Partez, sinon vous serez tués.» «Ils veulent nous chasser de Voïvodine»*, s'inquiète le docteur Nezic, en montrant l'un des innombrables tracts qu'il trouve régulièrement dans sa boîte aux lettres. Ecrit à la main en cyrillique et truffé de fautes d'orthographe, le texte appelle à *«l'élimination des Croates par tous les moyens. N'achetez rien dans leurs magasins car, avec notre argent, ils fournissent des armes aux Albanais du Kosovo. Signé : les enfants serbes»*.

«Partir, mais pour où ?», s'insurge Gabriel Hladni, un carrossier de quarante-neuf ans, qui a passé toute sa vie à Sremska-Kamenica, proche de Novi-Sad. *«Ma femme est Serbe, je n'ai pas de famille en Croatie, et mes deux sœurs habitent en Bosnie-Herzégovine. Je suis Croate de Voïvodine, et je ne peux aller nulle part ailleurs.»* Même ceux qui ont été épargnés par les pressions directes sont sur le départ.

Digne et réservé, Josip Golubovic, un agriculteur de cinquante-deux ans de Sremski Karlovci, affirme qu'il n'a jamais eu de problème avec ses voisins serbes. Pourtant, il cherche depuis six mois à échanger sa ferme de 22 hectares contre une exploitation similaire en Croatie. Motif : ses deux filles ont suivi leur mari à Zagreb où ils se sont enfuis pour échapper à l'enrôlement dans l'armée fédérale. Dans cette même rue, trois familles sont déjà parties pour rejoindre leurs enfants déserteurs. Leurs maisons sont maintenant occupées par des Serbes de Slavonie. *«Ils ont sûrement vécu le même traumatisme du déracinement que nous*, constate Josip Golubovic, *mais les Croates de Serbie n'ont jamais pris les armes contre le gouvernement de Belgrade. Notre seule faute, c'est d'être Croate.»*

Geste symbolique de Belgrade

«Il y a de fortes indications qu'un processus de purification ethnique est en train de se dérouler en Voïvodine pour faire de la place aux quelque 400 000 réfugiés serbes de Croatie et de Bosnie» (dont près de la moitié sont installés en Voïvodine), reconnaît M. Tibor Varady, le ministre fédéral de la justice du nouveau gouvernement de M. Milan Panic. *«La crise est encore gérable*, poursuit ce professeur de droit de Novi-Sad, d'origine hongroise. *Si elle s'étend, la situation sera sans espoir.»* Premier geste concret : M. Varady a ordonné, le 21 août, l'arrestation de cinq membres ultranationalistes du village de Hrtkovci. Une mesure certes *«symbolique»*, de l'aveu même du ministre, qui vient également de déposer un projet de loi prévoyant l'amnistie des 100 000 déserteurs. Toutefois l'examen de ce texte, qui devait avoir lieu au Parlement fédéral le 11 août, a été reporté au mois de septembre.

Malgré ces gestes de «bonne volonté», l'opposition serbe de Voïvodine et les organisations des minorités demeurent sceptiques sur l'influence des membres du gouvernement Panic. Face à la pression que représente l'intégration des 400 000 réfugiés serbes dans un contexte de crise économique, elles craignent une contagion des conflits qui pourrait avoir un effet désastreux dans cette province composée de vingt-quatre nationalités, et où les Serbes sont légèrement majoritaires (57 %). Pour désamorcer cette crise, l'opposition réclame d'abord le rétablissement du statut d'autonomie dont jouissait la Voïvodine avant sa reprise en main par le régime de Belgrade en 1988.

«Vaches à lait et chair à canon»

Un coup de force motivé par un triple enjeu : stratégique, économique, et militaire. Stragégique car *«sans la Voïvodine, la Serbie n'aurait pas de frontières communes avec la Croatie, ce qui aurait entravé sa politique expansionniste»*, souligne Vladimir Kranjcevic, le secrétaire général de la Ligue sociale-démocrate de Voïvodine. Economique car la Voïvodine, grenier à blé de la Yougoslavie, est l'une des régions les plus prospères de l'ex-fédération. Dénonçant la politique *«semi-coloniale»* imposée par Belgrade, M. Kranjcevic affirme que la Voïvodine a fourni 51 % du budget de la Serbie en 1991. Et enfin enjeu militaire, car 150 000 soldats auraient été mobilisés dans la province, *«soit un homme sur trois, alors que le ratio n'est que de un sur onze pour la Serbie»*. Malgré leurs nombreuses divergences, les organisations des minorités et les mouvements d'opposition serbes de Novi-Sad refusent que la Voïvodine serve de *«vache à lait»* et de *«chair à canon»*. La Ligue sociale-démocrate demande que la Voïvodine redevienne un *«Etat fédéral»* sur un pied d'égalité avec la Serbie, et que son territoire soit une *«zone démilitarisée»*. *«Sans une forme d'autonomie, on court tout droit vers la catastrophe»*, s'inquiète M. Csaba Sepsey, l'un des dirigeants de l'Association des Hongrois, la principale minorité de la province (17 %). *«Milosevic encourage la «purification» du territoire de la Voïvodine par les réfugiés serbes et les tensions vont devenir insupportables. Nous ne voulons pas nous battre, mais c'est ce que disaient déjà avant nous les habitants de Bosnie.»*

YVES-MICHEL RIOLS

ALLEMAGNE : pour la troisième nuit consécutive

Des centaines d'émeutiers ont attaqué le foyer de demandeurs d'asile de Rostock

Plusieurs centaines de personnes, notamment des extrémistes de droite et des «crânes rasés», s'en sont de nouveau pris, dans la soirée du lundi 24 août, au foyer de demandeurs d'asile et de travailleurs immigrés de Rostock, dans l'ancienne Allemagne de l'Est, qui était en cours d'évacuation après les émeutes, les plus graves depuis onze mois, qui avaient déjà eu lieu autour du bâtiment samedi et dimanche (*le Monde* du 25 août).

En fin d'après-midi, les manifestants avaient attaqué à coups de pierres les policiers en faction devant le foyer. Ces derniers ont quitté la place peu après 22 heures, pour se regrouper à plusieurs centaines de mètres, laissant ainsi le champ libre à des centaines de jeunes extrémistes dont certains pénétrèrent dans le bâtiment. A nouveau, les jeunes gens ont été soutenus par des habitants de Rostock (trois mille, selon certaines estimations, sur une ville qui compte au total deux cent cinquante mille habitants) criant *«L'Allemagne aux Allemands»* et *«Les étrangers dehors»*.

Les forces de l'ordre débordées

Plusieurs foyers d'incendie ont été allumés dans les appartements par des cocktails Molotov. Selon la police, les quelque deux cent trente demandeurs d'asile et travailleurs immigrés et leurs familles avaient été partiellement évacués, mais une cinquantaine de Vietnamiens auraient encore été dans le foyer au moment de l'incendie, qui a été maîtrisé peu avant minuit. Les forces de l'ordre ont réussi à disperser les manifestants vers 3 heures du matin. Selon le chef de la police locale, ses forces *«ont été débordées»* par les manifestants, dont le nombre avait doublé par rapport à la veille. Le gouvernement de Bonn a fermement condamné ces événements qui *«ternissent l'image de l'Allemagne dans le monde»*, a déclaré le ministre de l'intérieur, M. Rudolf Seiters, présent à Rostock lundi après-midi. M. Peter Hinze, le numéro deux des chrétiens-démocrates (CDU) du chancelier Kohl, a exprimé son *«dégoût»* face à ces incidents.

«L'Allemagne est et restera un pays ami pour les étrangers», a souligné pour sa part le porte-parole du gouvernement, M. Norbert Schaefer. Ce dernier a néanmoins jugé plus urgent que jamais de réformer le droit d'asile, estimant que les sentiments xénophobes de la population sont nourris par le flot de *«faux demandeurs d'asile»*. Samedi, l'opposition social-démocrate (SPD) s'était ralliée, elle aussi, à une politique plus stricte en la matière. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ROUMANIE : M. Constantinescu officiellement candidat à la présidence.** – Le recteur de l'université de Bucarest, M. Emil Constantinescu, a déposé, lundi 24 août, sa candidature à l'élection présidentielle du 27 septembre, au nom du principal parti d'opposition, la Convention démocratique de Roumanie (CDR). M. Constantinescu sera le principal adversaire du président actuel, M. Ion Iliescu. Au total, plus de cent partis et mouvements divers ont l'intention de déposer des candidatures pour ces secondes élections libres, qui engageront pour quatre ans l'avenir du pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SUISSE : référendum sur l'Espace économique européen le 6 décembre.** – La «votation» (référendum) sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) aura lieu le 6 décembre, ont décidé, lundi 24 août à Berne, le Conseil fédéral et les chefs des principaux partis politiques. La Suisse, avec le Liechtenstein, est le seul pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) à organiser une ratification par référendum de l'adhésion à l'EEE. – *(AFP.)*

□ **TADJIKISTAN : vingt-deux civils tués lors d'affrontements.** – Vingt-deux personnes ont été tuées depuis une dizaine de jours dans le sud du pays, au cours d'affrontements entre des partisans de l'ancien régime communiste et diverses formations politiques et religieuses de l'opposition, a annoncé, lundi 24 août, l'agence Interfax, citant des responsables de cette République. Un garde-frontière de la CEI a également été tué, dimanche 23 août, près de Piandj, à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, lors de l'interpellation de cinq hommes qui transportaient des armes et des munitions vers le Tadjikistan. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : M. Meciar interrompt les négociations sur la partition de la fédération.** – Le premier ministre slovaque, M. Vladimir Meciar, a décidé d'annuler, lundi 24 août, les pourparlers sur la partition pacifique de la fédération tchécoslovaque avec le premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus. Accusant la partie tchèque de ne pas respecter les accords précédents, M. Meciar a déclaré qu'il jugeait de nouveaux entretiens *«inopportuns»*. Les deux dirigeants devaient se rencontrer jeudi 27 août, pour la cinquième phase des négociations sur l'avenir constitutionnel du pays. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الإعلام

AMÉRIQUES

BRÉSIL : le scandale de la corruption

La commission parlementaire d'enquête a publié un rapport accablant pour le président Collor

La commission parlementaire chargée d'enquêter sur la corruption au plus haut niveau de l'Etat brésilien a terminé trois mois de travaux ininterrompus avec la publication, lundi 24 août, de son rapport, accablant pour le président Fernando Collor de Mello et son entourage. Ce document, dont la lecture a été retransmise, pendant plus de cinq heures, par la télévision, constitue le début d'une procédure, qui pourrait aboutir, dans quelques mois, à la destitution du chef de l'Etat.

BRASILIA

de notre envoyé spécial

C'est un véritable brûlot qui a été rendu public lundi dans la capitale brésilienne. Le rapport de la commission d'enquête parlementaire (CPI) sur la corruption est en effet une redoutable mise à nu des pratiques illicites en vigueu. Et la conclusion des parlementaires est sans équivoque : *« Il est évident que Monsieur le président de la République a, de manière permanente, tout au long de ses deux années et demie de mandat, reçu des avantages économiques indus sous la forme de dépôts bancaires faits sur le compte de sa secrétaire, Mme Ana Acioli, de son épouse et de la secrétaire de cette dernière, Mme Isabel Texeira, de son ex-femme, de sa mère et de sa sœur, sous la forme de versements pour l'acquisition de biens ou pour le paiement de travaux ». « A l'évidence*, conclut le rapporteur, M. Amir Lando, *les faits décrits sont contraires aux principes inscrits dans la Constitution et sont incompatibles avec la dignité, l'honneur, et la fonction de chef de l'Etat ».*

Les quelque deux cents pages du rapport détaillent avec précision les modalités des financements occultes, ainsi que les sommes en cause. Il cite des exemples de « commissions » empochées sur des marchés publics, ou de fausses factures, comme autant de pratiques courantes des entreprises appartenant à M. Paulo Cesar Farias, l'ancien trésorier de la campagne électorale de M. Collor. La firme EPC (Entreprise d'études et de construction) était ainsi coutumière d'étranges contrats, comme *« celui concernant la société Tratex, d'une valeur de 200 000 dollars, qui ressemble curieusement à un simulacre. Le contrat était verbal, tout comme les services rendus. »*

Des dizaines de millions de dollars

Les parlementaires de la commission soulignent aussi *« la réussite financière des entreprises de M. Farias, à l'évidence liée à l'accession au pouvoir »* de M. Collor. Au total, estime la CPI, qui a révisé à la baisse ses premières estimations, *« des dizaines de millions de dollars ont transité sur des comptes »* d'hommes de paille, qui auraient dû permettre de nier les liens existants entre le financier et le président. Près de 45 000 chèques ont été examinés et une dizaine de noms de « fantômes » révélés.

Avant la mise au point de cette pratique, en juillet 1990, les modalités étaient plus simples. La société EPC virait directement des sommes significatives : *« La secrétaire de la femme du chef de l'Etat a ainsi reçu 598 000 dollars, qui ont servi à l'achat de meubles et à la modernisation de la résidence privée du couple présidentiel »*, la « Casa da Dinda » à Brasilia. D'autres chèques ont permis l'acquisition d'une voiture ou la remise à neuf d'une résidence secondaire à Maceio, la capitale de l'Etat de l'Alagoas, dont la famille du président est originaire.

Le rapport évoque aussi *« l'extraordinaire don de prémonition »* de personnes de l'entourage de M. Collor, comme sa propre secrétaire ou M. Farias, qui ont pu *« effectuer des retraits de la majeure partie de leurs liquidités bancaires à la veille du blocage des avoirs décrété par le premier plan Collor »*, le 15 mars 1990. L'ancienne ministre de l'économie, Mme Zelia Cardoso de Mello, et des membres de son équipe, ont aussi été mis en cause pour avoir reçu des chèques de « fantômes ». M. Lando, dont le rapport commence par une citation de Saint Jean – *« Vous devez savoir la vérité car la vérité vous sauvera »* – a estimé que le Brésil *« avait besoin que les principaux coupables soient punis »*. Il a *« espéré que le pays ne fuirait pas devant ces vérités »*.

Les bourses de Sao Paulo et de Rio-de-Janeiro n'ont connu, lundi, qu'un très faible niveau d'échanges et ont clôturé en légère hausse. Certains analystes financiers expliquent ce relatif – et paradoxal – optimisme par *« l'issue inévitablement proche que devrait connaître cette crise »*. Le dollar, au cours parallèle, a cependant sensiblement accentué sa montée, le décalage avec le cours officiel atteignant 17,57 %, niveau le plus haut depuis des mois.

Par ailleurs, la population continue de se mobiliser. A Rio, une manifestation a réuni, lundi, plusieurs dizaines de milliers de personnes dans le centre-ville. D'autres mouvements sont prévus, pour les prochains jours, dans différentes grandes villes du pays. Le camp gouvernemental a connu un nouvel abandon de taille quand le député Paulo Maluf, président du Parti démocrate social (PDS, droite), a annoncé son soutien à la procédure de destitution.

Le président n'a fait aucun commentaire. Le palais du Planalto s'est contenté d'annoncer qu'il prononcerait un discours en réponse au rapport, sans toutefois en préciser la date. Les parlementaires fidèles au chef de l'Etat, comme le député Paulo Octavio, ont mis en cause *« l'inconstitutionnalité d'un rapport dont les auteurs n'avaient pas de mandat pour lancer des investigations sur le président »*, en précisant que *« tout accusé a le droit de se défendre »*.

Dans une interview accordée à la chaîne de télévision SBT, M. Farias a nié en bloc les accusations qui pèsent contre lui, affirmant qu'il présenterait *« des documents au moment propice »*. Il a aussi estimé que le frère du chef de l'Etat, qui a déclenché l'ensemble de cette procédure par ses accusations au mois de mars dernier, n'avait agi *« qu'en fonction de la jalousie aiguë qui le ronge »*.

« Nous allons tout droit vers une tempête juridique », prévoit le président de l'ordre des avocats brésiliens (OAB). Me Marcelo Laverene affirme que le rapport *« établit clairement l'existence de crimes de droit commun qui devront faire l'objet d'une enquête de la Cour suprême »*. En attendant cette éventuelle procédure, le calendrier en cours prévoit le vote du rapport, par l'ensemble des vingt-deux députés de la CPI, le 26 août. Le déclenchement de *« l'impeachment »* fait déjà l'objet d'une vingtaine de demandes formelles émanant de citoyens brésiliens. Les deux personnalités choisies par l'opposition, M. Laverene et le président de l'association brésilienne de presse, M. Barbosa Lima, ne devraient présenter la leur qu'en milieu de semaine prochaine.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Une procédure longue et compliquée

BRASILIA

de notre envoyé spécial

Les modalités de la procédure de destitution du président Collor sont dorénavant connues précisément. Après la publication et l'adoption (prévue pour mercredi 26 août) du rapport de la commission d'enquête parlementaire (CPI), n'importe quel citoyen brésilien pourra adresser une *« dénonciation »* au président de la Chambre des députés. Si celui-ci décide d'y donner suite, une commission spéciale sera formée. Elle émettra un avis sur la recevabilité de la requête, qui devra être ratifiée par la Chambre à la majorité des deux tiers. Ensuite, la commission adressera formellement une plainte au chef de l'Etat, qui aura vingt jours pour y répondre.

La commission soumettra ensuite son rapport au vote de l'assemblée, toujours à la majorité des deux tiers. Les députés pourront décider de ne pas donner suite, ou d'envoyer l'acte d'accusation soit au Sénat (crime commis dans l'exercice de son mandat), soit à la Cour suprême (crime de droit commun). A partir de ce moment, le président sera suspendu de ses fonctions et remplacé par son vice-président, dans l'attente du jugement qui devra être prononcé dans les 180 jours.

La procédure, si elle n'est pas modifiée et si les délais sont respectés, peut donc durer au minimum quatre mois à partir de son déclenchement. Le chef de l'Etat a évidemment la possibilité de renoncer à tout moment à ses fonctions, et le président de la Cour suprême peut lui-même mettre en accusation M. Collor pour crime de droit commun. Le débat sur les modalités du vote des députés et sénateurs n'est toujours pas tranché.

D. H.-G.

ETATS-UNIS : d'après les derniers sondages

M. Bush a rattrapé plus de la moitié de son retard sur M. Clinton

Les électeurs sont imprévisibles cette année, et changent d'avis à une vitesse qui donne le tournis aux stratèges des deux camps. La convention de Houston a permis à M. George Bush de rattraper plus de la moitié de son retard sur son adversaire démocrate, mais les spécialistes affirment que ces intentions de vote ne sont pas plus sûres que les précédentes, et que beaucoup d'Américains pourraient encore modifier leur choix d'ici au 3 novembre.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

La campagne essentiellement négative menée par les Républicains présente un danger : le dénigrement systématique de M. Clinton a incontestablement permis à M. Bush de remonter la pente, mais les voix ainsi acquises sont fragiles, car elles ne correspondent pas à une décision irrévocable en faveur de l'actuel locataire de la Maison Blanche.

Le sursaut est considérable. Selon un sondage de la chaîne ABC, le gouverneur de l'Arkansas obtiendrait 48 % des suffrages et M. Bush 42 %. Un autre sondage effectué pour le compte de CNN et du quotidien *USA Today* par la firme Gallup donne 52 % des intentions de vote à M. Clinton et 42 % à M. Bush. On est donc loin des quelques 24 points d'avance que le candidat démocrate possédait peu avant la convention de Houston. Chacun prédit maintenant une élection serrée et des attaques personnelles encore plus nombreuses. M. Clinton n'entend pas modifier son attitude, qui consiste à faire une campagne *« positive »* sur son programme économique et à s'abstenir de coups bas contre son adversaire. Il se prépare au premier débat télévisé avec M. Bush, qui devrait avoir lieu le 22 septembre à l'université d'Etat du Michigan.

M. Clinton a évité de prendre trop au tragique le tir de barrage contre son épouse, qui a culminé à Houston lors de la journée consacrée aux *« valeurs familiales »*. Mme Marilyn Quayle, la femme du vice-président, est allée jusqu'à suggérer que Mme Hillary Clinton, avocate de renom, avait manqué à son rôle d'épouse et de mère en continuant à exercer sa profession. C'est *« une insulte aux femmes modernes qui travaillent »*, a répliqué lundi l'épouse du candidat démocrate. Des voix se sont d'ailleurs élevées dans le camp républicain pour mettre fin à cette polémique. M. Jack Kemp, secrétaire au logement, qui a des vues sur l'élection présidentielle de 1996, s'est dit choqué par ce déferlement d'invectives contre l'épouse du candidat démocrate.

Projet de formation professionnelle

Ragaillardi dès lors qu'il est sorti de l'enfer des sondages, M. Bush s'est lancé dans une campagne sur le terrain. Il a abandonné son costume et sa cravate de président pour aller, en manches de chemise, de meeting en meeting dans l'Illinois, la Georgie et le Texas. Partout, il s'en prend nommément aux élus démocrates qui ont refusé depuis quatre ans de voter les lois qu'il soumettait au Congrès, et qu'il présente comme les véritables responsables du piètre état de l'économie. Mais M. Bush n'a, curieusement, plus évoqué ce qui a pourtant été l'élément principal de son discours à Houston, un vaste plan de réduction d'impôts touchant toutes les catégories de contribuables.

Le président sortant a tenté lundi d'occuper un terrain sur lequel il ne s'était guère aventuré jusqu'ici. Il a annoncé à Union, dans son Etat natal du Connecticut, un projet visant à permettre chaque année à 1,2 million de personnes de se former à un nouveau métier. Les dépenses fédérales consacrées à la formation passeraient ainsi annuellement de 740 millions à 2 milliards de dollars. M. Bush a affirmé que cet effort était possible sans augmentation des impôts. Son rival l'a aussitôt mis au défi d'expliquer comment il pouvait concilier un tel projet et son intention de réduire la pression fiscale.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **GUATEMALA : suspension des négociations de paix.** – Les négociations entre le gouvernement et la guérilla guatémaltèques ont été suspendues, lundi 24 août, à Mexico, sans que les deux parties ne parviennent à un accord sur le respect des droits de l'homme et la création et les modalités de fonctionnement d'une « commission de la vérité ». Le médiateur, Mgr Alfonso Quezada Toruno, a indiqué que le gouvernement souhaitait attendre la conclusion d'un accord de paix global pour que la commission puisse fonctionner. – *(AFP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

CAMBODGE

Nouvelles conditions des Khmers rouges pour l'application du plan de paix

Les Khmers rouges ont posé, lundi 24 août, de nouvelles conditions à l'application des accords de paix de Paris. Lors de la réunion du Conseil national suprême (CNS), présidé par le prince Sihanouk, le représentant khmer rouge, M. Khieu Samphan, a exigé que *« tous les traités et accords »* signés *« pendant l'occupation »* vietnamienne soient *« nuls et non avenus »*, que de nouvelles frontières soient tracées entre le Vietnam et le Cambodge, que des comités soient mis en place au sein du CNS pour contrôler l'administration et la police de Phnom-Penh. Après quoi, il s'est affirmé prêt à engager le processus de désarmement de ses troupes. Il avait auparavant rejeté le projet de loi électorale proposé par les Nations unies, sous le prétexte que celle-ci servirait les intérêts vietnamiens. Jeudi, une nouvelle série de discussions entre les partisans de M. Pol Pot et le Japon aura lieu à Bangkok tandis que les troupes nippones qui doivent être déployées au Cambodge dans le cadre du plan de l'ONU ont entamé, mardi, leur entraînement. – *(Reuter, AFP.)*

CORÉE DU SUD

20 000 mariages pour le révérend Moon

Nouveau succès médiatique pour le révérend Sun Myung Moon. Il a marié, mardi 25 août, dans le stade olympique de Séoul, 20 000 couples venus de 131 pays. 10 000 autres couples qui n'avaient pu faire le voyage ont bénéficié d'une bénédiction nuptiale par satellite donnée par le chef de la secte très controversée de l'Église de l'unification.

Les futurs époux, tous choisis par le révérend à l'aide de photos, étaient vêtus de manière identique : costume noir et cravate rouge pour les hommes, voile et jupe pour les femmes. Comme le veulent les règles de la secte, ils devront attendre quarante jours pour consommer leur union.

Selon le *Wall Street Journal*, chaque candidat au mariage a dû verser 1 200 dollars s'il venait d'un pays riche, et 300 s'il était originaire du tiers-monde. Les satisfactions du révérend Moon ne sont pas seulement spirituelles. – *(AFP, Reuter.)*

CHINE

M. Deng Xiaoping exhorte les étudiants à soutenir ses réformes

M. Deng Xiaoping, le « numéro un » chinois, a appelé les étudiants à soutenir ses réformes, a rapporté, lundi 24 août, l'agence officielle Chine nouvelle. Trois ans après la répression sanglante du « Printemps de Pékin », M. Deng, qui vient de fêter ses quatre-vingt-huit ans, s'est exprimé dans une lettre publiée par le comité central du PCC en réponse à des lettres d'étudiants soutenant ses positions en faveur de l'accélération des réformes économiques et de l'ouverture au monde extérieur. M. Deng a déclaré que la Chine se trouvait à un *« stade critique de l'édification socialiste »*. *« Savoir si la Chine peut accélérer ses réformes et son ouverture au monde extérieur est crucial pour le développement du pays »*, a-t-il ajouté. Il a également exhorté les étudiants à *« lier leur destin à celui du pays »* en travaillant dur *« pour devenir le personnel qualifié »* nécessaire à *« la construction du pays »*. – *(AFP.)*

□ **La femme du dissident Wang Juntao libérée.** – La femme du dissident chinois emprisonné Wang Juntao a été libérée, dimanche 23 août, après quatre jours de détention pour avoir tenté de parler d'une grève de la faim observée par son mari (*le Monde* du 25 août). Mme Hou Xiaotian a déclaré avoir été bien traitée et que des responsables avaient écouté ses revendications concernant le sort de son mari et ses propres difficultés pour obtenir un passeport, trouver du travail et un logement à Pékin. Elle a ajouté qu'elle ignorait tout de l'état de santé son mari. – *(Reuter.)*

DJIBOUTI

Deux opposants blessés dans un attentat

Deux militants de l'opposition ont été blessés, dont un grièvement, dans la soirée du dimanche 23 août, à Djibouti, au cours d'un attentat à la grenade, perpétré contre un local où se réunissent des membres du Front uni de l'opposition. La grenade a été lancée par un homme non identifié, qui a réussi à prendre la fuite.

Le ministère de l'intérieur a annoncé l'ouverture d'une enquête, tout en attribuant, par avance, la responsabilité de cet attentat à des sympathisants du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD, opposition armée). Selon le ministère, certains fauteurs de troubles souhaiteraient *« créer un climat d'insécurité, dans le but de boycotter »* le référendum constitutionnel, prévu le 4 septembre.

De son côté, le président du Front uni de l'opposition, M. Mohamed Djama Elabe, ancien ministre de la santé, a mis en « garde les provocateurs qui cherchent à créer un chaos semblable à celui de Mogadiscio ». Le Front uni, qui regroupe six partis de l'opposition, mène campagne pour le boycottage du référendum. *(AFP.)*

PÉROU

L'Assemblée constituante aura des pouvoirs limités

Le gouvernement péruvien a promulgué, samedi 22 août, un décret-loi sur les fonctions de l'Assemblée constituante censée permettre le rétablissement de l'ordre constitutionnel interrompu le 5 avril dernier par le « coup d'Etat civil » du président Alberto Fujimori. La Constituante, dont les 80 membres seront élus le 22 novembre, aura aussi des pouvoirs législatifs et de contrôle de l'exécutif, mais sa « souveraineté » et son « autonomie » seront limitées.

Elle ne pourra pas, précise le décret, annuler les décisions prises par l'actuel gouvernement d'urgence et devra approuver dans un délai de trente jours les projets de loi jugés prioritaires par l'exécutif. Dans le cas contraire, ces derniers deviendront décrets-lois. Enfin, si la population rejette par référendum deux de ses projets de Constitution, l'exécutif se réserve le droit d'effectuer « les modifications nécessaires » à ces projets et de promulguer un nouveau texte fondamental.

RWANDA

Violences interethniques

De nouveaux affrontements interethniques ont éclaté, la semaine dernière, dans l'ouest du Rwanda, faisant un mort et neuf blessés, dans la nuit du jeudi 20 au vendredi 21 août, à Gishyita (préfecure de Kibuye), a-t-on appris lundi 24 août, de source informée à Kigali. Samedi, des forces de sécurité ont été déployées dans cette région, afin de restaurer le calme.

A la suite de ces violences, dirigées contre les populations d'origine tutsi, plus de cent cinquante familles se sont retrouvées sans abri et plus de mille cinq cents personnes ont dû se réfugier dans les paroisses de Ngoma et Mubuga. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La campagne pour le référendum du 20 septembre

M. Philippe Séguin pourrait apparaître comme le champion de l'opposition à M. Mitterrand

M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges et l'un des animateurs de la campagne pour le « non » au traité de Maastricht, participera le 3 septembre, sur TF 1, à un face-à-face avec M. François Mitterrand (*le Monde* du 25 août).

En dehors du célèbre débat télévisé qui l'opposa à son challenger, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988, M. François Mitterrand n'a plus participé à une telle joute avec un dirigeant politique – face aux caméras et en direct – depuis le 10 mai 1981. Il y a quatre ans, le chef de l'Etat en exercice avait alors rencontré, un jeudi 28 avril, son premier ministre : M. Jacques Chirac. Deux heures et vingt minutes de débat, trente millions de téléspectateurs. Cela avait été considéré comme le coup d'envoi de la campagne du second tour de scrutin. Un grand moment. Quelques jours plus tard, M. Mitterrand était réélu à l'Elysée pour un second septennat.

M. Philippe Séguin aura peut-être en tête ce précédent, chargé à plusieurs titres, jeudi 3 septembre au soir, lorsqu'il affrontera le président de la République. En effet, le maire d'Epinal a confirmé qu'il débattra, *« sauf imprévu »*, avec le premier personnage de l'Etat, ce soir-là, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, dit « amphi Richelieu ».

La discussion contradictoire entre les deux hommes pourrait durer une petite demi-heure dans une émission plus large où apparaîtront MM. Helmut Kohl et John Major, respectivement chancelier allemand et premier ministre britannique. Un « échantillon » d'électeurs sélectionnés par un institut de sondage sera présent sur le plateau pour questionner M. Mitterrand.

Le secret avait été bien gardé. *« On m'a demandé, il y a plusieurs semaines, si j'étais prêt à débattre avec M. Mitterrand et j'ai répondu oui. On lui a demandé s'il acceptait de dialoguer avec moi et je crois savoir qu'il a répondu par l'affirmative »*, a sobrement indiqué le député (RPR) des Vosges, lundi 24 août à Besançon, où il participait à l'une des nombreuses rencontres publiques qu'il organise dans le cadre de sa campagne en faveur du « non » à Maastricht.

En acceptant un débat *télévisé* avec lui, le président de la République rend, d'une certaine manière, hommage à la qualité et à la quantité du travail de conviction que conduit, depuis plusieurs semaines, l'ancien ministre de cohabitation du gouvernement de M. Chirac.

M. Séguin a pris soin, depuis le début de sa campagne, de ne pas impliquer le chef de l'Etat. Contrairement à MM. Philippe de Villiers ou Jean-Marie Le Pen qui se prononcent pour un *« non à Mitterrand »* et à Mme Marie-France Garaud, pour qui un succès du « non » serait *« une victoire de l'opposition »*, le maire d'Epinal n'a pas voulu faire du référendum une question de politique intérieure. Paradoxalement, c'est M. Mitterrand lui-même qui le place comme unique chef de file des opposants au traité européen. On confie dans son entourage que ce statut est provisoire, même circonstanciel, et qu'en tout état de cause il ne cherchera pas à en tirer un parti quelconque. Si certains au RPR considèrent qu'en participant à un tel face-à-face, le chef de l'Etat a *« une drôle de conception de sa fonction »*, M. Séguin peut rétorquer, à juste titre, qu'en créant cette situation, M. Mitterrand se révèle lui-même comme le simple et véritable chef du camp du « oui » à Maastricht. Même si le député vosgien a l'intention de s'en tenir uniquement à un débat de fond sur le traité et, selon lui, ses méfaits, en courant *« le seul risque de ne pas être à la hauteur »*, il ne pourra empêcher les cadres du RPR de voir en lui le champion de l'opposition à M. Mitterrand. D'autant que, silencieux depuis le 4 juillet, jour où il avait officiellement annoncé son engagement pour le « oui » face à des cadres RPR plus que réticents, M. Chirac va entrer en campagne. Avec son état-major favorable à Maastricht. Si le « oui » l'emporte de peu, cela risque de laisser un goût d'amertume dans l'appareil intermédiaire et dans la base militante qui auront tendance à reprocher au président du RPR de ne pas avoir fait pencher la balance de l'autre côté.

Propulsé par M. Mitterrand contre Maastricht, M. Séguin est également propulsé contre M. Chirac. Interlocuteur privilégié du chef de l'Etat, il entre dans le cercle restreint, à tort ou à raison, des dirigeants politiques bénéficiant du label « présidentiable ». Parmi tous les partisans du « non », la personnalité de M. Séguin a facilité, il est vrai, le choix de M. Mitterrand.

OLIVIER BIFFAUD

□ **M. Charles Pasqua va publier le « Journal du non ».** – Le président du groupe RPR au Sénat, M. Charles Pasqua, va publier à partir du 5 septembre un *Journal du non* afin de défendre le « non » au référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht. Tiré à cinq cent mille exemplaires, ce journal de seize pages format tabloïd, qui pourrait bénéficier d'un second numéro avant la date du référendum, comportera des éditoriaux et des entretiens et sera vendu 10 F. Il complète la *Lettre du non*, tirée à cent mille exemplaires par semaine depuis le 19 juillet.

M. Laurent Fabius invite les socialistes à se montrer pédagogues

Les socialistes entendent lancer la deuxième phase de leur campagne pour le « oui », à partir de leur « université d'été », prévue à Avignon à partir du week-end prochain. M. Laurent Fabius les a invités à se montrer pédagogues face à une campagne pour le « non » qui, selon lui, ne répond pas à la question posée.

M. Jean-Pierre Chevènement a déclaré, mardi 25 août sur Radio-Monte-Carlo, que le président de la République *« prend un risque »* en intervenant à la télévision le 3 septembre, même s'il est bon qu'il y ait une explication et si le chef de l'Etat *« est dans son rôle »*. Pour l'ancien ministre de la défense, *« il faut éviter les dramatisations inutiles »*, car *« l'Europe continuera même si Maastricht est repoussé »*. Il estime qu'une victoire du « non » permettrait même deux avancées : *« On éviterait l'impasse de la monnaie unique*, a-t-il dit, *et la voie serait ouverte pour la confédération »*. Dans le bulletin du courant Socialisme et République, qu'il anime au sein du PS, M. Chevènement écrit qu'*« un puissant « non » à l'establishment ou, à tout le moins, un score massif en faveur du « non » ouvrirait, pour la première fois depuis 1981, la possibilité d'une autre politique »*.

Le bureau exécutif du PS, réuni lundi, a discuté de la campagne pour le référendum, au sujet de laquelle M. Fabius a affirmé que les partisans du « non » répondent à autre chose qu'à la question posée. Aussi le premier secrétaire a-t-il invité les socialistes à *« faire un travail d'instituteurs »* en expliquant le contenu du traité. M. Gérard Fuchs, chargé des relations internationales, a cherché à rassurer ses camarades sur la progression du « non » dans les sondages, en expliquant que le calendrier prévu est respecté et que la campagne du « oui » avait été conçue de manière à faire porter l'effort sur le dernier mois.

Selon M. Fuchs, les socialistes doivent mener campagne sur le thème « Pour ou contre l'Europe », sachant que, selon lui, la guerre dans l'ex-Yougoslavie peut les y aider.

Cependant, le numéro deux du PS, M. Gérard Lindeperg, s'est inquiété du *« rejet »* que les socialistes, a-t-il dit, rencontrent sur le terrain. M. Jean Le Garrec, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a critiqué le côté *« gadget »* des initiatives prises par M. Jack Lang, coordinateur de la campagne du gouvernement. M. Gérard Le Gall a souligné qu'il faut *« débattre et argumenter »* et ne pas se contenter de *« communication »* ni de *« slogans »*.

« Le gang des démolisseurs »

Dans *le Quotidien de Paris* du mardi 25 août, M. Max Gallo, ancien membre du comité directeur du PS et proche de M. Chevènement, déclare que les adversaires du traité *« utilisent des arguments, alors que les partisans de Maastricht assènent des affirmations du type : « L'Europe, c'est la vie! »*

« Comme personne ne sait ce que cela signifie, ajoute l'écrivain, *ce discours ne porte pas.* (...) *Plus* [les partisans du « oui »] *s'exprimeront, plus le vide de leur argumentation apparaîtra. Leur campagne prend l'allure d'une opération terroriste. Ils essaient de faire peur aux gens en leur prédisant des catastrophes en cas d'échec du référendum. »*

M. Gallo vise notamment, par ces propos, Mme Elisabeth Guigou, ministre déléguée aux affaires européennes, chargée de la coordination de la campagne avec M. Jack Lang et qui, lundi 24 sur Europe 1, a qualifié de *« gang des démolisseurs »* les principaux opposants au traité de Maastricht, accusés par elle de *« ne cesser de raconter des contre-vérités et des mensonges »*. La *« bande des cinq »* (MM. Jean-Marie Le Pen, Georges Marchais, Philippe de Villiers, Charles Pasqua et Philippe Séguin) procède, selon Mme Guigou, *« par slogans et par imprécations »*. Elle a affirmé que l'on va *« voir le « oui » monter en puissance »*, car *« tous* [ses] *partisans sont décidés à intervenir »*.

« Le dynamisme est clairement dans le camp du « oui », a affirmé, de son côté, lors d'un point de presse, M. André Billardon, directeur de la campagne du PS, ajoutant que *« les arguments du « non » semblent s'épuiser »*. Le député de la Saône-et-Loire a critiqué *« le côté caricatural de l'expression du « non »*, en affirmant notamment que *« M. Charles Pasqua fait des « coups »* et que *« Mme Marie-France Garaud est apparue, dans ses excès, comme une sorte de Frankenstein moins l'humour »*. Il s'est félicité que *« la droite pour le « oui » apparaisse plus décidée »* et *« qu'elle soit en train de changer de stratégie »*. Le PS compte sur la mobilisation de ses fédérations, mais aussi de ses élus, pour intensifier la campagne, alors que les responsables du parti multiplieront les interventions, M. Fabius ayant prévu lui-même plus de vingt-cinq déplacements. Le coup d'envoi de cette nouvelle étape sera donné le 30 août, début de l'« université d'été » du PS à Avignon, qui sera dominée par l'enjeu du référendum.

Selon M. Billardon, désormais, *« les Français perçoivent clairement l'enjeu du référendum »* et que *« plus d'Europe est perçu comme essentiel »* dans des domaines comme la politique étrangère ou l'environnement, à la suite de la guerre en Yougoslavie et du trafic des déchets. Les socialistes seront donc *« attentifs à l'actualité »* pour développer leur argumentation, en mettant l'accent sur *« la paix, l'Europe sociale, le développement économique »*. Le PS veut préserver son autonomie par rapport à la campagne gouvernementale, mais agir en *« concertation »* avec M. Lang et Mme Guigou. M. Pierre Bérégovoy participera au meeting de clôture de la campagne socialiste, le 16 septembre, à Créteil.

P. J.

Mme Hélène Carrère d'Encausse présidera le comité national pour le « oui »

Quelque trois cents personnalités des arts, de l'université, de l'entreprise appellent à voter « oui » au référendum du 20 septembre, au sein d'un comité national annoncé par M. Jack Lang la semaine dernière (*le Monde* du 20 août) et dont la composition a été rendue publique, mardi 25 août, par sa présidente, Mme Hélène Carrère d'Encausse. On relève, parmi les noms de ces partisans du traité de Maastricht, ceux de scientifiques et de dirigeants d'entreprise qui ne sont pas familiers de ce genre d'engagement public. *« Le concert des « oui » doit faire entendre les instruments les plus divers, parce que l'Europe n'est pas monocorde »*, déclarait au *Monde* le ministre de l'éducation nationale et de la culture, chargé d'animer, avec Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, la campagne du gouvernement pour le référendum.

Ecrivains, philosophes, éditeurs :

Mmes et MM. Elisabeth Badinter, François-Régis Bastide, Lucien Bodard, Daniel Boulanger, Jean-Denis Bredin, Marie Cardinal, Edmonde Charles-Roux, Noëlle Chatelet, Andrée Chedid, Hélène Cixous, Georges-Emmanuel Clancier, Alain Decaux, Pierre Daix, Didier Decoin, Jacques Derrida, Dominique Desanti, Marguerite Duras, Umberto Eco, Jean-Pierre Faye, Bernard Fixot, Antoinette Fouque, Anne-Marie Garat, Marek Halter, Nicolas Hulot, Odile Jacob, Julia Kristeva, Jacques Lacarrière, Jean Lacouture, Jacques Lanzmann, Bernard-Henri Lévy, Jean-François Lyotard, Françoise Mallet-Joris, Albert Memmi, Pierre Moinot, Edgar Morin, Yves Navarre, Monique Nemer, François Nourissier, Erik Orsenna, Hélène Parmelin, Daniel Pennac, Jean-Luc Pidoux-Payot, Bertrand Poirot-Delpech, Yann Queffélec, Jacqueline Risset, Alain Robbe-Grillet, Denis Roche, Danièle Sallenave, Enzo Siciliana, Philippe Sollers, Michel Tournier, Françoise Xenakis.

Comédiens :

Victoria Abril, Sophie Agacinsky, Stéphane Audran, Daniel Auteuil, Nathalie Baye, Emmanuelle Béart, Guy Bedos, Richard Berry, Laura Betti, Claude Brasseur, Jean Carmet, Claudine Coster, Alain Cuny, Mireille Darc, Alain Delon, Danièle Delorme, Catherine Deneuve, Gérard Depardieu; Raymond Devos, Danielle Evenou, Nicole Garcia, Denise Gence, Annie Girardot, Isabelle Huppert, Francis Huster, Tcheky Karyo, Bernadette Lafont, Gina Lolobrigida, Christophe Malavoy, Robert Manuel, Sophie Marceau, Marcello Mastroianni, Ludmilla Michael, Pierre Mondy, Jeanne Moreau, Philippe Noiret, Maria Pacôme, Hugues Quester, Charlotte Rampling, Muriel Robin, Rufus, Jean-Marc Thibault, Charlotte de Turkheim.

Metteurs en scène :

René Allio, Pedro Almodovar, Jean-Jacques Beineix, Claude Berri, Bernardo Bertolucci, Bertrand Blier, Liliana Cavani, Costa-Gavras, Jérôme Deschamps, Marco Ferreri, Laurent Heynemann, Robert Hossein, Alain Jessua, Jean Labib, Claude Lanzmann, Claude Lelouch, Marcel Maréchal, Serge Moati, Gérard Oury, Luis Pasqual, Pier-Luigi Pizzi, Roman Polanski, Euzan Palcy, François Reichenbach, Yves Robert, Francesco Rosi, Claude Sautet, Ettore Scola, Marc Simenon, Bertrand Tavernier, Danièle Thompson, Agnès Varda, Andrzej Wadja, Jacques Weber, Wim Wenders, Andrzej Zulawski.

Chanteurs, interprètes, musiciens, compositeurs :

Marcel Amont, Maurice André, Jean-Louis Aubert, Charles Aznavour, Barbara, Gilbert Bécaud, Marie-Paule Belle, Pierre Boulez, Patrick Bruel, Carlos, Jean-Claude Casadesus, Alain Chamfort, Marc-André Dalbavie, Hélène Delavault, Manu Dibango, Placido Domingo, Henri Dutilleux, Jacques Dutronc, Stéphane Eicher, Elmer Food Beat, Enzo Enzo, Peter Gabriel, Johnny Hallyday, Françoise Hardy, Jacques Haurogne, Barbara Hendricks, Pierre Henry, Jacques Higelin, Jean-Michel Jarre, Catherine Lara, Maxime Le Forestier, Michel Legrand, Luis Llach, Enrico Macias, Paul Méfano, Eddy Mitchell, Guesch Patti, Ruggero Raimondi, Line Renaud, Mstislav Rostropovitch, Michel Sardou, Dominique Sonic, Charles Trenet, Iannis Xenakis.

Plasticiens, stylistes, créateurs :

Valerio Adami, François Arnal, Luciano Berio, Paul Bocuse, Jean-Pierre Buffi, Sylvio Cadelo, César, Philippe Druillet, Fred, Gérard Fromanger, Jean-Paul Goude, Michel Guérard, Daniel Hechter, Gotfried Honegger, André Julliard, Piotr Kowalski, Bernard Loiseau, Alfred Manessier, Titina Maselli, Nikki de Saint-Phalle, Jean Nouvel, Pierre Paulin, Dominique Perrault, Stéphane Plassier, Edouard Pignon, Jean-Pierre Raynaud, Martial Raysse, Sonia Rykiel, Yves Saint-Laurent, Christiane Schmückle-Mollard, Michel Schreiber, Pierre Soulages, Philippe Stark, Vera Szekeli, Roger Tallon, Pierre Tardieu, Gérard Thornauer, Jean-Louis Tripp, Claude Viallat, Jean-Michel Wilmotte.

Personnalités de la vie économique et sociale :

Abbé Pierre; MM. Michel Albert, président des AGF; Bernard Arnault, PDG de LVMH; Bernard Attali, président d'Air France; Mme Gilberte Beaux; MM. Pierre Bergé, PDG d'Yves-Saint-Laurent; André Bergeron, ancien secrétaire général de FO; Francis Blanchard, ancien président de l'OIT; Yvon Chotard, ancien vice-président du CNPF; Pierre Cormorèche, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture; Daniel Goeudevert, président de Volkswagen; André Helbert, président de la Fédération française des ports de plaisance; Pierre Héritier, syndicaliste; Maurice Herzog, ancien ministre; André Laur, président de la Fédération de la mutualité agricole; Loïk Le Floch-Prigent, PDG d'Elf-Aquitaine; Michel-Edouard Leclerc, coprésident de l'Association des centres Leclerc; Raymond Lévy, ancien PDG de Renault; Mme Renée-Claude Mader, animatrice d'association de défense des consommateurs; MM. Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT; Alain Minc, Jacques Moreau; Lindsay Owen-Jones, PDG de L'Oréal; Jean Peyrelevade, PDG de l'UAP; Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider; Antoine Riboud, PDG de BSN; René Thomas, PDG de la BNP; Robert Toulemon, président d'association; Gilbert Trigano, fondateur du Club Méditerranée.

Universitaires, médecins, hommes de science :

MM. Jean Bernard, Alain Bombard, Alain Carpentier; Jean-Pierre Changeux et Yves Coppens, professeurs au Collège de France; Jean Dausset, prix Nobel de médecine; René Frydman, professeur de médecine; Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique, professeur au Collège de France; Jacques Le Goff, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales; Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie; Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France; Mme Sylviane Lévy; MM. Claude Lorius, directeur de recherches au CNRS; Etienne Lwoff, prix Nobel; Paul Milliez, Luc Montagnier, Willy Rozenbaum, professeurs de médecine; Jacques Ruffié, professeur au Collège de France; Léon Schwartzenberg, professeur de médecine; Jean-Pierre Vernant et Paul Veyne, professeurs au Collège de France.

Sportifs :

Jean Alesi, pilote de F1; Franck Adisson, Florence Arthaud, navigatrice; Franck Badiou, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Barcelone; Mike Birch, Laurent Bourgnon, navigateurs; Franck Dabin, champion de tir; Richard Dacoury, basketteur; Wilfrid Forgues, Jean-Philippe Gatien, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Barcelone; Daniel Herrero, rugbyman; Michel Jazy, ancien champion de course à pied; Titouan Lamazou, navigateur, vainqueur du Vendée Globe Challenge; Jimmy Pahun navigateur, vainqueur du Tour de France à la voile 1992; Gérard Petitpas, organisateur de courses à la voile; Dominique Rocheteau, ancien footballeur.

POINT DE VUE

Contresens

par Jacques Barrot

LE martyre de Sarajevo provoque l'émotion des Français tout en leur donnant l'impression d'un grand vide. Qu'est-ce que cette Europe qui ne sait que faire et que dire devant un conflit si proche et si terrible? Ce désarroi ouvre la porte à un contresens dans lequel s'engouffrent nouveaux déçus de Maastricht et partisans résolus du « non » : puisque la voix de la Communauté paraît singulièrement faible et brouillée face au drame yougoslave, mieux vaut la faire taire définitivement, mieux vaut tuer dans l'œuf l'embryon d'une Europe politique!

En fait, cette tragédie appelle non pas moins, mais plus d'Europe. Sans une démarche diplomatique commune, sans une politique de défense communautaire, il sera de plus en plus difficile de prévenir l'apparition de nouveaux conflits capables d'ébranler le continent européen. Certes, Maastricht ne nous apporte que les prémices d'une politique étrangère et de sécurité commune. Est-il raisonnable pour autant de les dédaigner en pratiquant l'imprécation du tout ou rien? Les Européens ne devraient-ils pas, au contraire, anticiper les effets du traité en formulant clairement leur politique vis-à-vis des Balkans?

Un préalable nécessaire

Et pourquoi la France ne prendrait-elle pas l'initiative de proposer à ses partenaires une déclaration commune autour de quelques principes et engagements formels : volonté de pratiquer le droit d'ingérence humanitaire pour secourir les victimes et contrôler les camps de détention contre le gré des agresseurs, y compris avec des moyens militaires; refus de la reconnaissance, aujourd'hui comme demain, de tout Etat fondé sur le principe de la purification ethnique et de l'annexion de territoires par la force, au mépris du droit des peuples à l'autodétermination; mise en accusation devant une cour de justice internationale des responsables de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre?

Voilà des engagements qui doivent être pris ensemble, solennellement, par les Européens, pour ne laisser aucun espoir à ceux qui défient la morale élémentaire et veulent s'affranchir des principes du monde civilisé. Les citoyens des Etats membres attendent de leurs gouvernements moins d'ambiguïté et plus d'action, pour susciter une véritable mobilisation générale des opinions et redonner courage à tous ceux qui s'opposent, y compris à Belgrade, aux exactions du pouvoir serbe. Il doit être possible de faire appliquer avec vigueur les mesures d'embargo décidées et de sanctionner les complices de leurs violations. Mais, bien entendu, cela exige, plus que jamais, une action commune des gouvernements européens.

Sarajevo ne doit pas nourrir les contresens. C'est bien lorsque de Paris, de Bonn, de Londres s'élèvera une voix unie, une voix forte, capable de baliser clairement l'avenir, que la paix sera assurée. La preuve par Sarajevo, c'est bien la nécessité de l'union politique de l'Europe. Maastricht n'y suffira pas à lui seul, mais c'est à coup sûr un préalable nécessaire, à moins que l'on ne se résigne à perdre encore du temps... beaucoup de temps!

► Jacques Barrot est député de la Haute-Loire, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale.

□ **M. Deniau (UDF) dénonce le danger de « l'immobilisme » en politique étrangère.** – M. Jean-François Deniau, député UDF du Cher, ancien ministre, critique, dans un entretien au *Figaro* du 25 août, les dispositions du traité de Maastricht dans le domaine de la politique étrangère. *« Le risque de blocage est réel*, déclare-t-il, *puisque toutes les décisions en matière diplomatique continueront à être prises à l'unanimité.* (...) *Il faut une procédure de responsabilité beaucoup plus rapide. Ce qui me choque, c'est que l'on dise que Maastricht va régler tous les problèmes de l'Europe parlant d'une seule voix alors que le grand danger, c'est l'immobilisme. »*



SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

Attendu en Louisiane et dans le Mississippi

Le cyclone Andrew a tué au moins dix personnes en Floride et causé d'importants dégâts

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Andrew, un des plus violents cyclones tropicaux des Caraïbes de ces dernières décennies, menaçait mardi 25 août la Louisiane et le Mississippi après avoir dévasté la veille le sud de la Floride. Le cyclone tropical, qui avait atteint le sud de la péninsule lundi peu avant l'aube à la hauteur de Miami, a traversé la pointe de la Floride d'est en ouest, tuant au moins dix personnes, laissant quelque 80 000 sans-abri, et provoquant des dégâts estimés provisoirement à 8 milliards de dollars. Des scènes de pillage ont eu lieu dans la banlieue sud de Miami, où un couvre-feu a été imposé, et 2 000 gardes nationaux ont été déployés pendant la nuit de lundi à mardi. Avec des vents qui ont dépassé les 260 kilomètres à l'heure et des pluies torrentielles, le bilan en pertes en vies humaines aurait sans doute été beaucoup plus lourd si près de 1 million de personnes n'avaient été évacuées préventivement dans la journée de dimanche. En outre, Andrew a créé une «onde de tempête» de 2,5 mètres de haut, moins élevée donc que ce qu'on avait craint. Cela s'explique sûrement en partie par le fait que l'on était à quatre jours de la nouvelle lune (période de marées de vive eau).

D'autre part, les règlements de construction assez stricts édictés depuis des années à Miami ont permis d'éviter une plus grande catastrophe. Les tours en métal et en verre du front de mer de Miami ont bien résisté aux rafales. Et le quartier «art déco» de Miami a été relativement peu endommagé. Ce sont les habitations en bois situées au sud de la ville qui ont le plus souffert. La télévision a montré d'innombrables maisons aux toits arrachés, et des voitures renversées et parfois empilées l'une sur l'autre.

Au lendemain du passage d'Andrew, des centaines de milliers d'habitations sont privées de courant électrique. Et les réparations prendront probablement plusieurs semaines.

Le président George Bush a interrompu la tournée électorale qu'il effectuait dans le Connecticut et le New-Jersey pour se rendre à Miami lundi soir. Il a déclaré «zones sinistrées» trois comtés du sud de la Floride.

Le cyclone Andrew pourrait encore augmenter de violence en passant au-dessus du golfe du Mexique avant d'atteindre à nouveau la terre ferme mercredi, probablement dans la région de La Nouvelle-Orléans, non loin de la frontière de la Louisiane et du Mississippi. Mais les trajectoires des cyclones tropicaux étant imprévisibles, c'est toute la côte comprise entre Mobile (Alabama) et Port-Arthur (Texas) qui pourrait être touchée. Dès lundi 24 août, les populations habitant les côtes basses du nord du golfe du Mexique ont commencé à être évacuées, comme l'avaient été celles des côtes de Floride.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'inégalité devant les fureurs de la nature

Depuis le début du siècle, le hurricane (cyclone tropical des Caraïbes) (1) le plus meurtrier a été celui qui a frappé Galveston (Texas) en 1900 : on avait alors dénombré 6 000 morts. Après ce désastre, une barrière longue de plus de 17 kilomètres faite de blocs de granite et de poutres de bois recouvertes de ciment a été édifiée pour mettre la ville à l'abri des futures montées de la mer dues aux cyclones tropicaux. A l'origine, Galveston était protégée naturellement par des dunes de sable hautes de plus de 4,5 mètres, mais ce cordon protecteur avait disparu pour faire place aux maisons des habitants, toujours plus nombreux à s'installer sur la côte du Texas... En dépit de la barrière construite après 1900, le cyclone de 1915 tua 275 personnes. Ce qui fit surélever la barrière à près de 6 mètres. Le cyclone Carla, en 1961, qui ne frappa pas la ville de plein fouet, ne fit «que» 9 morts.

Le développement des satellites d'observation, celui des moyens de communication et de transport ont rendu possible, depuis quelques décennies, l'évacuation préventive des populations habitant les zones côtières basses. Tout au moins aux Etats-Unis. Comme cela a été le cas avant l'arrivée d'Andrew, une telle opération peut, en effet, faire déplacer des centaines de milliers, voire un million de personnes. Seul un pays développé peut ainsi, d'abord avertir les populations menacées, ensuite déplacer, enfin abriter et nourrir de telles foules. L'Inde ou le Bangladesh, souvent balayés par des cyclones tropicaux, sont dans l'impossibilité d'entreprendre des évacuations préventives massives, ou même simplement d'avertir les populations des zones côtières.

Cette inégalité devant les fureurs de la nature explique que les cyclones tropicaux du golfe du Bengale soient les plus meurtriers du monde : 139 000 morts au Bangladesh en 1991, 250 000 morts (mais peut-être 600 000 ou 800 000) en 1970 au Pakistan oriental (devenu Bangladesh en 1971), 300 000 dans la région de Calcutta en 1737. Sans parler des 5 000 à 15 000 morts dans l'Orissa (Inde) en 1971, des 15 000 morts du Pakistan oriental en 1965...

Des dégâts de plus en plus coûteux

Tous les pays riverains du golfe du Mexique ne sont pas développés comme les Etats-Unis. Mais les petites îles pauvres sont montagneuses pour la plupart d'entre elles. Cela y évite la multiplication des victimes puisque les zones côtières ne sont submergées que sur de courtes distances.

Pour les dégâts matériels, l'effet du développement est inverse de celui qu'il produit sur le nombre de victimes. Au fil des années, les équipements coûteux sont de plus en plus nombreux. Si bien que le montant des destructions augmente régulièrement. Aux Etats-Unis, les hurricanes ont coûté 500 millions de dollars entre 1915 et 1919 et 2,4 milliards de dollars entre 1965 et 1969 (dont 1,4 milliard de dollars pour le seul cyclone tropical Camille de 1969). En 1989, Hugo a fait 7 milliards de dollars de dégâts aux îles Vierges, à Porto-Rico et dans les deux Carolines et on parle déjà de 8 milliards de dollars pour Andrew dont la course n'est pas achevée...

YVONNE REBEYROL

(1) Certes, le mot français *ouragan* vient comme le mot anglais *hurricane* de l'espagnol *huracan* transcrivant un mot des Indiens Caraïbes. Mais *ouragan* s'emploie pour parler d'une tempête extrêmement violente qui survient n'importe où dans le monde. Au contraire, *hurricane* a un sens très précis : il désigne un cyclone tropical de la zone des Caraïbes.

RELIGIONS

Dans un climat tendu

Le pasteur allemand Konrad Raiser a été élu secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises

Le pasteur Konrad Raiser, de l'Eglise évangélique (luthérienne) allemande, a été élu, lundi 24 août à Genève, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) par le comité central de cette fédération, comptant 317 Eglises protestantes, anglicanes et orthodoxes du monde entier.

Battant, par 87 voix contre 58, le Britannique Martin Conway, un laïc anglican, Konrad Raiser succédera, le 1er janvier 1993, au pasteur Emilio Castro, méthodiste uruguayen en fonctions depuis 1984, atteint par la limite d'âge de soixante-cinq ans. Ce renouvellement intervient en pleine crise du mouvement œcuménique.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

La «fumée blanche» s'est élevée, lundi soir, dans le ciel de Genève. Le pasteur allemand Konrad Raiser, cinquante-quatre ans, professeur de théologie à Bochum (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), est devenu le cinquième secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises depuis la création de cet organisme en 1948. Mais sa courte victoire indique que ce «conclave» fut l'un des plus serrés de l'histoire du COE. Déjà, le comité de sélection avait été incapable de trancher, laissant au comité central, appelé à juger à la majorité simple, le soin de départager Konrad Raiser et Martin Conway. Manœuvres et campagnes de couloir ont alors marqué cet ultime tour, soulignant les limites démocratiques d'une telle fédération d'Eglises.

Sans nier les qualités d'organisateur et de théologien du nouvel élu, ceux qui espéraient qu'une page fût tournée et la priorité rendue à la recherche de l'unité doctrinale ne cachaient pas, lundi soir, une certaine déception. A la différence de son rival anglican, personnalité neuve et encore peu connue à Genève, Konrad Raiser, élevé dans le sillage du pasteur Potter, ancien secrétaire général du Conseil œcuménique, est d'abord un homme d'expérience et d'appareil.

Rompant la pression tiers-mondiste, qui avait abouti à l'élection, en 1972, du Dominicain (de l'île de la Dominique) Philippe Potter et, en 1984, de l'Uruguayen Emilio Castro, le pasteur Konrad Raiser ne s'écarte guère de leur ligne. Sous le prétexte que la doctrine divise et que l'action réunit, il plaide, dans son livre *Œcuménisme en transition* (1991), pour des «processus conciliaires», comme celui de Bâle en 1988 et Séoul en 1990, qui lient les Eglises autour de quelques programmes comme la justice, la paix ou la sauvegarde de la création (c'est-à-dire la défense de l'environnement). Dans sa déclaration de candidature au comité central, il ne cache pas non plus sa préférence pour une théologie «contextuelle», liée aux cultures locales, ou pour le féminisme.

Mais, depuis une bonne dizaine d'années, si le dialogue doctrinal stagne, l'action politique divise aussi le COE. Ses engagements répétés contre l'apartheid en Afrique du Sud, le commerce des armes ou pour la théologie de la libération, ses liens avec les Eglises orthodoxes des anciens pays communistes n'ont pas fait l'unanimité. Ils ont distendu les relations avec certaines Eglises du «premier monde» (comme les réformés en France) et nui à sa crédibilité. De plus en plus envahi par la bureaucratie, le COE suscite au mieux une curiosité polie, au pis une indifférence, loin des espoirs d'unité doctrinale placés par les visionnaires de l'après-guerre, les pasteurs Wilhelm Visser't Hooft, Néerlandais, secrétaire général de 1948 à 1967, ou Marc Boegner, Français.

Attachés à une plus grande rigueur théologique, les grandes Eglises orthodoxes ont même menacé de claquer la porte du COE lors de la dernière assemblée générale de Canberra en 1991, quand une jeune déléguée coréenne avait fait scandale en invoquant l'esprit des créatures de l'eau, de l'air et de la mer. S'ils ont besoin, pour sortir de leur isolement international, de l'alliance des Eglises protestantes et anglicanes, les orthodoxes se sont montrés divisés lors du scrutin de lundi soir à Genève, craignant la personnalité forte et «activiste» du pasteur Raiser.

Un retour à la case départ

Dans ses premières interventions, le nouveau patron du COE a montré qu'il avait compris cette urgence d'un approfondissement théologique. Mais il aura fort à faire pour lutter contre ce qu'il a lui-même appelé un climat d'«abattement». Le repli sur les identités confessionnelles et nationales, les impasses de l'œcuménisme au plan mondial, les relations de plus en plus tendues avec l'Eglise catholique romaine (qui participe au COE à travers sa commission théologique Foi et Constitution) ont aggravé la crise et réduit les ambitions, y compris financières, de l'organisation de Genève.

«Il semble que nous soyons revenus à la case départ», a même déclaré le secrétaire général sortant, le pasteur Emilio Castro, lors du discours d'ouverture du comité central vendredi 21 août. Il a appelé les chrétiens à la «conversion» et à la «réconciliation», mais, broyant du noir, il a ajouté dans une allusion à la guerre en Yougoslavie et à la situation au Proche-Orient : «Comment prétendre être les instruments de la réconciliation, alors que nous ne sommes même pas réconciliés entre nous, chrétiens?»

A nouveau unitaire pour deux, il a violemment critiqué l'Eglise catholique qui vient de donner un coup de frein au dialogue avec les anglicans (*le Monde* du 27 mai 1992), et il s'est déclaré «consterné» par le dernier document du cardinal Ratzinger sur «certains aspects de l'Eglise comprise comme communion», dans lequel le préfet de la Congrégation vaticane pour la doctrine de la foi invite les Eglises non catholiques à reconnaître «la permanence de la primauté du pape (...) présente à l'intérieur de toutes les Eglises» (*le Monde* du 16 juin). C'est un «retour à l'Eglise romaine» que l'on exige de nous, s'est écrié Emilio Castro, traduisant l'impatience de l'assemblée de Genève. Les Eglises n'ont jamais autant parlé de recherche de «communion» ou d'«unité visible» tout en démontrant une telle incapacité à y parvenir.

HENRI TINCQ

[Né le 25 janvier 1938, Konrad Raiser, pasteur de l'Eglise évangélique allemande (EKD), se présente lui-même comme «de formation universitaire et bourgeoise». Il a étudié la théologie à Tübingen, Heidelberg et Zurich, avant d'obtenir le doctorat en 1970, puis la sociologie à Harvard (Etats-Unis). Il a travaillé dans des paroisses ouvrières à Berlin et à Stuttgart, avant d'entrer en 1969, à Genève, à la commission Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises. En 1973, il devient secrétaire général adjoint du COE, un poste qu'il quitte au bout de son mandat de dix ans pour rentrer en Allemagne et enseigner la dogmatique à l'université de la Ruhr à Bochum. Proche des courants progressistes et écologistes, il est l'un des acteurs du rassemblement mondial de 1990 à Séoul sur le thème «Justice, paix et sauvegarde de la création» (JPSC). Père de quatre garçons, il est marié à Elizabeth von Weizsacker, fille de Karl-Friedrich, Prix Nobel de physique, et nièce de Richard von Weizsacker, président de la République allemande, elle-même militante féministe dans les milieux œcuméniques.]

ENVIRONNEMENT

Dans un accord-cadre avec le gouvernement

EDF s'engage à améliorer les conditions d'extension du réseau électrique

M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, et M. Gilles Ménage, président d'EDF, devaient signer, mardi 25 août à Paris, un accord-cadre par lequel l'établissement public s'engage à mieux insérer les lignes électriques dans l'environnement. La convention porte également sur la démocratisation des procédures d'extension du réseau et sur l'indemnisation de ceux qui en subiront les conséquences.

L'approvisionnement des moindres recoins du territoire français en électricité, abondante et bon marché, restera l'un des acquis majeurs de ce dernier demi-siècle. Mais l'électrification de l'Hexagone s'est payée d'une modification non moins considérable des paysages. Barrages, centrales de production, puissantes lignes de transport, postes de transformation, guirlandes interminables des réseaux de distribution marquent l'horizon de tous côtés. Et cela d'autant plus que les électriciens français, comme leurs collègues du téléphone, ont pratiqué, sauf dans les grandes agglomérations, une sorte de religion du tout-aérien.

Les arguments techniques et financiers qu'ils avançaient pour justifier leur choix n'étaient apparemment pas partagés outre-frontières, puisque la France est aujourd'hui, pour l'enfouissement des lignes, la lanterne rouge des pays d'Europe du Nord (1). Sur environ 1 250 000 kilomètres de lignes (tous voltages confondus), 240 000 kilomètres seulement, soit 19 %, sont dissimulés au regard.

Passée l'euphorie du tout-électrique, l'opinion, réveillée par la clameur des écologistes et des défenseurs des sites, accepte de plus en plus difficilement cet état de fait. Incidents, manifestations, procès et même sabotages délibérés freinent à présent l'achèvement du maillage. C'est pourquoi le ministère de l'industrie avait demandé, il y a deux ans, à M. Franck Serusclat, sénateur socialiste du Rhône, d'étudier le problème et de formuler des propositions.

La plupart des suggestions du parlementaire ont été reprises dans l'accord, long d'une dizaine de pages, qui devait être signé au plus haut niveau. Les engagements d'EDF portent sur trois points principaux :

● *La démocratisation des procédures de création de lignes.* – L'établissement public mettra en place, dans les régions et les départements qui le souhaiteront, des «instances de concertation» groupant les élus, les fonctionnaires concernés, les représentants des intérêts économiques, les consommateurs et des «leaders d'opinion». Ils donneront leur avis sur l'implantation des futurs barrages, centrales et lignes de transport. Pour celles-ci, les couloirs de passage mis à l'étude seront beaucoup plus larges que par le passé. Les enquêtes publiques et les études d'impact sur l'environnement, jusqu'ici limitées aux lignes à très haute tension (400 000 et 225 000 volts) seront étendues aux lignes haute tension (90 000 et 63 000 volts). En cas de contestation motivée, l'administration pourra faire faire une contre-expertise aux frais d'EDF.

● *L'indemnisation des riverains.* – Comme elle l'a déjà fait pour les exploitants agricoles, EDF reconnaît que l'installation d'un nouvel ouvrage à très haute tension peut causer un préjudice aux propriétaires des immeubles voisins. S'ils veulent vendre dans les quatre ans, la dépréciation de leur patrimoine – en général de 5 % à 15 % de la valeur vénale – donnera lieu à expertise et à compensations financières; s'ils souhaitent conserver leur maison, ils pourront tout de même être indemnisés, à condition de renoncer à toute réclamation ultérieure.

● *L'enfouissement.* – Des lignes ne sont pas concernées : les lignes à très haute et à haute tension (400 000, 225 000, 90 000 et 63 000 volts), dont la mise en souterrain systématique est considérée comme techniquement et financièrement hors d'atteinte. Le sort des nouvelles lignes basse tension sera réglé par des conventions avec les collectivités locales. Reste le réseau à moyenne tension (20 000 volts), dont EDF s'engage à accélérer l'enfouissement déjà prévu, de manière à faire disparaître à l'avenir 60 % des lignes nouvelles ou nécessitant une refonte complète.

Sur les 560 000 kilomètres actuellement en service, dont 21 % en souterrain, cet «effort» représentera 12 000 kilomètres par an. Autrement dit, on ne devrait plus construire un seul kilomètre de ligne moyenne tension en aérien à partir de 1996. Enfin, un fonds de compensation, alimenté à raison de 5 % des investissements pour construction de lignes, servira à traiter les «points noirs».

Les réseaux électriques

		En km 1991	Enterrés	%	En km 2 000	Enterrés	%
THT	400 000 volts...	12 000	15	0,1	16 720	15	0,9
	225 000 volts...	25 400	560	2,2	27 300	700	2,5
HT	90 000 volts... 63 000 volts	47 400	1 257	2,7	59 450	2 057	3,4
MT	20 000 volts...	656 000	115 500	21	630 000	195 000	31
BT	230 volts...	628 000	124 000	19	615 000	195 000	32

Un milliard de francs par an

La convention s'inscrit dans la lignée des contrats déjà passés par EDF, autrefois avec le ministère de l'environnement, plus récemment avec les chambres d'agriculture, puis le CNPF et, en 1990, avec l'Etat pour la gestion des barrages. Elle servira de cadre et de modèle aux accords que l'établissement public négociera avec les régions, les départements et les communes. L'entreprise s'engage à la fois dans une politique contractuelle et de décentralisation. Elle accentue l'effort déjà prévu dans son «plan environnement» de l'automne 1991. L'application de la convention présente implique des dépenses supplémentaires évaluées à 1 milliard de francs par an durant quatre ans, puis de 1,5 milliard de francs par an sur une longue période. Elle suppose aussi un recyclage des cadres de la maison, auxquels on demande une sorte de révolution culturelle. Bref, en exécutant ce rattrapage sous la pression des circonstances, EDF épouse son temps. L'entreprise se prépare à affronter l'inévitable concurrence européenne d'après-demain.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) En moyenne tension (20 000 volts), la France a enterré 21 % de ses lignes, l'Italie 23 %, la Grande-Bretagne 44 %, l'Allemagne 56 %, la Belgique 74 %, les Pays-Bas 98 %.

□ **Transport de plutonium vers le Japon : Greenpeace proteste.** – L'organisation écologiste Greenpeace a demandé, lundi 24 août, l'abandon immédiat du projet de transport de plutonium de l'usine française de la Hague (Manche) vers le Japon. Un cargo japonais, le *Akatsuki Maru*, vient en effet de quitter le port de Yokohama pour prendre livraison dans six semaines d'environ une tonne de plutonium à Cherbourg (*le Monde* du 25 août). Inquiète d'un tel transport, l'organisation Greenpeace, malgré la surveillance rapprochée dont le bâtiment fera l'objet, estime que «la France se prête à un jeu dangereux pour l'environnement et la sécurité internationale» et «qu'un accident de transport affectant une telle quantité d'un des produits les plus toxiques existant à la surface de la planète pourrait avoir des conséquences catastrophiques». – (AP.)

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Manger pour vivre

En annonçant un « plan d'action mondial » contre la malnutrition, l'OMS et la FAO s'attaquent à l'ensemble des problèmes alimentaires de l'espèce humaine, de la famine à ... l'obésité

GENÈVE

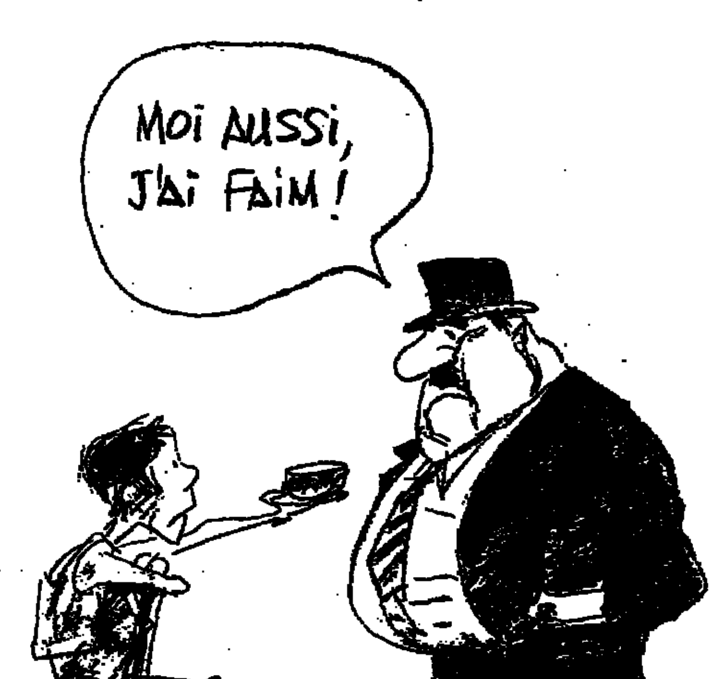
de notre envoyé spécial

LA production alimentaire de la planète étant ce qu'elle est, et les connaissances médicales sur les pathologies de la nutrition étant ce qu'elles sont, pourquoi certains mangent-ils si peu, d'autres si mal? En annonçant, comme ils viennent de le faire (*le Monde* du 21 août) le lancement, en décembre prochain, d'un « plan d'action mondial » sur la malnutrition, les responsables de l'OMS et de la FAO semblent ne pas craindre l'ampleur du défi qu'ils se lancent (1). A la différence de la plupart des actions sanitaires engagées à l'échelon international, ce plan aborde en effet, sous une bannière commune, une pathologie multiforme, touchant une part considérable de l'humanité, concernant à la fois ceux qui meurent de faim, ceux qui sont victimes de sous-alimentation chronique et d'une forme ou d'une autre de carence, mais aussi tous ceux qui ne savent pas trouver, dans le riche éventail qui leur est proposé et accessible, les recettes d'un équilibre alimentaire.

Le bilan fourni à l'occasion de la réunion de Genève est, dans sa globalité, tout à fait accablant. Au risque de lasser, il faut en rappeler les principaux points. La malnutrition et, plus encore, la faim demeurent les principaux fléaux auxquels sont quotidiennement confrontés les plus pauvres de la planète. Selon les statistiques internationales, la malnutrition aiguë touche directement un habitant sur cinq des pays en voie de développement. Près de 200 millions d'enfants souffrent d'un déficit dans les apports en protéines et en énergie, et plus de deux milliards de personnes sont, dans le monde, victimes de carences en oligo-éléments.

L'un des indicateurs les plus couramment employés pour évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle globale est la DEA (disponibilité énergétique alimentaire). Il s'agit d'une estimation de la quantité moyenne d'énergie disponible pour la consommation par personne et par jour. Selon la FAO, à la fin des années 80, 60 % de la population mondiale vivait dans des pays où la DEA dépassait 2 600 calories par personne et par jour. En revanche, dans une dizaine de pays (où vivent plus de 120 millions de personnes), la DEA est, en moyenne, inférieure à 2 000 calories par personne, ce qui signifie que la famine et la malnutrition y sévissent sur une très large échelle. A titre de comparaison, la DEA en Europe ou en Amérique du Nord atteint ou dépasse les 3 500 calories.

« *Le problème est particulièrement grave en Afrique subsaharienne, où les disponibilités alimentaires sont tombées à un niveau critique*, indiquent l'OMS et la FAO. *La crise alimentaire est actuellement aiguë dans une grande partie de l'Afrique australe et orientale, en raison de la grave sécheresse de 1992, qui, s'ajoutant à des troubles civils persistant dans plusieurs pays, a réduit encore des disponibilités alimentaires déjà beaucoup trop faibles. La sécheresse a notamment eu des effets dramatiques sur les cultures de toute l'Afrique australe (sauf l'Angola), où la production vivrière a diminué d'environ 60 %. On signale déjà un début de famine au Mozambique. Les effets de la sécheresse ont été particulièrement dévastateurs dans le secteur de l'élevage, dont une grande partie de la population d'Afrique australe est tributaire. Quelque dix-huit millions de personnes sont en danger et doivent être aidées de toute urgence jusqu'à la fin de l'année. L'Afrique du Sud et le Zimbabwe, habituellement pays producteurs, devront eux-mêmes importer de grandes quantités de produits alimentaires cette année. En Ethiopie, au Kenya, en Somalie et en Ouganda, on signale des disettes graves et, si une grande opération d'aide n'est pas rapidement lancée, la famine s'étendra à toute la corne de l'Afrique.* »



Baisse de la proportion de sous-alimentés

Même si la FAO estime qu'à la fin des années 80 près de 780 millions d'habitants des pays en voie de développement n'avaient pas, de façon chronique, l'apport calorique indispensable pour mener une vie active et saine, on a précisé à Genève que la production alimentaire mondiale est amplement suffisante pour fournir la nourriture nécessaire à l'ensemble de l'humanité. Les multiples drames suggérés au travers des bilans joints des deux organisations internationales ne doivent pas non plus masquer les améliorations observées ces dernières années. Ainsi, dans les pays en voie de développement, le nombre des personnes sous-alimentées de manière chronique a régulièrement diminué au cours des vingt dernières années. 941 millions de personnes souffraient de sous-alimentation chronique en 1969-1971. On est passé à 786 millions en 1988-1990.

Cela signifie que, dans ces pays, la proportion de sous-alimentés a baissé de 36 % à 20 %. Cette amélioration globale recouvre, certes, des disparités régionales. En Afrique, la proportion de la population souffrant chroniquement de dénutrition est restée inchangée depuis les années 70, mais, en raison de la forte croissance démographique de la région (3 % par an environ), le nombre des personnes sous-alimentées a très fortement augmenté, passant de 100 millions en 1969-1971 à 168 millions en 1988-1990. Les progrès se sont ralentis dans les années 80 en Amérique latine, dans les Caraïbes comme au Proche-Orient. En revanche, en Asie, comme dans le Pacifique, l'amélioration a été continue, et la sous-alimentation ne touche plus que 19 % de la population contre 40 % il y a vingt ans.

La lecture médicale de l'ensemble des troubles et des pathologies liés au déficit et aux anomalies du comportement alimentaire est souvent très paradoxale. Elle aborde ainsi successivement :

● **La malnutrition protéino-calorique.** – On désigne sous cette expression différents syndromes caractérisés, pour l'essentiel, chez les enfants, par un arrêt ou un retard de croissance (syndrome polycarentiel, marasme de Kwashiorkor). Les victimes de formes aiguës de cette insuffisance alimentaire sont, avant tout, les nourrissons et les jeunes enfants, dans la mesure où leurs besoins protéiques et caloriques sont élevés par rapport à leur masse corporelle et où ils sont particulièrement exposés aux maladies infectieuses. Si l'on se reporte aux dernières études effectuées à partir de données anthropométriques infantiles, la prévalence de la déficience pondérale apparaît en déclin. En 1990, en Asie, 155 millions d'enfants au total, et 44 % des enfants de moins de cinq ans, avaient un poids insuffisant. Cependant, le nombre total et le pourcentage ont tous deux diminué depuis 1975 et, selon les spécialistes, cette tendance devrait se poursuivre. En Afrique, il y avait, en 1975, près de 20 millions d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale. Ce chiffre dépassait 27 millions en 1990 et devrait atteindre 36 millions d'ici 2005. Cependant, le pourcentage a légèrement diminué, passant de 26 % à 24 %. Dans la région des Amériques, le nombre d'enfants souffrant de cette insuffisance est tombé de 8 millions en 1975 à moins de 7 millions aujourd'hui. La malnutrition protéino-calorique est étroitement associée à ces autres indicateurs de santé publique que sont la mortalité périnatale et infantile et l'insuffisance de poids à la naissance. Si l'on fixe à 2 500 grammes le seuil de la normalité, l'OMS estime que, dans le monde, 17 % des enfants naissent avec un poids insuffisant.

Troubles de la croissance

● **Les carences en micro-nutriments.** – Moins spectaculaires et, dès lors, moins bien connues que la malnutrition protéino-calorique aiguë, ces carences sont très largement répandues. Celle en iode, par exemple, concerne directement plus d'un milliard de personnes vivant dans des régions où la teneur en iode du sol est insuffisante. Parmi elles, 200 millions sont atteintes de goitres, et 26 millions de divers troubles mentaux pouvant aller jusqu'au crétinisme. La carence en vitamine A provoque notamment de graves troubles oculaires. On situe ainsi entre 250 000 et 500 000 le nombre annuel des cas de cécité survenus chez des enfants privés des apports nécessaires en vitamine A. La carence en fer (à l'origine d'anémies) touche plus de 2 milliards de personnes à travers le monde et n'épargne aucun pays. Elle concerne avant tout les femmes et les jeunes enfants. Lorsqu'ils sont atteints de cette carence, ces derniers présentent des troubles de la croissance physique et du développement intellectuel.

● **Les comportements alimentaires pathogènes.** – On sait aujourd'hui à quel point une alimentation apparemment suffisante en volume, mais déséquilibrée, peut être étroitement corrélée à l'obésité, aux maladies cardio-vasculaires, à l'hypertension artérielle, à différentes lésions cancéreuses, ou encore à différentes maladies de l'appareil digestif. Même s'il est difficile ici de dissocier le comportement alimentaire du mode de vie (stress, tabagisme, sédentarité, etc.) induits notamment par une urbanisation croissante, tout indique que l'apport alimentaire joue un rôle majeur. On sait, depuis plusieurs décennies déjà, que l'augmentation de fréquence de ces maladies est liée à un apport excessif d'énergie, notamment sous forme de lipides et de graisses saturées ainsi que, dans une certaine mesure, d'alcool et de sel. Les campagnes d'éradication sanitaire lancées dans différents pays pour encourager la population à adopter un comportement préventif semblent, dans certains cas, commencer à porter leurs fruits. Selon l'OMS, c'est notamment le cas au Japon, au Canada, aux Etats-Unis, en Australie et en Finlande. A l'inverse, ce type de pathologie augmente notablement en Thaïlande, en Egypte, en Equateur, en Pologne et en Yougoslavie. En France, l'intérêt croissant du plus grand nombre pour les différents aspects de l'alimentation et la vulgarisation – parfois anarchique, il est vrai – ayant pour objet le bon comportement diététique permettent d'espérer que l'on améliore les progrès encore tout relatifs observés par l'OMS.

Dans leur forme actuelle, la « Déclaration mondiale » et le plan d'action OMS-FAO sur la nutrition ne cherchent visiblement pas à traiter efficacement et rapidement de l'ensemble de ces questions. Après une série de déclarations d'intention et d'exhortations à une collaboration plus étroite entre les différentes agences des Nations unies, ce plan fixe une série d'orientations visant *à « éliminer les formes extrêmes de faim et de malnutrition à l'approche du troisième millénaire »*. Les participants à la prochaine conférence de Rome se donneront-ils ou non les moyens de faire en sorte que cet objectif minimal, mais essentiel, soit un jour atteint?

JEAN-YVES NAU

(1) La réunion préparatoire de la conférence internationale sur la nutrition s'est tenue à Genève du 18 au 24 août. La prochaine conférence de Rome, à laquelle participeront plus de 150 pays (5-11 décembre 1992), aura pour secrétaire général le docteur V. Ramalingaswami (Inde).

Imbroglio autour du génome

La polémique autour de la prise de brevets sur les gènes humains empoisonne la communauté scientifique internationale

EN juin 1991, le National Institute of Health (NIH) américain avait déposé, auprès du bureau américain des brevets (US Patent Office), une première demande de brevets portant sur 347 séquences génétiques humaines « partielles » – autrement dit des fragments de gènes dont on ne connaît ni la nature ni l'éventuelle fonction biologique. Le 12 février dernier, déclarant qu'il était *« de son devoir de tirer les bénéfices de recherches financées par l'impôt »*, l'agence gouvernementale (dépendant du département de la santé) tentait aux Etats-Unis une deuxième offensive, portant cette fois sur 2 375 séquences supplémentaires (*le Monde* du 4 mars). Soit, au total, près de 3 % du génome humain, pour lesquels le NIH déposait également une demande, le 19 juin, auprès de l'Office européen des brevets (European Patent Office).

Dès le départ, l'attitude du NIH avait été clairement explicitée par sa directrice, Mme Bernadine Healy, ainsi que par M. Craig Venter, auteur du séquençage des fragments génétiques incriminés. L'objectif était double : d'une part, provoquer le débat sur la propriété intellectuelle en matière de génétique humaine – terrain sur lequel, indiscutablement, persistent de criantes lacunes juridiques, – d'autre part, s'assurer en priorité les droits à venir sur les informations issues du programme Génome humain, dont on prévoit déjà des retombées économiques considérables. Un coup de force qui, s'il réussissait, reviendrait à s'approprier des droits sur un objet de connaissance fondamentale – une « première » dans l'histoire des sciences – et qui jetterait à bas la dimension éthique et universelle du programme Génome humain.

Lorsque avait été lancé, en 1987, ce gigantesque projet de recherche international visant à décrypter d'ici à l'an 2000 l'intégralité de notre patrimoine héréditaire (notamment les milliers de gènes impliqués dans des maladies héréditaires), la communauté scientifique, dans son ensemble, s'était en effet accordée à considérer que les séquences d'ADN humain ne seraient pas brevetables, du moins tant que l'on ne connaîtrait pas leur fonction et leur éventuelle utilité biologique ou médicale.

« Un prodigieux programme coopératif »

Premier organisme de recherche à rompre ce contrat tacite, le NIH n'en a pas moins joué sur du velours, tant le flou juridique subsiste en matière de brevetabilité du vivant. Sans entrer dans de subtils distinguos entre législations européennes et américaines, trois critères sont traditionnellement retenus par le droit du brevet : la nouveauté, l'inventivité et l'application industrielle. Mais la frontière entre « découverte » et « inventivité » reste mince, les gènes de fonction connue étant considérés comme inventions lorsqu'ils sont utilisés dans un but agronomique ou biomédical. De même la notion d'application industrielle peut-elle prêter à confusion, les séquences génétiques non caractérisées pouvant être utilisées comme sondes moléculaires pour isoler les gènes correspondants dans les chromosomes.

C'est sur cette ambivalence qu'a misé le NIH pour tenter, au-delà de toute préoccupation éthique, de s'approprier les droits à venir sur plusieurs milliers de séquences génétiques humaines, déclenchant un tollé de protestations quasi général dans la communauté scientifique internationale. En France, pays fortement impliqué dans le projet Génome, le Comité national d'éthique se prononçait, dès l'année dernière, pour la *« non-commercialisation du génome humain »* (*le Monde* du 7 décembre 1991). Position fermement soutenue par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, qui estimait, dans une lettre parue le 21 décembre dans la revue américaine *Science*, que *« la tentative de commercialisation des données brutes issues de l'étude du génome humain marquerait la fin de ce qui est encore, aujourd'hui, l'un des plus prodigieux programmes coopératifs du monde »*.

Quelques mois plus tard, l'Europe se prononçait à son tour. Le 15 mai dernier, le comité CAN-HUG, chargé de conseiller la Commission des Communautés européennes sur le programme Génome, dénonçait à l'unanimité la prise de brevets sur des fragments génétiques de fonction inconnue, et appelait de ses vœux la création d'un accord international sur ce sujet. Un consensus également souhaité par le Japon, où les responsables scientifiques se sont prononcés sans ambiguïté pour la libre circulation des données issues du patrimoine héréditaire humain.

Le seul soutien apparent à la politique du NIH est venu de la Grande-Bretagne, où le Medical Research Council (MRC), organisme fédérateur de la recherche sur le génome, annonçait en avril dernier un projet de demande de brevets portant sur plus de deux mille séquences génétiques partielles. Une mesure protectionniste qui n'aura guère surpris la communauté scientifique, puisque le même organisme avait proclamé, dès juillet 1991, son intention de faire payer aux industriels l'accès à sa base de données génétiques. Conséquence : plusieurs laboratoires français, italiens et allemands ont d'ores et déjà cessé de soumettre leurs données au MRC britannique...

L'inquiétude de l'industrie américaine

« L'attitude des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne est totalement contraire à la tradition de la recherche scientifique », estime Charles Auffrey, responsable du programme français de séquençage Genexpress (1), grâce auquel vient d'être déterminée la séquence partielle de plusieurs milliers de gènes s'exprimant dans les lymphocytes T humains. *« Tenter d'imposer un contrôle sur l'acquisition des données à un stade aussi précoce de la connaissance, c'est un peu comme si l'on cherchait à déposer des brevets sur l'alphabet, sur la table des éléments chimiques ou sur les particules élémentaires! »* La polémique est d'autant plus violente que la position du NIH, même aux Etats-Unis, est loin de faire l'unanimité. Après avoir déclenché les protestations de nombreuses personnalités scientifiques, et contribué à la récente démission de M. James Watson, prix Nobel de médecine et « père » du projet Génome au sein du NIH (*le Monde* du 18 avril), l'« OPA » tentée sur les gènes humains par le NIH divise désormais les agences gouvernementales.

Lors d'une réunion interministérielle organisée le 21 mai dernier à Washington, à la demande de M. Allan Bromley, la National Science Foundation (NSF) et le Department of Energy (DOE) se sont ainsi violemment opposés au principe de la brevetabilité des séquences génétiques partielles, estimant que cette pratique, si elle se généralisait, *« constituerait un frein considérable au développement de la recherche et viderait de toute substance les brevets authentiques »*.

Plus révélatrice encore : l'inquiétude exprimée par l'industrie américaine, qui n'apprécie guère de voir une agence gouvernementale la devancer sur la future appropriation des droits relatifs au génome. Après plusieurs mois de silence, la puissante Industrial Biotechnology Association (IBA), qui regroupe 80 % des sociétés de biotechnologies américaines, a exprimé avec vigueur, il y a quelques semaines, son opposition à ce type de brevets. Ces derniers risquant, selon elle, d'*« avoir un effet dissuasif pour des développements ultérieurs, en forçant les compagnies de biotechnologies à travailler sous licence avec le NIH »*.

De l'avis de la plupart des experts, les demandes du NIH, aux Etats-Unis comme en Europe, seront vraisemblablement refusées. Mais les offices de brevets ne se prononceront pas avant plusieurs mois, voire plusieurs années, et le conflit, qui prend désormais une dimension mondiale, risque d'ici là d'entraver considérablement la collaboration scientifique autour du projet Génome. La concertation entre les Etats membres de la CEE permettra-t-elle, dans ce domaine, d'aboutir plus rapidement à un consensus? De la diligence de Bruxelles à définir une position commune et unanime en matière de brevetabilité des séquences humaines, et à inscrire celle-ci dans le droit européen, dépendra sans nul doute le dénouement de cet imbroglio éthique, scientifique et économique, dont les données issues de notre patrimoine héréditaire sont d'ores et déjà devenues les otages.

CATHERINE VINCENT

(1) Coordonné au sein du Généthon, structure de services à but non lucratif mise à la disposition de la communauté internationale par l'AFM (Association française contre les myopathies) et le CEPH (Centre d'étude du polymorphisme humain), le programme Genexpress vise au séquençage systématique d'une certaine catégorie de fragments génétiques humains, dits « ADN complémentaires ». Outre l'AFM, ce programme est financé par le CNRS, le ministère de la recherche et la CEE.

SCIENCES • MEDECINE

Notre-Dame-la-Grande, la dessalée

Les pierres du chef-d'œuvre roman de Poitiers, gravement malades, vont être soignées

UNE passerelle métallique est le passage obligé pour les nombreux touristes qui veulent voir la célèbre façade ouest de l'église romane Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. Au pied de la façade, à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, un fossé bordé de murs de mortier à la chaux descend à 2 mètres de profondeur. Quant à la première travée de l'église, elle est interdite au public : outre le fossé, son sol a été creusé pour des fouilles préalables aux travaux de restauration.

Notre-Dame-la-Grande, en effet, *est malade, et depuis longtemps.* L'église a été construite au douzième siècle *et elle a été restaurée d'abord* trois siècles plus tard, puis aux dix-neuvième et *vingtième siècles.* Avec plus ou moins de bonheur et d'efficacité...

Comme cela arrive à tous les monuments anciens, surtout à ceux qui se trouvent dans des villes, les pierres de Notre-Dame-la-Grande sont attaquées par des agents destructifs divers qui, pour l'essentiel, dépendent du niveau qu'elles occupent dans l'édifice (1).

En haut, le troisième registre – c'est-à-dire le fronton et les deux tou*relles-clochetons – n'est pas trop* atteint, comme en témoigne sa cou*leur relativement claire. A cette hau*teur (plus de 11 mètres) en effet, la *pluie frappe directement l'édifice et* en lessive continuellement les *pierres : celles-ci en sont un peu éro*dées, mais les suies ne peuvent s'y accrocher. *Là, seuls peuvent se fixer* des lichens. Ces colonies végétales s'attachent *solidement à leur support* en y pénétrant et peuvent ainsi contribuer à la désagrégation des pierres. Mais on peut penser qu'un tapis de lichens peut tout de même protéger son support des effets du vent ou de la pollution de l'air. En outre, les lichens anciens se développent très lentement et leur enlèvement peut donner place libre à de nouvelles colonies jeunes, donc beaucoup plus actives.

Le deuxième registre – la deuxième corniche et les statues des apôtres et saints, entre 6,50 et *11 mètres – pose plus de problèmes.* Certaines de ses parties sont, elles aussi, *exposées aux pluies directes,* qui les lessivent et les érodent un peu *car ces eaux «météoriques» sont* chargées de composés soufrés (issus de la combustion du charbon, du pétrole et un peu du gaz naturel).

Mais dans les zones du deuxième registre protégées des pluies, les pierres sont noires : elles sont recouvertes d'une croûte faite de gypse et de particules de suie.

Comme nous l'a expliqué Véronique Vergès-Belmin, géologue au laboratoire de recherche sur les monuments historiques, les spécialistes ont deux théories pour rendre compte de la formation du gypse (qui est un sulfate de calcium hydraté). Ou bien le dioxyde de soufre (SO_2) gazeux présent dans l'air réagit directement sur le calcaire. Ou bien – et c'est l'hypothèse la plus communément admise – le SO_2 gazeux est dissous dans l'eau de l'atmosphère et donne de l'acide sulfurique, qui réagit sur le calcaire. Quel que soit le processus, il y a formation de sulfate de calcium (le gypse), qui retient les particules de suies et devient ainsi une croûte noire.

Le premier registre – du sol à 6,50 mètres, ce qui y inclut la grande frise sculptée, un des joyaux de Notre-Dame-la-Grande – est dans un très mauvais état car il est soumis à des attaques multiples. Les pierres sont, comme une partie de celles du deuxième registre, couvertes de la croûte noire de gypse et de suies et, en plus, elles sont rongées par des nitrates et du sel (chlorure de sodium, ou halite pour les minéralogistes) qui dissolvent ou desquament les sculptures au point d'en avoir fait disparaître certaines !

Des études pluridisciplinaires

Bref, l'état de Notre-Dame-la-Grande était tel qu'en 1979 Michel Parent, alors inspecteur général des Monuments historiques, a lancé un grand programme d'études de l'église, programme qui était, forcément, pluridisciplinaire étant donné la multiplicité des problèmes à résou*dre. Effectivement,* l'équipe qui a mené ces années d'études et d'essais *comprenait des géologues, des archi*tectes, des historiens d'art, des archivistes, des *restaurateurs, des chi*mistes, notamment.

Les études ont montré que les pierres de la façade ouest de Notre-Dame-la-Grande sont de cinq calcaires différents. Mais on peut penser qu'à la construction on n'a utilisé que deux de ces cinq calcaires, les trois autres venant probablement des restaurations successives. Pour compliquer les choses, ces différents calcaires ne réagissent pas de la même façon aux attaques des agents polluants !



PHOTO D.R.

L'ange et la Vierge de l'Annonciation font partie de la frise sculptée qui court à 5-6 mètres de hauteur au-dessus du portail et des deux arcatures aveugles de la façade ouest de l'église Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. La Vierge est en cours de nettoyage d'essai à la pâte Mora : elle est recouverte du film empêchant la dessication de la pâte. *Mais la pierre blonde apparaît déjà,* tout comme est déjà visible le nom «Maria» peint à côté de la tête de la Vierge. L'ange, qui n'a été l'objet d'aucun traitement, est encore «enduit» de la croûte noire de gypse et de suies qui s'est constituée au cours des siècles.

Recherches et essais terminés, fouilles archéologiques menées à bien, les travaux de restauration ont pu commencer au cours de cet été 1992 et devront être achevés en 1995, la maîtrise d'ouvrage étant assurée par Alain Rieu, conservateur régional des Monuments historiques (direction régionale des affaires culturelles), et la maîtrise d'œuvre par François Jeanneau, architecte en chef des Monuments historiques. Le coût *total de la remise en état de la façade* ouest et de la première travée de *l'église est estimé à 11 millions de* francs, dont 40 % sont donnés par *l'Etat (ministère de la culture),* 22,5 % par la ville de Poitiers, propriétaire de *Notre-Dame-la-Grande,* 22,5 % par le département de la *Vienne* et 15 % par la région Poitou-Charentes.

Pour les lichens du troisième registre, l'accord s'est fait pour une application de lichenicide suivie d'un lavage délicat.

Saunerie et boucheries

Pour la croûte de gypse et de suies, il a été décidé d'employer la pâte mise au point par l'Italien Mora. Cette pâte est faite d'un gel cellulosique chargé d'EDTA (acide éthylène-diamine-tétra-acétique) additionné de bicarbonate de sodium et d'ammonium. La dessiccation de la pâte appliquée sur *les pierres* est freinée par un film plastique. Après quelque temps, la pâte est enlevée par un lavage qui emploie le moins d'eau possible. L'opération est recommencée plusieurs fois. Le nettoyage est terminé, en particulier sur les parties les plus fragiles ou sur les pierres les plus encrassées, par un microsablage à la fine poudre d'alumine (12 microns) lancée sous très faible pression. Ces procédés ont l'avantage de ménager la pierre et de préserver les vestiges de polychromie qui existent encore – parfois en plusieurs couches superposées – sous la croûte noire.

Le plus difficile à résoudre a été le *problème posé par les nitrates et le* sel, qui sont présents en surface et en *profondeur dans les pierres-pare*ments et dans le mortier de blocage (2), du sol *jusqu'à la hauteur* d'un peu plus de 6 mètres. L'existence des nitrates – issus de l'oxydation de l'azote de matières organiques – *s'expliquait facilement :* comme dans toutes les églises, de *nombreuses inhumations ont été* faites dans Notre-Dame-la-Grande... *Les fouilles préalables,* faites du 9 décembre 1991 au 31 mars 1992 sous la direction de *Brigitte Boissavit-Camus,* ingénieur au service régional de l'archéologie, *ont d'ail*leurs mis au jour des sépultures contenant une demi-douzaine de squelettes complets, des ossements épars et, ce qui est rarissime, une tresse brune bien conservée. Et tous ces vestiges humains contenaient aussi du sel.

D'où pouvait donc venir ce sel sur*prenant, dont la présence avait été* signalée au moins pendant les restau*rations du dix-neuvième siècle et que* l'on avait essayé en vain de faire disparaître en surélevant par des matériaux «propres» le sol à l'extérieur et à l'intérieur de l'église ? Des recherches d'archives ont permis de proposer une réponse. Jusque vers 1840, dix-sept échoppes à sol de terre battue se pressaient le long de la façade sud de Notre-Dame-la-Grande. L'une d'entre elles a été occupée, au moins de 1731 à 1740 (on a retrouvé les baux dans les archives), par un saunier, c'est-à-dire par un marchand de sel. Rappelons que le Poitou *était exempté du* monopole royal de la gabelle et que le commerce – et la contrebande – du sel y était très actif. Parmi les autres boutiquiers d'autrefois, *il y* avait plusieurs bouchers qui, sans aucun doute, utilisaient le sel pour conserver la viande.

Les sols de toutes ces boutiques *devaient être gorgés de sel* et celui-ci s'est très vraisemblablement infiltré, *avec les eaux de pluie et de lavage,* dans les remblais et le sous-sol environnants, où *ils ont séjourné long*temps. Là, en compagnie des nitrates, le sel a été dissous dans l'eau. L'eau, chargée de tous ces sels, remonte dans les murs par capillarité, la hauteur de la remontée variant avec la structure des matériaux et la rapidité de l'évaporation de l'eau. Mais, en s'évaporant par les pores de la pierre, l'eau y laisse les sels dont elle est chargée. Ceux-ci cristallisent. Ce qui impose aux pores de la pierre des tensions, pressions et cisaillements ayant tous pour effet de faire éclater la structure de la pierre.

La première chose a donc été de faire des drains (les fossés intérieur et extérieur), qui seront remplis de cailloux, garnis d'un tuyau perforé en plastique et fermés dans leur partie haute par une grille d'aération. Ces drains collecteront une partie de l'eau chargée de sels et en faciliteront l'évaporation. Ainsi la capillarité ne pourra plus faire monter cette eau à 6 mètres de haut. En outre, les sols actuels seront remplacés à l'intérieur et à l'extérieur de l'église par des sols sains.

Reste à soigner les pierres *«salées». Le mortier de blocage sera* remplacé par une mortier neuf. Cela *suppose le démontage puis le remon*tage des deux parements. Quant aux pierres *composant l'extérieur et l'in*térieur du mur de la façade ouest, *plusieurs centaines, dont* celles qui avec leurs joints portent des traces de polychromie *et sont indémontables,* seront «dessalées» *in situ* par trois *applications* successives de compresses portant une pâte épaisse faite *de cellulose en poudre délayée dans* de l'eau déminéralisée. Mais quatre *cents pierres seront démontées,* dessalées puis remontées. Pour neuf *pierres qui sont très abîmées* au point que leur décor sculpté a été *entièrement rongé, il a été décidé de* les remplacer par des pierres neuves *venant des mêmes carrières,* retrouvées dans la région par les géologues *de l'équipe pluridisciplinaire.*

Aussi prometteuses soient-elles, les méthodes de nettoyage, choisies après de longs essais menés au laboratoire de recherche sur les monuments historiques et par les Etablissements Groux (de Neuville-de-Poitou, Vienne), qui appliqueront ces traitements, n'enlèveront qu'une *partie des sels présents* dans les pierres. Mais l'action conju*guée des traitements partiels et des* drains devrait tout de même protéger Notre-Dame-la-Grande des outrages des ans et des hommes – au moins pour un certain temps.

YVONNE REBEYROL

(1) Les «maladies» des monuments, les traitements divers et quelques cas particuliers de monuments malades (dont celui de *Notre-Dame-la-Grande) sont très bien* expliqués dans l'ouvrage collectif *la Conservation de la pierre monumentale en France* publié conjointement en 1992 par les Presses du CNRS et le ministère de la culture.

(2) *Dans beaucoup d'édifices,* les murs de pierres sont constitués, en fait, de deux parements de pierres reliés par un blocage, mélange de cailloux «tout venant» et de mortier.

JUSTICE

Le mouvement des surveillants de prison s'est terminé sans révocations

Au terme de huit jours de mouvement, les surveillants de prison avaient *tous repris le travail, mardi* 25 août. Les lettres de mise en demeure envoyées par la direction de l'administration pénitentiaire aux derniers récalcitrants ont mis fin aux quelques blocages qui subsistaient encore lundi 24 août. Contrairement au mouvement de 1989, aucune révocation n'a été prononcée sur la base du statut spécial, qui interdit aux surveillants le droit de grève.

Dans certains établissements, les surveillants manifestaient cependant leur mauvaise humeur en respectant à la lettre le code de procédure pénale ou en menant des opérations escargot. C'est notamment le cas dans un des derniers «bastions» du *mouvement, à la maison d'arrêt de* Villeneuve-lès-Maguelonne, non loin de Montpellier. *La direction de l'ad*ministration pénitentiaire devrait inviter prochainement *les syndicats* à discuter de la mise en œuvre des mesures prévues dans le relevé de conclusions issu des discussions qui ont eu lieu jeudi 20 août.

SPORTS

ATHLÉTISME

M. Serge Bord quittera en mars ses fonctions de directeur technique national

M. Serge Bord, le directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme (FFA), a annoncé, lundi 24 août, son intention d'abandonner ses fonctions en mars prochain, à l'issue de l'assemblée générale de cette fédération. M. Bord avait été mis en cause aux Jeux olympiques de Barcelone, lors de l'«affaire» Bruno Marie-Rose.

Le sprinter, qui avait réussi les minima qualificatifs du 100 m à la *dernière minute, n'avait pas été ins*crit pour l'épreuve olympique (*le Monde* du 1er août). Le DTN, qui avait déclaré assumer cette négligence – sur laquelle une enquête administrative a été ouverte – *avait alors* proposé sa démission.

Le président de la FFA, M. Robert Bobin, *lui avait demandé de rester* en poste pour préparer les championnats du monde de Stuttgart, en juillet prochain. Avant son départ, M. Bord *aura sans doute à donner des explica*tions à Mme Dominique Bredin sur les mauvais résultats de l'équipe de France à Barcelone.

« Un examen rigoureux »

Dans une communication au conseil des ministres du 19 août, le ministre de la jeunesse et des sports avait constaté que l'athlétisme français n'avait *«pas été à la hauteur des performances attendues». «La situation de cette discipline,* avait-elle ajouté, *les conditions de recrutement, de formation et d'entraînement vont faire l'objet d'un examen rigoureux (...) pour que nos athlètes puissent aborder plus efficacement les Jeux d'Atlanta.»*

HISTOIRE

Il y a cinquante ans, l'incorporation de force des Alsaciens et des Mosellans

Le drame des «malgré-nous»

Le 25 août 1942, en Alsace annexée, le pouvoir allemand promulguait le décret imposant le service militaire obligatoire dans l'armée du Reich. Cette incorporation de force, qui allait toucher environ 130 000 Alsaciens et Mosellans *mais aussi des Luxembourgeois,* a profondément marqué l'Alsace de l'après-guerre.

STRASBOURG

de notre correspondant

Les trois départements de l'est (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle) avaient été annexés de fait dès juin 1940 et placés sous une administration civile alle*mande chargée de leur «germa*nisation». Celle-ci affecta le *monde du travail, de la scolarité,* des loisirs, le nom des communes et des rues. En même temps furent mises en place des organisations d'embrigadement des habitants.

En avril et mai 1941 fut intro*duit le Reichsarbeitsdienst* (service du travail du Reich) à l'aspect *paramilitaire, obligatoire* pour les hommes et les femmes de 18 à 25 ans. *Parallèlement,* la propagande officielle invitait les *volontaires à rejoindre les rangs* de l'armée allemande, Wehrmacht ou Waffen-SS. Ce fut généralement un échec : les volontaires ne dépassèrent pas le millier. Les partisans allemands du service militaire obligatoire en Alsace et en Moselle l'emportèrent en août 1942 auprès d'Adolf Hitler lui-même : l'incorporation fut décidée le 19 août en Moselle, le 25 en Alsace. Les *conseils de révision* commencèrent dès septembre.

Un petit nombre de jeunes *tentèrent de fuir,* mais les sanctions furent sévères. Les pour*suites furent exercées sur l'en*semble des proches des *insoumis, les frontières fermées,* la répression systématique : sous la menace, ce sont *dix-neuf* classes d'âge en Alsace (1908 à 1926, parfois même 1927) et treize classes en Moselle qui endossèrent l'uniforme alle*mand : soit environ 85 000* Bas-Rhinois, 40 000 Haut-Rhinois et 30 000 *Mosellans.*

La grande majorité de ces «malgré-nous» fut envoyée sur *les fronts de l'Est. Dispersés* dans les unités allemandes, certains *s'évadèrent,* d'autres rejoignirent les lignes soviétiques. De nombreux Alsaciens et Mosellans faits prisonniers furent regroupés dans des camps spécifiques, *notamment,* dès 1943, celui de Tambov, à 400 kilomè*tres au sud-est de Moscou.*

De très nombreux témoignages attestent que la vie à Tambov et dans les camps semblables fut extrêmement dure : le *froid, la maladie, la sous-alimen*tation et les corvées provoquè*rent de nombreux décès.* Le rapatriement des Alsaciens et *Mosellans fut très lent après la* guerre, variant selon les hauts et les bas des relations franco-soviétiques de l'époque. Le dernier «malgré-nous» relâché, Jean-Jacques Remetter, ne rejoignit l'Alsace qu'en 1955. De très nombreuses familles n'eurent jamais de nouvelles d'incorporés disparus. Au total, on compte que 40 000 d'entre eux, morts au front ou dans les camps, ne *revinrent jamais.*

Le procès d'Oradour

Les «malgré-nous» rentrés en Alsace se heurtèrent à l'incompréhension d'une partie de la population française, parfois même à son hostilité. Cette der*nière culmina en 1953,* lors du procès d'Oradour-sur-Glane : parmi les vingt et un soldats de la division SS «das Reich» accusés des atrocités commises en juin 1944 dans ce village du Limousin, quatorze étaient alsa*ciens,* dont douze incorporés de force. Après les condamnations, un important *mouvement des* élus alsaciens provoqua à la Chambre le vote d'une loi d'amnistie pour ces «malgré-nous».

De longues négociations avec *l'Allemagne* ont abouti *au verse*ment par la République fédérale, entre 1984 et 1986, de 250 millions de deutschmarks (770 millions de francs). Une fondation spécifique, l'Entente franco-allemande, installée à Strasbourg, a *réparti* cette indemnisation entre plus de 80 000 «malgré-nous» *ou leurs ayants droit.*

L'incorporation de force, qui avait touché de près ou de loin la grande majorité de la population alsacienne, a marqué plus d'une génération et a beaucoup *pesé* sur la vie politique et sociale de la *région depuis un demi-siècle.*

JACQUES FORTIER

L'Été festival

Le grand monde de Peter Gabriel

Festivals sous la marque WOMAD, disques sous label Real World : bilan d'une décennie consacrée aux musiques du monde

BATH

de notre envoyée spéciale

« Tout passe par le miroir de l'Europe, et l'Europe ne reflète que ce qui lui ressemble ». La conclusion, mi-amusée, mi-amère, est du musicien classique turc Kudsi Erguner, embarqué en cette fin de mois d'août dans le navire d'un prince du rock devenu capitaine de la *world music*, version anglo-saxonne, Peter Gabriel. Pour la deuxième année consécutive, le chanteur britannique a mis à la disposition de ses amis musiciens son moulin de Box – aux environs de Bath, dans le très vert Wiltshire – avec ses studios, son parc et ses bords de rivière. Au long d'une semaine un peu folle, on enregistre quelques kilomètres de bandes sous la houlette d'une dizaine de producteurs parmi les plus prisés (Simon Booth, Michael Brook, Daniel Lanois...), doublée de deux concerts bucoliques, *World in the Park*. Ce sont là les retrouvailles d'une grande tribu mondialiste où l'on entretient l'esprit de famille, où le chanteur de reggae sud-africain Lucky Dube devise avec l'Acadien Daniel Lanois, où les Londoniens du Galliano Project font les fous avec le musicien gnawa du Maroc Hassam Hakmoun, où la musique voudrait retrouver sa vocation de langage universel.

Kudsi Erguner, musicien et musicologue qui vit en France, est venu ici pour la première fois il y a quatre ans, à la demande de Peter Gabriel qui réalisait alors *Passion*, la bande originale de *la Dernière Tentation du Christ*, le film de Martin Scorsese. Il y est revenu l'an passé pour enregistrer les solos de ney (flûte en roseau) qu'on entend sur quatre titres de *Us*, le nouvel album du gentleman de Box. A paraître fin septembre après six ans d'un silence bien rempli, *Us* figurera au catalogue du label Real World, vingt-six albums à ce jour, enregistrés dans les studios du même nom, dans le moulin de Box.

Enregistrements à prix d'ami

Soldat parmi les soldats, la rock-star portera donc le numéro vingt-sept d'une collection qui a démarré avec *Passion* et a ensuite recruté du Pakistan (les Sabri Brothers, Nusrat Fateh Ali Khan) à la Tanzanie (Remmy Ongala) en passant par la Russie (Terem Quartet) ou les Etats-Unis (les Holmes Brothers). La collection Real World a trois ans, un âge encore trop tendre pour juger de son impact. Mais le WOMAD (*World of Music, Arts and Dance*), l'organisation qui a inspiré le label Real World a fêté ses dix ans les 16 et 24 août, avec les concerts *World In The Park*. Le WOMAD est aujourd'hui le vecteur d'une vaste entreprise de lobbying en faveur de la *world music*.

Sa venue au monde, en juillet 1982, sous la forme d'un Festival à Shepton-Mallet (Sommerset) dont l'affiche était novatrice (Jon Hassel, les Tambours du Burundi, les Musiciens du Nil, Echo and the Bunnymen, les Chieftains...) a été marquée par un cuisant échec commercial. Pour sauver la toute jeune équipe qu'il avait mise sur pied avec une poignée d'amis, dont Thomas Brooman, l'actuel directeur du WOMAD, Peter Gabriel avait dû reformer son groupe, Genesis, le temps d'un concert à Milton Keynes. Mais le concept de « village global » de la musique était bel et bien né.

Dix ans plus tard, le WOMAD a creusé les formes de son action. D'abord producteur de concerts (*lire l'encadré*), il est ensuite devenu organisateur de tournées (WOMAD Agency, depuis 1988) et s'est doté d'un secteur éducatif (WOMAD Foundation), qui publie des séries de livres-disques, *Exploring The Music of the World* et met en place des projets en direction des milieux scolaires. Enfin, le WOMAD éditeur musical (WOMAD Music Publishing) travaille la main dans la main avec Real World Records jusqu'à susciter certaines confusions. Real World puise dans la programmation des festivals WOMAD pour enrichir son catalogue, qui du même coup ressemble plus à un concert non-stop qu'à une véritable collection. En droite ligne du style WOMAD, *cool* et exigeant, une bonne franquette très professionnelle, la spontanéité est préférée à la rigueur lors des enregistrements, réalisés à prix d'ami (10 % du montant moyen de location), dans les conditions techniques optimales des superbes studios Real World (ouverts sur l'extérieur par de larges baies, confortables, conviviaux et suréquipés) aménagés par Peter Gabriel dans un bâtiment du dix-septième siècle et loués le reste du temps aux stars de la musique pop.

Cette confusion n'est d'ailleurs pas sans agacer le partenaire et distributeur de Real World, la multinationale Virgin. Car vendre l'idée du « village global », plutôt que l'image d'un artiste, n'est pas une mince affaire. Il n'est pas facile de convaincre le public d'acheter les disques de musiciens qui sont souvent au bout du monde, qui ont parfois publié des albums dans des collections plus ciblées et plus prestigieuses (Nusrat Fateh Ali Khan, chez Ocora), et dont la carrière suit son cours ailleurs. L'équilibre financier de l'édifice Real World tient donc à un fil, et au prestige de son patron.

Il y a le militantisme et le marché. Comme son pendant, le WOMAD, Real World est le lieu des contradictions actuelles de la *world music*, et plus profondément celui des déséquilibres Nord-Sud vus sous l'angle des musiques populaires. Côté marketing, on veut tirer les musiques du monde vers le rock, lieu de grand matraquage médiatique et de ventes qui se comptent en centaines de milliers, parfois en millions d'exemplaires. Cible avouée de Virgin : les 15-20 ans. Incompatible avec la musique soufie ou les longs développements tambourinaires africains. Côté militant, on voudrait faire la démonstration de la différence dans la similarité : tout le monde en fin de compte fait la même musique mais chacun à sa façon.

Conséquence : *« Le WOMAD cherche des éléments qui ressemblent à son esthétique. Les autres musiques n'y entrent pas, elles restent dans la catégorie « ethnique ». C'est un postulat de départ*, explique Kudsi Erguner. *C'est certainement enrichissant pour le public européen, mais peut-être appauvrissant pour les pays dont les musiques sont aujourd'hui menacées de mort par uniformisation »*. L'admission dans la famille WOMAD-Real World proportionne-t-elle l'adoption d'un style ? *« Plutôt un climat. Je suis là*, poursuit Kudsi Erguner, *en tant qu'individu, pas comme le représentant de la musique classique turque. J'ai trouvé en Peter Gabriel de grandes qualités humaines, et je prends ici énormément de plaisir à jouer avec des musiciens très éloignés de ma sphère musicale d'origine. »*



PICTO

Peter Gabriel dans les studios Real World

Le WOMAD a ses ennemis, les opposants à la globalisation mondialiste, et ses envieux. Car, en dix ans de hauts et de bas, l'organisation a réussi à se positionner en grand ordonnateur de la *world music*. Une percée qui ne s'explique pas seulement par le rayonnement de Peter Gabriel, mais aussi par la ténacité et les talents commerciaux de son directeur, Thomas Brooman. A la tête d'une équipe d'une vingtaine de permanents, aidés d'une kyrielle de passionnés bénévoles, cet homme courtois, à la réputation de businessman féroce, est parvenu à convaincre le monde musical, en particulier en Europe du Nord, que « hors WOMAD, point de salut » grâce à un sens tout anglo-saxon des affaires : plaquettes de présentation impeccable, solutions commerciales originales... Enthousiasme, disponibilité, professionnalisme et ardeur au travail se combinent à des cachets d'artistes révisés à la baisse, une logistique minimale et une politique de découvertes et de recherches qui profite souvent des efforts de plus courageux que soi.

La France, par exemple, fut une pionnière en la matière, avec ses collections de disques de réputation internationale (Ocora, CNRS, UNESCO), et ses festivals défricheurs (celui d'Angoulême en premier lieu). Force est de constater que bon nombre d'artistes aujourd'hui intégrés à la famille WOMAD sont passés par Paris avant d'aborder les rivages anglais. Certains labels indépendants, bien implantés dans des secteurs réputés difficiles, voient du coup dans l'organisation anglaise un prédateur en puissance. C'est oublier que pour les artistes, le WOMAD est attractif. Youssou N'Dour le décrit comme *« un des rares endroits où les artistes africains puissent avoir des informations sur ce qui se fait ailleurs »*. Mais aujourd'hui, le Sénégalais est devenu trop grand et trop cher pour un WOMAD incapable – faute d'argent – de faire venir les grands artistes indiens, africains, arabes ou brésiliens pourtant souvent ignorés par l'Europe.

L'ambiguïté du WOMAD, et des disques Real World, repose sur le fait qu'elle apparaît comme la seule organisation représentative de la *world music*, alors qu'elle n'en est qu'une facette. En se regroupant l'an passé au sein de l'European Forum of Worldwide Music Festivals, une trentaine d'organisateurs de festivals programmant les musiques du monde (dont le WOMAD, Musiques métisses d'Angoulême et le Printemps de Bourges) ont esquissé le schéma d'une scène mondiale sans restrictions esthétiques. Dans ce cadre, libéré de la tentation du monopole, le WOMAD pourrait jouir paisiblement du capital de sympathie, d'amitié partagée, de la réputation d'expérimentateur de la nouvelle cuisine musicale qu'il mitonne depuis dix ans.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Worlwide, Ten Years of WOMAD. Ed. WOMAD Communications and Virgin Records, 100 pages, 1 disque compact. Superbement illustré. L'histoire (en anglais) de dix ans d'aventure WOMAD. Une compilation très intelligente en dix-sept titres pour comprendre de quoi il retourne. Chez les disquaires, prix moyen 190 F.

Spectacles « clés en main »

Le fonctionnement du WOMAD est aussi simple qu'efficace. A la fois association à but non-lucratif et prestataire de services, l'organisation de Thomas Brooman fonctionne avec peu de trésorerie, et peu de budget : *« entre 3 millions et 4 millions de livres par saison »* (30 millions à 40 millions de francs), selon Andy Morgan, porte-parole du WOMAD, *« dont quatre cent mille livres pour payer les vingt-trois permanents, en précisant que nous avons déjà organisé douze WOMAD cette saison »*.

Les subventions accordées au WOMAD par le gouvernement britannique sont symboliques (quatre mille livres en 1992). Le British Council donne à peine un peu plus. Le WOMAD préfère donc travailler au niveau local. L'essentiel des ressources provient de la vente de festivals « clés en main » aux villes du monde entier. La vente fonctionne sur le modèle des franchises de magasin. Quand une ville souhaite bénéficier de la programmation et des talents d'organisation du WOMAD, elle fournit le site et l'argent, elle s'engage en outre à éponger un éventuel déficit.

Le WOMAD fournit artistes, scène, sono, loges, nourriture, et une armée de bénévoles. La somme versée par la ville inclut également les frais de transport des artistes et des équipes techniques. Si des bénéfices sont dégagés, ils sont partagés entre la ville et le WOMAD. Le coût d'un festival WOMAD est fonction de l'éloignement et des prestations fournies. La facture peut atteindre 10 millions de francs.

Les arrangements prennent des formes diverses. En Europe, le WOMAD est le plus souvent payé par les municipalités. Au Canada (WOMAD de Toronto), le sponsoring couvre une bonne partie des frais grâce à la brasserie Molson, il est complété par les organismes municipaux Crown Corporation et Harbourfront Corporation. Au Japon, le WOMAD a été payé par un consortium regroupant la ville de Yokohama, le ministère de la culture japonais ; les sponsors (les bières Kiain en tête) n'ont fourni qu'une petite partie du budget. *« Chaque festival implique une organisation et un financement particulier, il n'y a pas de schéma unique »*, indique Ian Gibson, le financier du WOMAD.

Il arrive fréquemment que le WOMAD soit intégré à un autre festival dont il complète la programmation. En 1989, à Nantes, l'association du Festival d'été a négocié avec la mairie pour inclure le WOMAD dans sa programmation. WOMAD a vendu son nom 100 000 francs, et sa programmation 1 million de francs.

Le WOMAD demande systématiquement à ce que son nom figure sur toutes les affiches. En conséquence, les recettes d'un festival WOMAD reposent à près de 20 % sur les ventes « annexes » (espaces loués aux boutiques, tee-shirts, casquettes, enregistrements vendus sur place). Deux des vingt-trois permanents du WOMAD travaillent d'ailleurs exclusivement sur le merchandising.

OLIVIER BOASSON

Uzeste musical, l'utopie vécue

Une manifestation plus inclassable que jamais

UZESTE

de notre envoyé spécial

Toujours la même chanson. D'une année sur l'autre, on se dit qu'on a rêvé, que la « tchatche » de Bernard Lubat l'emporte sur la vérité. Et puis on est à Uzeste, si loin de Maastricht ou mourut d'Artagnan, Uzeste...

Un festival de jazz ? Sûrement pas et pourtant, les séquences les plus vives sont de jazz. Un festival de théâtre ? Pas davantage, bien qu'Uzeste se change en théâtre pendant quatre jours et quatre nuits. Uzeste n'est ni dans la logique amateur, bricolo, sympathique, regardez notre bon village, youkaïdi, youkaïda, ici les clarinettistes jouent au basket et les garçons coiffeurs de la clarinette... Non, non. Uzeste invente une forme qui n'existe nulle part. Bien que suréquipée en grands professionnels, elle n'est pas davantage dans leur logique. *« Nous n'aimons pas les spectacles trop bien léchés »*, dit le rappeur gascon André Minvielle. Et ça se voit... Ça tient du *Banquet* de Platon, avec palombes, ail et Sauternes. Ça relève du cirque et de son rythme, des enchaînements du cirque, cette diversité des émotions fondues au pas de marche. Cela évoque les pastorales basques, celle que l'on vient de jouer à Sainte-Engrâce, des heures d'un spectacle qui n'en est pas un, auquel tout le monde participe, qui mobilise tout, où le temps s'oublie. A Uzeste les anciens font la vaisselle et les décors, parce que les numéros, ils préfèrent les voir entre eux, l'hiver, à l'Estam – l'estaminet d'Uzeste, le bistro des parents de Lubat.

C'est soudain Henri Virlogeux, génial, drôlatique, paillard, bouffon, acrobate d'un texte qu'il dit en duo avec l'auteur, Jean Vautrin ; Vautrin, sur scène lui aussi, au pied de la collégiale, et Véronique Silver qui lit Beckett, et Jean-Didier Vincent, neurobiologiste de renom, et l'immense Achiary qui chante *Django* (de John Lewis) à faire pleurer le pape Clément V dans sa tombe, et Bernard Manciet, la voix vibrante du « poète gascon universel », Akyio venu en troupe de Pointe-à-Pitre, les allègres Triki Trixa du Pays basque, le Duophonic Scat Rap Derap de Lubat et Minvielle, les Fabuloos Trobadoors de Toulouse et très exactement 142 autres clampins hyperprofessionnels ou amateurs complets, tous en scène, dans un gigantesque happening impeccablement réglé, sans filet ni filage, par Laure Dutilleul, elle-même au four et au moulin, pour la création d'Universalis Vocalis, *« cantate insoliste utopiste pour deux cents voix des voix »*, œuvre impossible autour de la diction des timbres, des bruits, de l'amour et de la musique.

Entre deux « apéros-swing »

C'est la générosité fauchée. Moins on a, plus on donne. Un autre soir, la « Transtambour », mélange hétéroclite de percussions tous azimuts, de vrais bûcherons et de scieurs de forêt. On se dit, les vieux démons reviennent. La pagaïe est de retour. Et puis non, ça roule, sans ambition, sans message, les bruits de tambour et ceux du travail, éclairage, micros, tempos, « timing », comme au bout de dix ans de réglage. Le travail est là mais ne se voit plus.

Petite déambulation sur les Champs-Elysées d'Uzeste. Trois maisons plus loin, on tombe en arrêt devant Mozart par Didonato, Schumann par David Chevalier ou aussi bien les princes du musette, Jo Privat, Lous Pinhadas locaux, Marc Perrone enfin, poète du diatonique enflammant des tarentelles.

Les enfants sont là, venus des écoles d'Auros, en Gironde, présents dans les fantaisies yiddish de Klezmorin, à leur place partout, comme les vieux. Puisque personne ne sait qu'il s'agit d'avant-garde (on a gardé le secret), de saut dans l'inconnu, de risque-tout, non sans mal, avec le poids de l'entreprise, les tensions nécessaires et les rapports complexes avec les pouvoirs publics, tout un chacun croit au bonheur.

Entre deux « apéros-swing », trois feux d'artifice d'Auzier, le public écoute ici le clou du dimanche, Dual Duet Unit par Lubat et Michel Portal, avec la même tranquillité, la même exigence qu'on mettra ailleurs à rêver un opéra. Ils peuvent tout se permettre et le reste, ne s'en privent pas, grimpent vers des pointes burlesques dont ils cassent brusquement la connivence. Ils s'aventurent dans des climats ou plus personne n'avance, leur liberté court dans Uzeste, contagieuse, plus qu'ailleurs, dégraissée de toute ambition, de tout calcul. Ils jouent au sommet.

On cherche la faille. On la traque. Bien travaillé d'accordéon en nuits blanches, de Steel Band gascon en jazz universel (Philippe Lacarrière, Kim Parker, Alain Jean-Marie, Corneloup, Lazro, Padovani, Didonato, etc.) d'émotions fortes (André Benedetto) en éclats de rire, on pense que le public a un moment, va déclarer forfait. Non, tout le monde est là, même aux entretiens du matin, à propos de l'eau, de l'ours, des ASSEDIC (« ASSEDIC-UNEDIC-panic »). A n'y rien comprendre ? Au contraire. Ecoutez Lubat, il sera inutile de faire un dessin. Accordéoniste, pianiste, batteur, il inspire le respect aux musiciens. Son sens du rythme surtout. Sinon, rien ne s'explique. On ne peut impressionner un musicien que par la musique.

FRANCIS MARMANDE

هكذا من الإمل

CULTURE

MUSIQUES

Un « pro » de dix-sept ans

Le Russe Eldar Nebolsin a remporté le concours espagnol de Santander

SANTANDER

de notre envoyé spécial

Détendu, souriant Eldar Nebolsin s'assoit devant le grand piano Kawai qu'il a choisi de préférence au Steinway et au Yamaha qui lui étaient proposés. Il règle son siège, se concentre quelques instants, pose ses mains sur le clavier et se lance. A n'en pas douter, il domine son trac, la fatigue accumulée pendant les trois semaines qu'aura duré la onzième édition du Concours international de piano de Santander – créé, il y a vingt ans, par la pianiste et mécène Paloma O'Shea (1) – et la tension d'une cérémonie de proclamation des résultats hitchkockienne : une heure pour délivrer une dizaine de prix ! Aussi souriant, aussi détendu, Nebolsin répond, une demi-heure plus tard, à l'ovation qui accueille son interprétation du *Deuxième Concerto* de Rachmaninov. Il est une heure du matin...

Le public, réuni dans la grande salle Ataulfo-Argenta du nouveau Palais des festivals de la capitale cantabrique, a aimé son interprétation volubile, fraîche, d'une œuvre trop souvent jouée bravache, en accord parfait avec la direction claire, l'interprétation sans emphase de l'Orchestre de la Radio-Télévision espagnole, dirigé par l'excellent Sergiu Commissiona, un chef d'orchestre d'origine roumaine que l'on a malheureusement trop peu l'occasion d'apprécier en France.

Agé de dix-sept ans, ce pianiste russe, élève à Madrid de son compatriote Dimitri Bashkirov, n'est pas un talent ordinaire. Sa maîtrise instrumentale (il ignore la fausse note et ne tape jamais) et mentale lui a permis de franchir, comme un grand professionnel, les obstacles accumulés par les organisateurs de l'un des concours de piano les plus renommés d'aujourd'hui. Vainqueur, Nebolsin l'est, et presque sans contestation, même si certains membres du jury souhaitaient qu'il partage son premier prix avec le Chinois Zhu Zhong, vingt-quatre ans (le *candidat préféré* de Commissiona), élève de Dominique Merlet, au Conservatoire de Paris, et bientôt à *Genève, ou son maître va, dans les* semaines qui viennent, prendre en charge la classe de virtuosité tenue autrefois par Lipatti, Magaloff, Louis Hiltebrand et Maria Tipo. Voire avec Edoard Monteiro, vingt-six ans, élève de Miriam Dauelsberg (une ancienne élève de Vlado Perlemuter), à l'Université de Rio-de-Janeiro. Son interprétation du *Troisième* de Prokofiev souleva la salle.

Il en a été autrement : à Nebolsin, donc, le premier Grand Prix, la médaille d'or, l'enregistrement d'un disque et une centaine de concerts dans le monde ; à Zhong, le Prix d'honneur et une belle liste d'engagements ; à Monteiro une médaille de finaliste qu'il partage avec l'Allemand Markus Groh, la Bulgare Mariana Gurkova et le Russe Vadim Rudenko.

ALAIN LOMPECH

(1) Le Concours de Santander est organisé par la Fondation Isaac Albeniz fondée et présidée par Mme Paloma O'Shea. Cette institution, qui a des correspondants dans le monde entier, effectue un remarquable travail sur Albeniz et la musique espagnole, à travers des expositions et des publications de grand intérêt. Fondation Albeniz, Juan Bravo, 20, 6e Dcha., 28006 Madrid, Espagne.

CINÉMA

L'image de l'autre

L'ultime film de Satyajit Ray est un message de vie d'une bouleversante et tonique simplicité

AGANTUK-LE VISITEUR

de Satyajit Ray

Anila Bose, épouse d'un homme d'affaires de Calcutta, reçoit une lettre de son oncle maternel, Manmohan Mitra, lui demandant l'hospitalité pour une semaine. Cet oncle a quitté la famille depuis trente-cinq ans – Anila en avait, alors, deux – il est parti à l'étranger, on ne sait pas ce qu'il a fait. Sudhindra, le mari, se montre réticent. Et s'il s'agissait d'un imposteur ? Anila le décide, pourtant, à recevoir l'étranger.

L'homme qui arrive, jovial, exubérant, ne semble pas remarquer la gêne qu'éprouve Anila, tout en l'accueillant avec politesse. Elle aurait voulu lui ouvrir les bras, et elle n'arrive pas à l'appeler «oncle» ; sur une suggestion de son mari, elle a même caché certains objets de valeur. Satyaki, le jeune fils de la maison, est le seul à reconnaître instinctivement le «grand-oncle» qui lui raconte ses voyages. L'ordre domestique est troublé, mais Anila et Sudhindra, gens bien élevés, sauvent les apparences. Très vite, le visiteur apparaît sympathique. Anila a maintenant le sentiment qu'il est bien son parent. C'est alors qu'elle se souvient du testament de son grand-père. Une part d'héritage revient-elle à Manhoman Mitra ? Est-il revenu pour cela, pour cela seulement ?

Le Visiteur est l'œuvre ultime de Satyajit Ray, mort le 23 avril dernier. Comme les deux précédents, *Ganashatru* et *les Branches de l'arbre*, il a été produit avec le soutien financier et l'appui moral de Gérard Depardieu et Daniel Toscan du Plantier. L'état de santé de Satyajit Ray lui interdisait de tourner autrement qu'en studio et sans faire beaucoup de mouvements. Il s'était donc replié sur des sujets contemporains, des histoires de famille et chroniques sociales réalisées en intérieurs. Le grand cinéaste bengali qui avait commencé sa carrière avec la trilogie d'Apu, l'aura donc terminée avec une trilogie sur la bourgeoisie du Bengale, l'obscurantisme, la corruption sociale et *les liens sociaux*.

Mais de *Ganashatru*, film inspiré d'une pièce d'Ibsen et composé de plans statiques, au *Visiteur*, on a pu constater une étonnante résurgence de l'art de la *mise en scène*. Et comme John Huston avec *Gens de Dublin*, Satyajit Ray nous quitte sur *un chef-d'œuvre parfaitement* maîtrisé, un film intimiste simple et beau, où la caméra, très fluide, trace une chorégraphie autour des personnages, les observe, nous les donne à voir, pour aborder souvent avec humour et parfois dans une terrible tension dramatique, la question essentielle : où va cette civilisation moderne, pratiquant le culte du progrès technologique et dans laquelle les hommes se font les uns des autres une image fausse, parce qu'ils ne croient plus qu'aux valeurs matérielles ?

Avec une acuité toute rossellinienne, Satyajit Ray épingle dans le décor de la grande maison Bose les détails réalistes de la vie quotidienne. *Anila détient les clés des pièces et* des armoires, règle tous les détails ménagers. Mais dans la chambre à coucher du couple, meublée à l'occidentale, une statuette de la vierge Marie et une pendule électronique grignotant le temps à l'occidentale, sont, à la fois, des objets et des signes. Clin d'œil qui devient un autre signe, sinon un signal : c'est en lisant un roman d'Agatha Christie qu'Anila se souvient du testament et de l'argent du grand-père.

Une énigme morale

A partir de là, d'ailleurs, le couple qui, pour autant, ne songe pas une minute à frustrer l'oncle de l'héritage qui peut lui revenir, est obsédé par une énigme qu'on pourrait dire morale. Cette énigme tourne autour de l'argent et c'est avec une brutalité presque «policière» que l'avocat de la famille pose au visiteur les questions sur son identité, la manière dont il a mené sa vie depuis son départ, ses moyens d'existence, qui sont les mauvaises questions. Dans cette scène d'affrontement, dont la violence verbale monte au point d'en devenir insupportable, Satyajit Ray dépose les clés de sa philosophie, de sa vision désabusée du monde sans que jamais le didactisme ne montre sa griffe.

Retournant la situation, c'est l'oncle (Uptal Dutt, acteur prodigieux, mais toute l'interprétation est remarquable) qui soulève les questions essentielles, qui partent de la société bengalie pour devenir universelles, et auxquelles il n'y a pas, semble-t-il, de réponse. *Agantuk* n'est pas, pourtant, un film de doute et d'inquiétude, sur le rapport du «sauvage» et du «civilisé». La famille sort de sa maison pour aller, dans la campagne de Calcutta, rechercher l'oncle qui a rejoint une tribu aux traditions préservées. C'est *là, au cours de l'admirable* danse des femmes que s'opère, enfin, la reconnaissance de la personnalité des uns et des autres, qu'apparaît la véritable image de l'homme selon Satyajit Ray. Et c'est bouleversant.

JACQUES SICLIER

□ **Précision.** – Le réalisateur marocain qui vient de mettre en scène un film inspiré de *la Prière de l'absent* de Tahar Ben Jelloun (*le Monde* du 20 août) est Hamid Bennani. Il avait réalisé un premier film en 1968, *Trace*.

CARNET DU Monde

Naissances

– Annie et Philippe BÉRAUD

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marine,

le 18 août 1992.

Décès

– Caen. Paris. Granville.

« Le soir venu, Jésus leur dit : « Passons sur l'autre rive. »
Saint Luc, chapitre VIII, verset 22.

Françoise Bailbé,
Patrick et Claude Bailbé,
Denis et Jocelyne Bailbé,
Pierre et Béatrice Bailbé,
ses enfants,
Audrey, Alice et Camille,
Romain et Olivier,
ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont le regret de faire part du décès de

Jacques BAILBÉ,
professeur à la Sorbonne,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu en son domicile, le 22 août 1992, dans sa soixante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 août, à 10 heures, en l'église Saint-Gerbold (Caen-Venoix).

Un registre sera ouvert à l'église pour recevoir vos témoignages de sympathie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

129, rue d'Authie,
14000 Caen.

– Mme Pascale Mentré,
Mme Gisèle Rabache,
ses filles,
M. Joseph Faisant,
son ami,
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants,
Mme Madeleine Weiss
et ses enfants,
M. François Mentré
et ses enfants,
ses sœur et frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Andrée HUSHERR,
née Mentré,

survenu le 22 août 1992, à Thomery (Seine-et-Marne), dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 août, à 9 h 30, en l'église de Thomery, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière Est de Nancy, vers 15 heures.

– Grenay.

On nous prie de faire part du décès de

M. Boris IMELIK,
ex-directeur de l'Institut de recherche sur la catalyse
au CNRS Villeurbanne-Lyon.

Les funérailles ont eu lieu le 7 août 1992.

– Marion LANGLOIS

était une petite fille handicapée.

Elle a fait notre joie pendant dix ans. Elle s'est éteinte sans bruit, dans son sommeil, le 20 août 1992, à Saint-Georges-la-Pouge, en Creuse, où elle repose.

Anne Ravilly-Langlois,
Bernard Langlois,
Sophie, Cyril, David, Renaud,
Et tous les leurs.

On peut faire un don à l'Association des amis de Karen (externat pour enfants polyhandicapés), 73, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris.

33 *bis*, rue de Moscou,
75008 Paris.

– Mme Geneviève Le Vot,
Frédérique et Gérard Bienfait,
Gabrielle et Jérôme Cordier,
Marie, Etienne, Guillaume, Enora,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond LE VOT,

survenu le 21 août 1992, dans sa soixante-cinquième année.

Kerieg,
22660 Trelevern.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– M. Jean-Pierre Lorrach,
M. et Mme Jean-Nicolas Munck,
M. et Mme Jérôme Munck,
Tous ses petits-enfants,
M. et Mme *Jacques Latscha*,
Mme Françoise Chanut,
M. et Mme Jean Bloch,
Laurence et Bertrand Wiedemann-Goiran,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean-Pierre LORRACH,
née Michèle Latscha,

survenu le 19 août 1992, dans sa soixante-quatrième année.

L'enterrement a eu lieu le mardi 25 août, à 11 heures, au cimetière de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

73, avenue de Balzac,
92410 Ville-d'Avray.

– *Coye-la-Forêt.*

Michel Macquet,
son époux,
Olivier et Béryl,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Nelly MACQUET,
née Lanvin,

le 24 août 1992, à *Coye-la-Forêt*, dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 août, à 16 heures, au nouveau cimetière de Coye-la-Forêt.

Réunion au cimetière.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue des Genêts,
60580 Coye-la-Forêt.

– Béja (Tunisie).

M. et Mme Lucien Msika,
M. et Mme Charles Msika,
Mme veuve Céline Msika,
M. et Mme Victor Saada,
M. et Mme Charles Gozlan,
Enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georgette MSIKA,
née Tuil,

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 août 1992, au cimetière de Pantin, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marie Benoit,
sa mère,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Louis PROTITCH,

survenu le 23 août 1992, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 août, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, à 13h 45.

– *On nous prie d'annoncer le décès* de

Mme Charles TOURNE,
née Hélène Dumesnil,

le 23 août 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Un service aura lieu au temple protestant de Châtillon-sur-Loire, le mercredi 26 août, à 14 heures.

Vous pouvez envoyer des dons en son souvenir, au Mouvement international de la réconciliation, 114 *bis*, rue de Vaugirard, 75006 Paris. CCP Lyon 5445-67 U.

13, *chemin des Bazines*,
45360 Châtillon-sur-Loire.

Remerciements

– Mme Anne-Marie Lamy,
son épouse,
M. Frédéric Lamy,
son fils,
Toute la famille,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Bernard LAMY,

remercient toutes les personnes qui se sont manifestées et leur expriment toute leur gratitude.

COMMUNICATION

Les nouveaux programmes d'Antenne 2 et de FR 3

« Un tournant décisif pour la télévisiondes années 90 »

selon M. Hervé Bourges

En attendant France 2 et France 3 qui naîtront le 7 septembre, M. Hervé Bourges, PDG des chaînes publiques, a modifié notablement les programmes d'Antenne 2 et a confirmé les orientations de FR 3.

Entouré de nombreuses vedettes du service public (Thierry Ardisson, Frédéric Mitterrand, Christine Ockrent, etc.) M. Hervé Bourges, président commun d'Antenne 2 et de FR 3, a présenté lundi 24 août les programmes de rentrée qui témoignent d' *« un certain nombre de ruptures ». « La programmation de cette saison a pour ambition de marquer un tournant décisif pour la télévision des années 90 »*, a-t-il assuré, en confirmant que les deux chaînes s'appelleraient France 2 et France 3 à partir du 7 septembre.

Ces *« ruptures »* concernent surtout Antenne 2 : *« Après dix-sept ans d'exploitation, la chaîne n'avait plus d'identité propre et l'ensemble éditorial n'était plus lisible. Il fallait donc changer à la fois l'emballage et le contenu »*, a noté M. Bourges. Sa nouvelle grille de programmes devrait en faire *« une nouvelle chaîne »*. Le prochain directeur général d'Antenne 2, qui remplacera M. Eric Giuily, démissionnaire (*le Monde* du 14 juillet), doit être nommé en conseil d'administration du 10 septembre. FR 3, quant à elle, continue à *« bénéficier d'une ligne éditoriale originale lui conférant une identité forte »* et subira donc moins de changements.

Soulignant que *« l'été 1992 aura été celui de la télévision publique »*, grâce notamment aux Jeux olympiques, M. Bourges a indiqué que ces nouveaux programmes, élaborés sous l'autorité de M. Pascal Josèphe, marquent aussi une *« rupture »* avec la *« télévision mercantile »*. Quelque vingt-cinq nouvelles émissions seront programmées sur les deux chaînes.

A Antenne 2, les grandes émissions qui voient leur succès éprouvé – « Envoyé spécial », « Fort-Boyard », « Bouillon de culture », « La nuit des héros » ou « Double jeu » – auront toujours leur place en soirée. *D'autres font* leur entrée, dont certaines sont animées par des transfuges de TF 1, comme « En savoir plus » de François de Closets, qui traitera d'économie, de santé ou d'environnement ou « Bas les masques » de Mireille Dumas (questions de société). Les grands documentaires auront l'honneur de « Première ligne », animée par Laure Adler le mercredi soir, et la géopolitique sera au rendez-vous chaque samedi après-midi avec « Planète chaude » de Claude Sérillon.

Pas de transfert d'animateurs

La grille de rentrée de FR 3 garde ses orientations. L'accent sera cependant mis sur le caractère régional de la chaîne qui reste celle de la *« différence »*. Ainsi, le samedi de 12 heures à 18 heures et le mercredi soir, chaque station régionale pourra disposer de l'écran *« pour refléter la vie locale, informer sur l'actualité culturelle et économique, les loisirs »*.

Les présentateurs de journaux télévisés changent aussi : Henri Sannier animera le 13 heures sur Antenne 2, en alternance avec Laurence Piquet (ex-FR 3), tandis que Paul Amar (qui présentait le « 19/20 » de FR 3) partagera la présentation du 20 heures avec Bruno Masure, et que Christine Ockrent donnera *« une dimension supplémentaire »* au journal de la mi-soirée sur FR 3. *En récitant un sonnet* de son cru sur *« les tireurs de sonnettes »*, M. Hervé Bourges a mis fin aux rumeurs concernant les transferts éventuels d'animateurs de TF 1 : *« En aucun cas nous ne prendrons Foucault ou Sabatier. Je ne veux pas bâtir l'image d'Antenne 2 sur eux »*, a-t-il assuré. Enfin, il a noté que « La nuit des héros » était maintenue avec un nouvel animateur, le comédien Michel Creton, mais qu'il avait porté plainte contre TF 1 pour *« concurrence déloyale »*, l'animateur de l'émission, Laurent Cabrol, étant passé sur TF 1 pour présenter une émission du même ordre. Le jugement devrait être rendu prochainement.

La treizième Université d'été de Carcans-Maubuisson

Les médias et leurs publics

La treizième Université d'été de la communication, devenue au fil des ans le rendez-vous quasi obligé des professionnels des médias et de nombreuses personnalités politiques, aura lieu du 31 août au 4 septembre à Carcans-Maubuisson (Gironde). C'est M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, qui inaugurera ces journées dont le thème générique est « Le temps des publics ». MM. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat chargé la communication, Emile Zuccarelli, ministre des postes et télécommunications, et Marcel Debarge, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, y participeront.

De nombreuses conférences et ateliers, qui réuniront journalistes, sociologues, politologues, personnalités politiques, élus locaux et représentants de téléspectateurs, jalonneront cette université dont le Japon est l'invité d'honneur, tandis que « Les relations entre médecine et médias », « L'éthique de l'information », « Les publics associés à l'information », « Le journal de demain », etc., figureront parmi les sujets vedettes.

► CREPAC d'Aquitaine, BP 110, 33030 Bordeaux Cedex. Tél. : (16) 56-29-04-09. Télécopie : (16) 56-39-58-43.

□ **Le Livre CGT appelle à une manifestation devant l'imprimerie qui fabrique les journaux de M. Ayache.** – Le Comité intersyndical du livre parisien CGT (CILP) a appelé à une manifestation vendredi 28 août devant l'imprimerie de Bernay (Eure), toujours sous protection des forces de l'ordre (*le Monde* daté 23-24 août). L'entreprise fabrique *le Meilleur* et *Spécial Dernière* depuis que l'éditeur Alain Ayache a quitté l'imprimerie parisienne. Offprint jugée trop coûteuse. Le Livre CGT veut *« s'opposer au coup de force d'Alain Ayache »*. Il l'accuse de faire imprimer *« au moins coûtant »* ses titres à Bernay, après avoir *« largement bénéficié depuis vingt ans de la structure constituée par les entreprises de presse parisienne »*. *« C'est un défi à la justice et aux pouvoirs publics »*, a estimé M. Ayache, après avoir pris connaissance de cet appel.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

La faiblesse du dollar et ses répercussions en Europe

Une baisse à risques

La baisse excessive du dollar n'est une bonne affaire ni pour l'économie française ni pour l'ensemble des économies européennes. Même si, dans un premier temps, la faiblesse du billet vert présente quelques avantages en termes de prix intérieurs et de commerce extérieur.

Un dollar – largement en dessous de sa valeur réelle – qui oscille maintenant autour de 4,80 francs et de 1,40 deutschemark a pour effet immédiat de perturber gravement le fonctionnement du système monétaire européen. Avec toutes les conséquences que cela risque d'avoir en termes de croissance économique et de chômage supplémentaire en Europe. Les entrées massives de capitaux flottants en Allemagne, attirés par des taux d'intérêt élevés, vont un peu plus gonfler la masse monétaire outre-Rhin, cette masse monétaire discutable dans sa signification, mais qui continue d'obséder la Bundesbank. A l'évidence s'éloigne un peu plus le moment où les autorités monétaires allemandes décideront de baisser les taux d'intérêt à court terme. S'éloignent évidemment aussi les derniers espoirs de baisse rapide et significative des taux en France. Les remous qui agitent la livre font même craindre une remontée du loyer de l'argent en Europe, remontée qui serait franchement inquiétante pour les économies occidentales, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles se sortent très laborieusement de la récession...

Seuls éléments favorables à court terme : les prix à la consommation vont augmenter un peu moins vite grâce à des coûts d'importation rendus moins élevés. Mais l'avantage n'est pas énorme : un à deux dixièmes de point pour 10 % de baisse du dollar. Le gain est plus appréciable pour le commerce extérieur : 8 milliards de francs gagnés par la France en un an sur sa facture énergétique. Reste qu'à plus long terme, la formidable compétitivité qu'acquiert le dollar sur les marchés extérieurs va freiner les exportations industrielles françaises (équipements lourds, matériel aéronautique, armements...) et plus encore allemandes, nos voisins vendant à l'étranger deux fois plus de biens manufacturés que nous. C'est bien à un véritable bras de fer que se livrent Allemands et Américains, les premiers arc-boutés sur leurs problèmes d'inflation et de crédibilité extérieure, les seconds tendus dans leur volonté de relance économique. La concertation internationale est mise à mal. Et c'est bien ce qui est inquiétant.

ALAIN VERNHOLES

Turbulences des marchés boursiers

Les soubresauts des marchés de changes ont touché de plein fouet les grandes places boursières européennes lundi 24 août. Les pertes ont été importantes en Europe : -1,40 % à Francfort, -1,51 % à Milan, -2,31 % à Londres, -2,54 % à Bruxelles et -3,12 % à Paris. A New York, après la vive baisse de vendredi, le recul était plus modéré (-0,8 %). Mardi 25 août, la Bourse de Tokyo se dépréciait de 1,5 % tandis qu'en Europe les marchés semblaient se stabiliser à l'ouverture (+0,50 % à Paris et -0,4 % à Londres).

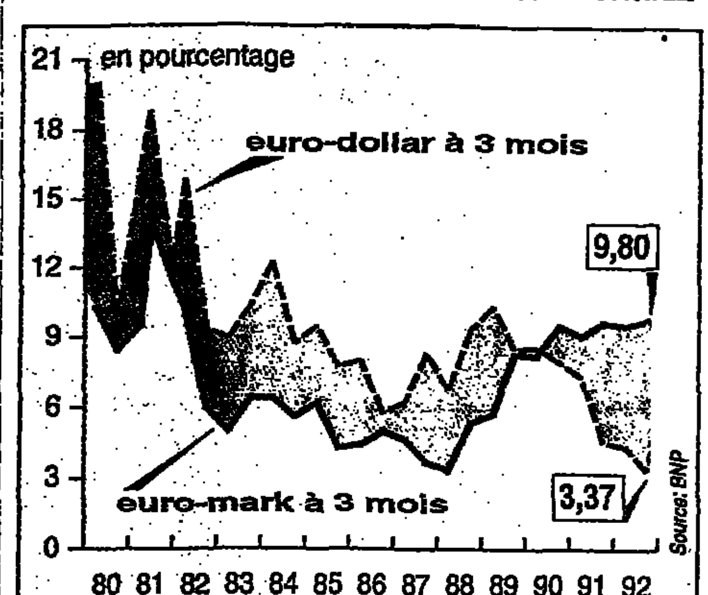
Fragilisés par les incertitudes politiques sur l'élection présidentielle aux Etats-Unis ou sur le traité de Maastricht en Europe, désorientés par une reprise économique qui ne vient toujours pas, les marchés d'actions se montrent actuellement incapables de résister aux dérapages des marchés monétaires et de change. L'impuissance des banques centrales à enrayer la chute du dollar, en dépit d'interventions multiples depuis vendredi dernier est en grande partie responsable du malaise des places boursières mondiales. Vendredi 21 août, la place new-yorkaise était la première à révéler son inquiétude en perdant 1,54 %. La baisse de l'indice Dow Jones intervenant en fin de séance à l'heure où toutes les autres places étaient fermées, la réaction en Europe fut donc décalée et amplifiée, les investisseurs ayant eu tout le week-end pour envisager le pire.

Lundi 24 août, dans des marchés toutefois calmes, la baisse fut générale. A Paris, le recul de 3,12 % de l'indice CAC 40, a fait passer le baromètre de la place française sous la barre psychologique des 1 700 points (1 689,71 points). Le mois boursier d'août qui s'achevait ce jour-là se solde par un recul de 2,59 % des valeurs françaises. Pour le troisième mois consécutif la liquidation est donc négative puisqu'en juin elle s'était soldée par une perte de 6 % et en juillet de 8,50 %. Le recul depuis le début de l'année est désormais de 4,3 %. Avec Amsterdam (-3,32 %), Paris fut donc la place européenne la plus affectée durant cette journée. De son côté, Londres (-2,54 %) a pâti des craintes des investisseurs qui redoutent un relèvement des taux. Après les turbulences de la veille, et après la faible baisse de Wall-Street (-0,8 %), la modération était de mise mardi à l'ouverture sur les places européennes.

En revanche, la Bourse de Tokyo semble ignorer ces vicissitudes monétaires ou du moins ce n'est pas sa préoccupation majeure. Les investisseurs ont visiblement préféré continuer de saluer les mesures prises mardi 18 août par le gouvernement japonais pour soutenir les banques et les marchés financiers. En l'espace de quatre séance, les indices boursiers ont bondi de 16 %. Aussi, mardi 25 août, l'heure était-elle à la baisse (-1,5 %). Ce tassement était perçu plus comme une pause après la flambée des jours précédents, dans un marché qui a perdu 29 % depuis le début de l'année.

D. G. et E. L.

La différence grandit entre les taux d'intérêt allemands et américains



AFFAIRES

Après le danois Hafnia

L'assureur norvégien Uni Storebrand est au bord de la faillite

Les assureurs nordiques subissent les conséquences de batailles boursières à répétition qui les ont vus se déchirer depuis deux ans. Après la deuxième compagnie danoise Hafnia (*le Monde* du 21 août), c'est au tour du premier groupe norvégien Uni Storebrand d'être au bord de la faillite. Sa cotation a d'ailleurs été suspendue lundi 24 août à la Bourse d'Oslo.

Uni Storebrand avait montré des signes de faiblesse la semaine dernière et son cours s'était effondré de 40 %. Le ministre norvégien des finances avait alors indiqué que le gouvernement envisageait d'accorder des fonds d'urgence pour sauver la compagnie d'*« une crise totale de liquidités »*. Et ce sont, en fait, les autorités boursières qui, pour éviter toute spéculation durant l'opération de sauvetage, ont décidé d'interrompre les cotations.

Tout comme Hafnia, dont il était l'allié pour tenter de s'emparer du premier assureur danois, Skandia, Uni Storebrand a été victime de la chute des cours de titres achetés au prix fort en pleine bataille boursière. Le groupe norvégien est devenu le premier actionnaire de Skandia avec 28 % du capital (Hafnia en détient 14,8 %). Cette participation, évaluée aujourd'hui à 1 milliard de couronnes, lui aurait coûté 4 milliards de couronnes (3,4 milliards de francs). Uni Storebrand avait alors contracté des prêts pour 3,6 milliards de couronnes et ne peut plus faire face aux remboursements.

Alors que le gouvernement norvégien annonçait qu'il ne garantirait pas les nouveaux prêts accordés à la compagnie, les grandes banques Den Norske Bank, Kreditkassen et Sparebanken NOR décidaient dimanche 23 août de ne pas injecter la somme de 1,5 milliard de couronnes (1,3 milliard de francs) nécessaire à Uni Storebrand pour faire face à ses besoins de trésorerie. Des négociations sont en cours et, en dernier ressort, la Banque centrale norvégienne pourrait offrir sa garantie.

E. L.

Devenant le numéro un du bricolage en France

Castorama est autorisé à racheter Bricorama et Briker

Le ministère de l'économie et des finances vient d'autoriser le contrôle par Castorama des magasins Briker et Bricorama sous certaines conditions. En avril, Castorama avait racheté à Carrefour les magasins de Bricorama, dont une vingtaine ainsi que l'enseigne avaient été immédiatement rétrocédés à la chaîne Batkor.

« Ce rapprochement ne remet pas en cause l'équilibre concurrentiel entre les principaux groupes au niveau national (...). En revanche, il a été observé que l'addition des forces de ventes de Castorama, Briker et Bricorama pouvaient aboutir à la constitution de positions dominantes locales », note le ministère.

Afin d'éviter une telle situation, il a demandé à Castorama de rétrocéder plusieurs établissements dans ces différents lieux, condition acceptée par ce dernier. Le nouveau groupe réalise un chiffre d'affaires cumulé d'environ 11,5 milliards de francs et devient le numéro un du marché national des grandes surfaces de bricolage avec 31 % des parts.

Avec une baisse de 23 %

Chute des résultats semestriels d'Elf-Aquitaine

En dépit d'un chiffre d'affaires en légère progression, les résultats financiers d'Elf-Aquitaine au premier semestre, publiés lundi 24 août, s'avèrent comme prévu franchement médiocres. De 4,3 milliards de francs au premier semestre 1991, le résultat net consolidé du groupe pétrolier est revenu à 3,3 milliards de francs, soit une baisse de 23 %, tandis que le résultat net par action a fondu de 21 francs à 13 francs.

Réduction de moitié des marges de raffinage, dégradation de la distribution, mauvaise conjoncture dans la chimie : les raisons de la contre-performance d'Elf affectent aussi les autres pétroliers internationaux. Exxon, Mobil, Chevron, Texaco, Petrofina affichent des résultats en baisse de 30 % à 67 %. Il reste, côté français, à connaître ceux de la compagnie Total. Attendus dans les prochains jours, ils devraient, de l'avis des milieux boursiers, être du même tonneau que ceux de ses concurrents.

Le grand écart

Suite de la première page

Le marché pétrolier est relativement stable, les économies des pays industriels se portent certes mal, mais pas davantage qu'il y a quelques semaines. Comment alors expliquer cette crise du dollar ?

La raison principale, connue depuis longtemps, réside toujours dans l'important écart de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Europe. Outre-Atlantique, le loyer de l'argent à court terme est de 3 % à peine, conséquence de la politique d'assouplissement du crédit menée par la Réserve fédérale depuis deux ans pour relancer l'activité. En Allemagne en revanche, la hantise historique de l'inflation, avivée depuis la réunification, s'est traduite par le maintien du crédit à un niveau très élevé. Un achat de titres à court terme en Allemagne rapporte près de 10 %. Les investisseurs internationaux se sont donc massivement portés vers Francfort et plus généralement vers l'Europe, devenue toute entière une zone de taux d'intérêt élevés.

Cette explication, pour fondamentale qu'elle soit, n'est pas neuve. Presque unanimes, les organismes de conjoncture et les banques internationales prévoyaient jusqu'au début de l'été un rebond prochain de la monnaie américaine, estimant que l'écart de taux se réduirait, sous l'effet d'une reprise aux Etats-Unis, voire d'un assouplissement du crédit en Allemagne. Ce qui est nouveau, c'est la prise de conscience par les marchés que l'écart de taux d'intérêt, loin d'être une anomalie provisoire, est amené à durer et même à se creuser davantage, au moins jusqu'à la fin de l'année. En durcissant de nouveau le crédit le 16 juillet, la Bundesbank a annulé tous les espoirs d'une baisse des taux de l'Allemagne, pourtant sortie au printemps de la dure période des négociations salariales, et dont les taux d'inflation sont revenus à des niveaux raisonnables (+ 3,3 % sur un an en juillet) (*le Monde* du 21 août).

Aux Etats-Unis, en revanche, la reprise de l'activité, déjà annoncée à deux ou trois reprises, n'est pratiquement plus espérée pour les prochains mois, au grand dam du Parti républicain. *« La baisse du déficit et la baisse des impôts, on avait déjà raconté cela »*, ironise M. Philippe Aroyo, économiste à la BNP, à propos du programme économique du candidat Bush. Un relèvement des taux d'intérêt est inimaginable au moins jusqu'à l'échéance présidentielle de novembre. Au début de l'année, sur les marchés à terme, les taux d'intérêt à trois mois du dollar à l'échéance de décembre 1992, s'établissaient à 6,20 %. Pour la fin de l'année, les marchés tablent maintenant sur 3,65 %, c'est-à-dire le même niveau qu'aujourd'hui, rappelle M. Antoine Brunet, économiste au Crédit lyonnais. Le retournement est frappant.

La force unilatérale du deustchemark

Comme si ce facteur de baisse du dollar ne suffisait pas, le mark est doté de facteurs de hausse qui lui sont propres. D'une part, les évolutions commerciales recommencent à jouer au profit de l'Allemagne. La frénésie de consommation des Allemands de l'ex-RDA avait un temps provoqué un déficit commercial outre-Rhin. Mais celui-ci est déjà comblé et la plupart des spécialistes estiment que d'ici peu, l'Allemagne enregistrera de nouveau des excédents commerciaux importants. D'autre part, et c'est plus inquiétant, le mark bénéficie de mouvements d'achat chaque fois que survient une mauvaise nouvelle concernant l'Europe économique et monétaire. Cela a été très net au lendemain du référendum danois du mois de juin. Cela est aussi perceptible à quelques semaines de la consultation électorale française au sujet de laquelle les opérateurs financiers nourrissent de grandes inquiétudes.

A la remontée mécanique du mark face aux autres devises du Système monétaire européen (SME) nourrie par l'affaiblissement du dollar s'ajoute donc un *« effet Maastricht »* au détriment du franc et surtout de la livre sterling, particulièrement malmenée au cours des dernières séances. *« Nous sommes à des niveaux déraisonnablement faibles* (du dollar) *qui sont dangereux pour l'Europe »*, souligne M. Aroyo, selon lequel, une fois les élections américaines et les inquiétudes sur le traité de Maastricht passées, le dollar pourrait reprendre le chemin de la hausse. La situation est aujourd'hui l'inverse de celle de 1982-1985, rappelle-t-il, lorsque la force artificielle du dollar – il était monté jusqu'à 10,50 francs en février 1985 – avait laminé l'industrie américaine. Des risques similaires pourraient être aujourd'hui encourus par l'Europe, d'autant que le yen est lui aussi extrêmement compétitif.

Une chose est sûre et fait l'unanimité : à son niveau actuel, le dollar se trouve très loin de son cours « naturel » face aux autres devises, c'est-à-dire, en langage d'économistes, de sa *« parité de pouvoir d'achat »*. Si l'on pouvait acheter actuellement la même chose en Allemagne avec 1,40 mark qu'aux Etats-Unis avec un dollar, c'est-à-dire si le pouvoir d'achat était identique, alors le niveau actuel des cours de changes conviendrait à tous et il n'y aurait pas de raison de chercher un raffermissement de la monnaie américaine. Or, la parité de pouvoir d'achat était estimée par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) à 2,09 marks, soit 6,50 francs, pour 1991. Une hausse de 35 % du dollar serait donc nécessaire.

« Les déterminants ne sont plus là »

Cependant, Mme Michèle Debonneuil, responsable des études économiques à la Banque Indosuez, met en garde contre cette analyse. Selon elle, la parité de pouvoir d'achat donne une représentation figée des économies. Or, comme les Etats-Unis ont utilisé les taux de changes non seulement pour équilibrer leur pouvoir d'achat avec celui de leurs partenaires, mais aussi pour gagner en compétitivité, il est illusoire d'invoquer cet argument pour prévoir un redressement. *« Il n'y a plus de cadres pour régler le niveau du dollar. Les cours peuvent aller n'importe où, puisque les déterminants ne sont plus là »*, estime-t-elle.

Le problème de la situation actuelle est qu'aucun des trois pays forts du groupe des Sept (G7) n'a intérêt à enrayer dans l'immédiat la chute du dollar. Les Etats-Unis peuvent espérer une stimulation de leur croissance grâce aux exportations qui – sait-on jamais – pourraient porter des fruits avant l'élection présidentielle. La parité du dollar est en tout cas absente des débats électoraux outre-Atlantique. L'Allemagne pour sa part est satisfaite de la *« force unilatérale »* de sa monnaie, qui la prémunit contre une inflation importée. Le Japon, enfin, constate que le yen ne s'apprécie pas vis-à-vis de la monnaie américaine et que la situation actuelle est favorable à son commerce extérieur.

Ce sont donc – avec les détenteurs d'avoirs libellés en dollars – les économies les moins puissantes du groupe des Sept (Canada, France, Grande-Bretagne, Italie) qui s'inquiètent de la situation, notamment en raison des risques de perte de compétitivité de leur industrie et de l'affaiblissement de leurs monnaies face au mark. Ils ne sont apparemment pas assez forts pour se faire entendre de leurs partenaires. Or seul un engagement déterminé des Sept pourrait inverser la tendance sur les marchés des changes. Ni l'Allemagne, ni les Etats-Unis ne paraissent le vouloir pour l'instant. La coopération internationale n'est pas facile lorsque les protagonistes ne sont pas d'accord...

FRANÇOISE LAZARE

Le Monde

INITIATIVES

VACANCE DU POSTE DE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES AU CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE

MISSION :

Placé sous l'autorité directe du directeur général des services du département, le directeur des ressources humaines a la responsabilité de 3 bureaux représentant un effectif total de 45 personnes.

- **Le bureau de la gestion des ressources humaines,** (gestion effectifs, carrières, paie de près de 3 000 agents)
- **Le bureau de la formation,** (élaboration du plan de formation départementale, organisation des concours, suivi des instances paritaires CTP, CHS)
- **Le bureau de la modernisation de l'administration,** (liaisons interservices).

PROFIL :

Fonctionnaire possédant une solide expérience de cadre administratif, de préférence sur un poste similaire.
Homme ou femme de dialogue et d'écoute, ayant le sens aigu des relations humaines, possédant des aptitudes à la négociation avec les partenaires institutionnels.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

Mutation dans le cadre d'emplois des administrateurs ou des directeurs territoriaux ou détachement selon conditions statutaires.

Merci d'adresser candidature manuscrite, CV et photos à :
Monsieur le Président du Conseil général
Direction générale des services départementaux
Hôtel du département - 33074 BORDEAUX CEDEX

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES LE :
15 septembre 1992.

JURISTE D'ENTREPRISE

Rattaché(e) au Directeur Juridique de la société mère, vous le secondez sur l'ensemble de ses dossiers.

Vous assistez ou conseillez les filiales selon leurs besoins : rédaction et négociation de contrats, évaluation des risques, contentieux, assurance...

Diplômé(e) en Droit des Affaires, vous justifiez d'une expérience de 2 ans en cabinet ou en entreprise. Votre souplesse et vos qualités d'adaptation, associées à une grande rigueur de travail vous permettent de gérer avec efficacité l'ensemble de vos relations internes et externes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf SG/JE à Elisabeth Normandin - 86 rue Régnault - 75640 PARIS Cedex 13



Serete.
1er groupe privé d'ingénierie en France, implanté à Paris comme en régions, intervient dans des domaines très diversifiés : construction, informatique, industrie productique. La variété, la complexité et la taille des affaires traitées permettent de rencontrer des situations toujours différentes. Quelques références : le Grand Louvre, le Parlement Européen...

HCAP

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEIL EN MANAGEMENT DU DEVELOPPEMENT PRODUITS ET SYSTEMES



Intervient depuis 12 ans sur grands programmes Français et internationaux (Télécom, Aéronautique, Spatial, Défense, Transport, Energie, ...) et poursuivant sa croissance accueille plusieurs

CONSULTANTS

- Ingénieur origine grandes écoles, 3 à 5 ans d'expérience et de responsabilités opérationnelles sur projets complexes en environnement HIGH-TECH (MO et Industrie, développement, production, produits catalogue, ...)
- Compétences télécommunications, informatique, et systèmes d'information particulièrement appréciées.
- Anglais impératif, trilingue souhaité
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Formation interne aux méthodologies DG Conseil

Adresser candidature et CV à DG conseil
6, Avenue du Maine 75015 Paris



MERLIN MEDICAL, FILIALE D'U.S.S.C 1ER FABRICANT MONDIAL DE SUTURE MECANIQUE, EST DISTRIBUTEUR EN FRANCE DE LA GAMME COMPLETE AUTO SUTURE*. NOTRE ROLE EST PREPONDERANT ET NOTRE METIER PASSIONNANT, L'AVENIR TECHNOLOGIQUE D'U.S.S.C. EST NOTRE FORCE.

MERLIN MEDICAL Filiale U.S.S.C

Vous serez principalement chargé de la préparation de nos états financiers tant pour nos besoins internes que pour le reporting mensuel à notre société mère américaine.
A environ trente ans, de formation supérieure, école de commerce, complétée par un DECS/DESCF, vous avez acquis une expérience significative en cabinet d'audit et en entreprise. Une parfaite maîtrise de l'anglais, la pratique de la comptabilité anglo-saxonne sont indispensables à la réussite dans ce poste.
Le poste sera basé à Lyon puis en région parisienne courant 1er semestre 93.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo et prétentions), sous réf. AC/LM/04, à Auto Suture Europe SA, 72 rue du Fbg St Honoré, 75008 Paris.

membre de syntec

Débuter dans la communication

SIDEL

Nous sommes le n°1 mondial des constructeurs de machines pour la fabrication de bouteilles en plastique (CA 1MdF, dont 85% à l'export, 450 pers., croissance de 30% par an, 6 filiales à l'étranger : USA, Hong-Kong, Singapour, Brésil, Italie, Espagne). Nous renforçons notre Direction de la Communication.

En tant qu'Adjoint de notre Directeur de la Communication, et après une prise de connaissance approfondie de nos activités, vous prendrez tout particulièrement en charge la rédaction de documents d'information à destination externe et interne et les relations avec la Presse. Vous superviserez et participerez aux autres activités du service (salons, publicité, etc), interviendrez dans l'animation d'une équipe de 3 personnes et dans la gestion d'un budget important.

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (type Sciences Po, CELSA, ESC), vous êtes doué pour la communication et l'écriture. Doté d'un esprit ouvert et innovateur, vous vous attachez à concrétiser vos idées. Aimant travailler en équipe, vous trouverez dans notre Société un climat convivial, performant et propice aux responsabilités. Organisé et disponible, vous serez apprécié pour votre simplicité et votre aisance relationnelle. Poste basé au Havre. Fréquents déplacements. Très bonne maîtrise de l'anglais.

Adresser votre C.V. sous réf. E.367/M à E. CHENEVIER, OBERTHUR CONSULTANTS, 49 rue St Roch, 75001 PARIS.

Oberthur Consultants

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



La référence progiciel

Notre groupe, présent dans plus de 20 pays (3 000 personnes - 3 MM F de C.A.) conçoit et commercialise un modèle de gestion intégré - SAP / R2.

Avec plus de 6 500 progiciels installés, nous renforçons notre image d'industriel des Systèmes d'information avec une architecture CLIENT/SERVEUR - SAP / R3 - *dans le monde UNIX.*

CONSULTANTS "APPLICATION" RESSOURCES HUMAINES

De formation Bac + 5 ou équivalent, vous avez une première expérience d'environ 3 ans, acquise dans la fonction RESSOURCES HUMAINES en entreprise et/ou en SSII.

Vous possédez une bonne connaissance générale dans des domaines tels que :
- gestion d'entreprise
- systèmes d'information

Après formation à notre produit, vous serez l'interlocuteur privilégié de nos clients grands comptes pour prendre en charge des actions de Conseil, Avant-Vente et Formation sur nos produits et solutions : GESTION des RESSOURCES HUMAINES.

L'un des consultants sera détaché en Allemagne auprès de notre CENTRE de DEVELOPPEMENT pour une durée de 2 ans. De *formation MIAGE ou équivalent, il rejoindra une équipe de* Développement de haut niveau et pour cela maîtrise au moins un langage de développement.

Anglais ou Allemand indispensable.

Notre groupe vous offre un véritable challenge ainsi que des *opportunités d'évolution réelles.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et prétentions) sous la référence DAN 192 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

2, rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON.

COGEPLAN
à l'écoute des talents

CURRICULUM

Votre expérience bancaire au service du conseil en financement

L Y O N

Société privée de financement à taille humaine, nous développons, au sein d'une structure souple et dynamique, une politique commerciale de conseil en crédits professionnels à moyens et longs termes. Pour renforcer notre équipe, nous recherchons un Cadre financier

Cadre financier

Tres autonome, vous devrez développer notre clientèle en vous appuyant sur une démarche active mais reflechie.
C'est dans ce sens que vous saurez multiplier les contacts avec les prescripteurs et developper vos relations d'affaires.
A 28/35 ans, vous avez su mettre à profit votre formation supérieure au cours d'une experience bancaire qui, alliee à votre sens prononcé de la négociation, vous permettra de reussir dans cette fonction.
Des déplacements de courte durée sont à prevoir frequemment en France.
La rémunération particulièrement attractive sera fonction de votre expérience et de vos compétences.
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 399, à Média-System, 55 place de la République, 69002 LYON, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE DU POLE EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

(située à Longwy)

recrute un

URBANISTE/AMÉNAGEUR

chargé notamment au sein de l'équipe des missions suivantes :

- **Suivi du projet d'agglomération transfrontalière et pilotage de ses retombées en matière d'urbanisme et d'organisation spatiale.**
- **Conseil en développement de projets auprès des collectivités territoriales et animation du tissu local.**
- **Gestion de l'interface avec l'Établissement public Métropole Lorraine concernant les questions d'aménagement et de portage immobilier du parc international d'activités.**

PROFIL

Le (la) candidate(e) âgé(e) de 35 à 40 ans devra justifier d'une EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE D'AU MOINS 10 ANNÉES dans la fonction (urbaniste/aménageur issu des secteurs public ou privé, directeur de SEM...).

AVANT LE 10 SEPTEMBRE IMPÉRATIVEMENT

CV détaillé, photo, motivations et prétentions à :

MISSION INTERMINISTÉRIELLE DU PED
Maison du PED - BP 9 - 54402 LONGWY

CONSULTANTS JUNIORS

SECTEUR INFORMATIQUE ET TELECOM

Ingénieurs ou équivalent, âgés de moins de 26 ans, vous souhaitez entrer dans un secteur de pointe, celui de l'informatique et des télécommunications.

Après une formation aux techniques et méthodes du groupe FRANCE TELECOM, dans notre Centre de Paris La Défense, nous vous confierons des missions propres à mettre en pratique vos nouvelles compétences.

Nos domaines d'interventions : conception, coordination et réalisation de projets en informatique répartie, réseaux de communication, interfaces hommes-machines...

CITCOM SELECTION
Filiale de Telesystèmes

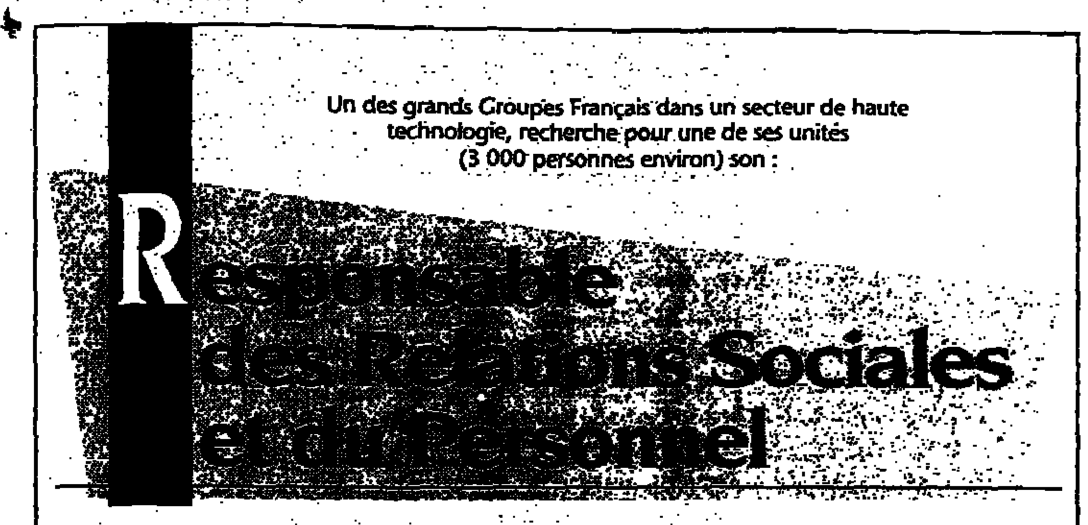
Adressez votre candidature sous réf. CJ09 à TS/CITCOM - V. Vernois - Le Capitole - 55, avenue des Champs Pierreux - 92020 Nanterre Cedex.

NC communication

هكذا من الأمل

INITIATIVES

Un des grands Groupes Français dans un secteur de haute technologie, recherche pour une de ses unités (3 000 personnes environ) son :



Plus de 35 ans, Grandes Ecoles, Universitaires (Maîtrise au moins) vous justifiez d'expériences réussies dans l'intégralité de la Fonction, obligatoirement dans un secteur industriel. Sens du dialogue, esprit d'équipe et personnalité affirmée sont les qualités que nous souhaitons. Directement rattaché au directeur de l'établissement, animant un service de 25 personnes, vous assurerez la cohérence entre les différentes entités, administrerez le personnel, participerez à l'élaboration de la politique de formation, conduirez les relations avec les syndicats, superviserez les services de sécurité, restaurant, médecine du travail...
La délégation dans ce poste est facile, mais elle s'associe à des synthèses bien faites dans un climat de confiance.



Vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV), sous référence A2 08 01, à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

Organisation et Publicité

Spécialiste des technologies de pointe

Télécommunications, Défense, Electronique, Informatique...

Venez, après une formation à notre métier, apporter votre expertise à une société de bourse (adossée à un grand Groupe Financier). Nous développons une activité majeure d'intermédiation en termes de placements d'actions pour des clients institutionnels français et étrangers. Pour le bureau d'Analyse Financière qui lui est exclusivement dédié, nous recrutons un :

Analyste Financier

H/F, fort d'une maturité et d'un recul acquis au fil des années, vous avez tenu un poste de responsabilités et **été Chef d'un département R & D, Marketing-Stratégie, Veille Technologique** au sein d'une entreprise (si possible cotée à la Bourse de Paris).

De formation supérieure, de préférence Ingénieur, âgé d'environ 35/45 ans, vous apportez une excellente connaissance de votre domaine confortée par une expérience de 5 à 15 années dans l'un ou plusieurs des secteurs cités en référence.

Vous souhaitez aujourd'hui la valoriser dans une mission de conseil de haut niveau, au sein d'une structure solide et pérenne.

Vous serez à même d'offrir à nos clients le conseil d'un expert, en matière d'investissements actions.

Votre esprit vif, votre sens de l'analyse et de la synthèse, votre aisance relationnelle vous permettront de répondre aux critères de réussite essentiels de la société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 3009/LM à notre Conseil **ALPHA CDI** - 20, av. André Malraux - 92300 LEVALLOIS PERRET.

ORC



ALPHA CDI

INGENIEUR CHIMISTE

Responsable de Laboratoire de Recherche et Développement en synthèse organique

Société de chimie fine, appartenant à un grand groupe, nous bénéficions d'une forte notoriété dans le domaine de la recherche et développement, et de la production de principes actifs et intermédiaires de synthèses pour des groupes pharmaceutiques internationaux.

A la suite de l'évolution dans la société d'un collaborateur, nous recherchons, pour le Département Recherche et Développement, un Ingénieur Chimiste.

Il a la responsabilité d'un des deux laboratoires de Recherche et Developpement en synthèse organique et manage une équipe de 4 techniciens. Ses principales missions sont :
- Concevoir les méthodes de synthèse de produits chimiques, puis assurer le passage en pilote et en production,
- assister le directeur commercial sur le plan technique auprès des clients,
- faire des études de recherche bibliographique..

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur chimiste possédant un doctorat en synthèse organique. Il a une expérience de 3 à 5 ans du développement de produits chimiques en milieu industriel et a déjà managé une équipe.

Le poste est basé en région Rhone-Alpes. La connaissance de l'anglais est obligatoire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 12/1826 G à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

L

recrute

2 Ingénieurs-Agronomes
1 Technicien Supérieur

Vous serez appelés à effectuer des contrôles d'opérations communautaires. De nationalité française, vous avez moins de 35 ans et le permis de conduire depuis plus de deux ans. Ces postes sont à pourvoir à Paris avec de nombreux déplacements à prévoir en province.

Ingénieur-Agronome — réf AGRO

TRAITEMENT BRUT DE DEPART : 123 000 F + primes + indemnités déplacements.
Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou Bac + 4.
Votre candidature est à adresser avant le mardi 15 septembre 1992 :
- Sélection écrite le jeudi 24 septembre 1992
- Entretien oral le vendredi 9 octobre 1992

Technicien Supérieur — réf TS

TRAITEMENT BRUT DE DEPART : 91 000 F + primes + indemnités déplacements.
Titulaire d'un BTSA, d'un diplôme équivalent ou d'un BTA avec une expérience dans le secteur agricole d'au moins trois ans.
Votre candidature est à adresser avant le lundi 21 septembre 1992 :
- Sélection écrite le mardi 29 septembre 1992
- Entretien oral le vendredi 16 octobre 1992

Demande d'inscription (lettre, CV) à adresser à l'ACOFA Division Inter Offices - 2 rue Saint Charles - 75740 PARIS cedex 15

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez appeler le 40.58.70.10 (répondeur) ou 40.58.70.92 (ligne directe).

LEVI TOURNAY/ARGOS

Le Monde
des
COMMERCIAUX

CARRETIER ROBIN
LA FERMETURE C'EST UN METIER

2 Attachés Technico-commerciaux (H/F)

Ile-de-France - Nord : 60 - 93 - 95
Centre : 18 - 45 - 58

Volets, portes, menuiseries en PVC : la gamme de produits sur mesure que nous fabriquons a fait notre notoriété et nous a propulsés à la place de leader sur notre marché. Notre société, c'est 160 MF de CA et 230 personnes. Notre clientèle : professionnels du BTP, négociants en matériaux, grandes surfaces de bricolage.

Pour compléter notre force de vente nous sommes amenés à recruter deux technico-commerciaux.

Votre profil : 28/35 ans, de formation supérieure (Bac + 2 minimum), confirmé dans la vente, de préférence Second Œuvre Bâtiment, résidant sur secteur.

Votre mission : commercialiser nos produits auprès d'une clientèle directe et indirecte, existante et à développer. Attentif aux évolutions des besoins du marché, vous transmettrez à notre service marketing les informations nécessaires au développement de notre activité.

Notre offre : après une formation théorique de plusieurs semaines, vous recevrez une formation pratique sur le terrain avant d'être affecté sur votre zone d'intervention.

Motivation : votre rémunération sera constituée d'un fixe, d'un variable et du remboursement de vos frais. Candidat à fort potentiel, nous vous proposons de réelles possibilités d'évolution liées à votre implication.

Adressez votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) à notre Direction Commerciale, 53 avenue de Paris, 47800 MIRAMONT-DE-GUYENNE.

MEDIA-SYSTEM

Le Monde
des
Collectivités territoriales

VILLE DU SUD-OUEST

55 000 habitants
recrute un

COLLABORATEUR DE CABINET

Pour la direction du Cabinet du Maire

Adresser candidature C.V. + photo au Monde Publicité, sous n° 8557, 15/17, rue du Col. Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15

A partir du mardi 1er septembre (daté 2)
retrouvez les rubriques d'offres d'emplois
dans le supplément
Le Monde
INITIATIVES

هكذا من الإعمل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Avec la fermeture de ses usines des Landes

Adidas-France poursuit sa restructuration

Le jet d'éponge de M. Bernard Tapie et l'annonce de la cession d'Adidas au groupe Pentland (*le Monde* du 9 juillet) n'y ont rien changé : Adidas-Sarragan France *poursuit la délocalisation* de sa production et la restructuration de ses unités françaises. Après l'annonce de la fermeture de son usine de Dettwiller et de 350 à 400 suppressions d'emplois, la filiale hexagonale du groupe d'articles de sports a soumis au comité central d'entreprise (CCE), lundi 24 août à *Landersheim (Bas-Rhin), un projet* de fermeture de ses unités de production de Saint-Vincent-de-Tyrosse et Tosse (Landes).

Ces fermetures devraient entraîner la disparition de 307 emplois, ramenant les effectifs du groupe à 900 salariés environ contre 2 400 il y a cinq ans. *« La société, aidée par les pouvoirs publics, continue de chercher activement des solutions de réemploi »,* affirmait, lundi, la direction. Une façon de tenter de désarmorcer les critiques des syndicats et des politiques, alors que la cession n'est toujours pas effective. Reçue vendredi par Mme Martine Aubry, la *CFDT* affirmait au sortir de la réunion que le ministre du travail s'était déclaré prêt à *« remettre en cause le plan social d'Adidas si les engagements pris n'étaient pas maintenus ».*

Sursaut pour l'emploi

Suite de la première page

Les entreprises sont à l'origine des processus de sélection et de précarité de l'*emploi, qui nourrissent en* grande partie le chômage de masse et l'exclusion sociale. On mesure toutes les limites et aussi le danger d'une certaine forme de modernisation à *l'œuvre dans notre pays.* La recherche éperdue d'une flexibilité maximale se traduit par une sélectivité du marché du travail dont sont victimes les salariés les plus vulnérables.

Il y a déphasage entre le progrès social et le développement économique. *L'évolution* de l'économie vient contrarier le développement social et participe à la désagrégation du tissu social. Comment *s'étonner* alors que l'insécurité, caractéristique de la condition ouvrière du siècle passé, réapparaisse? Le risque majeur qu'est le chômage n'épargne personne, *même des catégories comme* les cadres qui ont pu longtemps sembler à l'abri. Pas d'échappatoire, la responsabilité des entreprises, et en premier lieu de leurs dirigeants, est posée.

Nous sommes convaincus que la lutte contre le chômage ne pourra pas trouver de débouché positif sans qu'émerge une volonté du patronat d'étendre et de développer la vie *contractuelle, aussi bien dans* les branches professionnelles que dans les entreprises. Force est de reconnaître que majoritairement le patronat n'est pas dans cet état d'esprit. Sur *des questions telles* que l'emploi, l'organisation ou les conditions de travail, il prétend rester seul *maître dans* l'entreprise *en imposant* une logique strictement économique. Quels que soient les progrès de la politique contractuelle, elle reflète encore trop globalement ce parti pris. *Pour l'heure,* la *négociation porte* davantage sur les conséquences des choix stratégiques de l'entreprise que sur ces choix eux-mêmes. Nous proposons tout simplement de rétablir *l'ordre des priorités. Question* à la fois de bon sens et d'orientation pour l'avenir.

Elargir le champ contractuel à toutes les questions qui touchent au maintien et à la création d'emplois devient une nécessité si l'on considère le recul du chômage comme la *priorité.*

Anticiper pour ne pas subir

Plusieurs thèmes revêtent dès lors un caractère stratégique. D'abord la gestion prévisionnelle de l'emploi. Mettre en perspective l'évolution des *métiers d'une part,* les besoins de formation d'autre part, est l'occasion pour les entreprises d'une anticipation nécessaire et pour les salariés de devenir « acteur » de leur évolution de carrière. *C'est l'intérêt d'un accord* collectif que de négocier en toute clarté les formations, les mutations, les reclassements, qui réduisent l'incertitude face à l'avenir.

Autre enjeu stratégique, la formation. D'elle dépend entre autres la réduction de la précarité. Les représentants des salariés ont une responsabilité de contrôle et d'infléchissement des décisions patronales. Rien *de plus néfaste que cette tendance* qui consiste à embaucher à l'extérieur les compétences dont on a besoin en procédant à des licenciements de permutation, au lieu de privilégier la formation du personnel en place. De même faut-il s'assurer qu'il n'y a pas de catégories de salariés exclues de la formation interne.

On sait par ailleurs combien les choix d'organisation sont au cœur de la compétitivité. L'absence de mobilité entre postes de travail, la pauvreté de leur contenu ne sont pas sans effet *sur le* chômage de longue durée. Les motivations des salariés, leur déroulement de carrière sont *également en jeu. La qualification* des emplois, leur volume et leur devenir en dépend. C'est pour ces *raisons* que la CFDT a joué un rôle de premier plan pour introduire l'organisation du travail dans le champ des négociations sociales. C'est aussi dans ce cadre que nous voulons aborder et négocier l'aménagement et *la réduction du temps de travail.* Abordons enfin ce débat sans le limiter à quelques slogans réducteurs. Les arbitrages possibles entre revenu et temps libre doivent être clairement traités et discutés avec les salariés. A ceux qui refusent le débat sur la réduction du temps de travail, nous *disons* qu'ils imposent en *réalité* un autre partage du travail, subi actuellement par trois millions de chômeurs qui sont autant de victimes forcées.

Impossible d'occulter par exemple *que des formes moins coûteuses* socialement et économiquement peuvent être recherchées en adoptant une vision large du temps de travail. Ce n'est pas seulement sa durée hebdomadaire *qui importe mais* sa durée annuelle, sa répartition au cours de la vie active. Des compromis sont envisageables entre le souci de flexibilité des entreprises, le désir d'autonomie des salariés, la formation et l'emploi. Quand l'accord de branche conclu dans le bâtiment lie les départs en *préretraite progressive* et l'embauche de jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, il montre la voie d'une conception élargie du partage du travail. D'autant que les *anciens mettront à profit leur mi*-temps d'activité pour transmettre leur savoir-faire aux jeunes. Voilà une forme de compromis qui gagnerait à être reproduite et transposée dans d'autres secteurs d'activité.

Autre exemple d'initiative concrète, l'insertion. Quelques récents accords illustrent les possibilités de la négociation collective de faire émerger des solutions innovantes, qu'il s'agisse de l'embauche de non qualifiés sur certains postes ou de l'organisation de « tutorat » favorisant l'accompagnement et la *formation* des salariés en cours d'insertion.

L'accord conclu pour 1992-1993 à IFREMER *procède d'une démarche* originale. Dans cette entreprise, les salariés ont accepté de renoncer à une partie de leur augmentation salariale *pour permettre* l'embauche d'une trentaine de jeunes sans formation. Une démarche et un acte de *solidarité qui montrent* combien les salariés sont prêts à des arbitrages positifs en faveur de l'emploi.

Mais pour produire un effet d'échelle, de telles initiatives doivent être étendues, multipliées. Et pour *cela il faut une incitation nationale.* Bref un sursaut.

Le patronat ne peut se dérober à ses responsabilités. C'est dans l'entreprise que se gagnera la bataille de l'emploi. Le développement de la négociation contractuelle sera le signe d'une volonté patronale de prendre toute sa place dans la lutte contre le chômage. *Quelques dirigeants* d'entreprise ont bien perçu l'enjeu en publiant un manifeste pour l'emploi *qui marque une évolution favorable.* Les actes doivent suivre.

Le syndicalisme doit aujourd'hui se rassembler pour imposer une autre conception de la modernisation de l'appareil productif qui ne sacrifie pas les hommes au nom de la rationalité économique et qui refuse le parti pris dangereux de l'efficacité *économique contre la cohésion* sociale. Moderniser vraiment c'est faire l'option d'une nouvelle jonction entre l'économique et le social, sur la base de compromis gagnants pour les entreprises comme pour les salariés.

Ce renversement de perspective auquel nous devons travailler est bien, au sens étymologique, une *révolution. Elle place la défense,* la promotion de l'emploi et la lutte contre toutes les formes d'exclusion comme la première question de notre société et l'objectif majeur de notre action syndicale. C'est à ces conditions que l'on donnera espoir à une société qui se réfugie de plus en plus dans le fatalisme. *C'est ainsi* que les acteurs sociaux conforteront leur crédibilité. *« Je ne suis pas optimiste, je suis déterminé »* avait coutume de dire Jean Monnet. Nous sommes déterminés.

JEAN KASPAR

Selon une enquête du ministère du travail

12,5 % des salariés ont travaillé en équipe en 1990

La proportion de salariés travaillant en équipe était de 12,5 % en 1990, soit une augmentation de 0,3 point par rapport à 1986, selon une récente étude du ministère du travail (1). Cette très légère progression est due à une croissance *de 1,6 point chez les ouvriers* (22,6 % travaillaient en équipe en *1990* contre 21 % en 1986) tandis que chez les autres salariés le travail posté s'est stabilisé à 4,2 %.

Si les grands établissements et les *industries de biens intermédiaires* – 7 ouvriers sur 10 y travaillent en équipe – sont toujours les principaux utilisateurs du travail posté, ce dernier progresse sur*tout dans les industries de biens* d'équipement (33 % des ouvriers en 1990, contre 29 % en 1986) et *dans les entreprises de moins de* 200 salariés – 14,4 % en 1990 au lieu de 12,6 % en 1986.

Comme en 1986, le système du travail en discontinu (la production est interrompue la nuit et le week-end) a concerné 55 % des ouvriers travaillant en équipe en 1990. En revanche, *le travail en semi-continu* (l'entreprise fonctionne 24 heures sur 24 mais s'arrête en *fin de semaine) passe dans* l'industrie automobile de 10 % à 18 % des salariés postés.

(1) *Premières Informations,* n° 292, août 1992.

INDICATEURS

BELGIQUE

• Inflation : -0,2 % en août. – Les prix de détail ont baissé de 0,2 % en août par rapport à juillet, en Belgique. Ce mouvement s'explique surtout par des baisses sur les fruits frais et l'essence. Sur un an (août 1992 comparé à août 1991) *la hausse atteint 2,07 %.*

GRANDE-BRETAGNE

• **Paiements courants : déficit de 934 millions de livres** *en juillet. – La balance des paiements* courants qui regroupe la balance commerciale et la balance des invisibles – services, tourisme, revenus du capital – a été déficitaire de 934 millions de livres (6,89 milliards de francs) en juillet contre 747 millions en juin, a annoncé lundi 24 août l'office central des statistiques en données provisoires corrigées des variations saisonnières. *Si la balance commerciale a été* déficitaire de 1,13 milliard de livres en juillet contre 947 millions en juin, les invisibles sont restés excédentaires de 200 millions. La *détérioration du solde de juillet a été provoquée* par une hausse de 2,1 % des importations à 9,95 milliards de livres contre 9,74 milliards en juin alors que les exportations ont progressé de 0,2 % à 8,81 milliards de livres contre 8,79 milliards.

JAPON

• **Production minière et manufacturière : -2,2 %.** – *L'indice de* la production minière et manufacturière a baissé de 2,2 % au cours du deuxième trimestre par rapport au premier trimestre. Cette baisse est la troisième consécutive.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 août ⬇

Sous les 1 700 points

La reprise un peu inattendue de vendredi n'a pas fait illusion et la Bourse de Paris était en forte baisse lundi 24 août. L'indice CAC 40 perdait 1,53 % à l'ouverture et accentuait ensuite sensiblement ses pertes. *Une première intervention concertée* des grandes banques centrales en fin de matinée, *pour soutenir le dollar qui* poursuivait sa chute, permettait aux valeurs françaises de se ressaisir, mais pas pour longtemps. Le billet vert continuait à baisser et en parallèle le CAC 40 reprenait sa descente jusqu'à céder 2,60 % et passer pendant un court instant sous le seuil des 1 700 points. Une deuxième intervention sans succès des banques centrales précipitait alors l'indice nettement sous les 1 700 points. En clôture, il affichait une baisse de 3,12 % à 1 688,72 points, *son plus* bas niveau depuis le début de l'année. Le recul depuis le 1er janvier atteint 4,30 %.

Les valeurs françaises ont été victimes à la fois des accès de faiblesse répétés du dollar et de l'impuissance des banques centrales, avec pour conséquence la baisse des marchés *de taux et le recul* de la plupart des grandes places internationales.

La chute du billet vert et en contrepartie la hausse du deutschemark fragilisent le franc et poussent les taux d'intérêt français à la hausse. Ce qui rend encore plus aléatoire la reprise de la croissance que la Bourse attend avec impatience. *« La glissade du billet vert pèse en plus sur la compétitivité des entreprises françaises et n'est absolument pas compensée par la baisse du prix du pétrole »,* explique un opérateur.

NEW-YORK, 24 août ⬇

Nouveau recul

Le dollar, tombé à un cours plancher face au deutschemark, a entraîné lundi 24 août dans sa chute Wall Street, l'indice Dow Jones reculant de 0,8 % à 3 228,17 points (– 25,93 points).

Quelque 167 millions de titres ont été échangés. Le nombre de valeurs en baisse a été quatre fois plus élevé que celui des titres en hausse avec 1 499 contre 391.

La chute du dollar est perçue à Wall Street comme un élément allant *à l'encontre d'un éventuel assouplissement* de la politique monétaire de la *Réserve fédérale (Fed). Selon des* analystes, pour faire remonter le dollar, *la Fed devrait au contraire augmenter* les taux d'intérêt, ce qui aurait *un effet négatif sur la reprise économique* qui reste encore bien hésitante.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, a progressé à 7,42 % contre 7,35 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 21 août	Cours du 24 août
Alcoa	65	65 3/8
ATT	42 3/4	42 5/8
Boeing	38 3/4	38 2/8
Chase Manhattan Bank	24	23,50
Du Pont de Nemours	50 3/8	50 1/8
Eastman Kodak	43 3/4	43 1/2
Exxon	63 1/2	64 1/4
Ford	40 5/8	38 3/4
General Electric	75 1/8	74 1/8
General Motors	35 2/8	34
Goodyear	65 3/8	64 1/8
IBM	86 1/4	85
ITT	66 3/4	65 3/4
Mobil Oil	68 3/4	65 1/8
Pfizer	82 1/8	80 1/8
Schlumberger	67 3/8	67 3/4
Texaco	64 3/4	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	104 5/8	104
Union Carbide	13 3/4	13 1/8
United Tech.	54 1/4	54 1/4
Westinghouse	18 1/2	18
Xerox Corp.	74 3/8	73 3/4

LONDRES, 24 août ⬇

Forte baisse

Prise dans la tourmente des marchés des changes, la Bourse de Londres a fortement baissé lundi 24 août, les milieux financiers craignant une hausse des taux d'intérêt britanniques *pour défendre la livre sterling.*

L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 54,6 points (2,3 %) à 2 311,1 points. Les fonds d'Etat ont également été déprimés par les craintes de relèvement des taux.

Les échanges ont porté sur 314,2 *millions d'actions* contre 433,4 millions vendredi.

Les baisses ont pénalisé tous les secteurs, notamment les valeurs internationales *sensibles au dollar* et les titres de la construction et de l'immobilier. *Les assurances ont piqué du nez* à cause de l'ouragan Andrew en Floride.

Euro Disney a plongé de 78 pence à 715 sur des rumeurs concernant le paiement de ses futurs dividendes.

TOKYO, 25 août ⬇

Rechute

Après quatre séances de reprise spectaculaire, la Bourse de Tokyo a rechuté mardi 25 août, suivant ainsi l'exemple donné par les autres places financières. L'indice Nikkei a cédé 247,19 yens, soit 1,5 % à 16 380,77 yens.

Après une ouverture mitigée (+ 0,47 %), le marché a très vite cédé du terrain sous le poids des prises de bénéfice, la cote ayant progressé la semaine dernière de plus de 13 % en quelques séances.

En fin de matinée, les transactions portaient sur quelque 200 millions d'actions contre 230 millions à la mi-séance de la veille.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 25 août
Ajinomoto	1 220	1 180
Bridgestone	1 110	1 140
Canon	1 310	1 300
Fuji Bank	1 770	1 710
Honda Motors	1 310	1 290
Matsushita Electric	1 250	1 240
Mitsubishi Heavy	583	544
Sony Corp.	4 040	3 970
Toyota Motors	1 430	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4251	4251
Amault Associés	181	....
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	690	....
Boiron (Ly)	451	455
Boisset (Lyon)	209	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	765	750
Calberson	257	....
Cardif	739	745
C.E.G.E.P.	158	....
C.F.P.I.	288 50	....
C.N.I.M.	1020	1020
Codetour	264	....
Conforama	1218	....
Creeks	118	....
Dauphin	282 80	....
Delmas	1010	....
Demachy Worms Cie	349	....
Devanlay	1110	....
Deville	157	....
Dolisos	115	....
Editions Belfond	170	....
Europ. Propulsion	175	174
Finacor	111	....
G.F.F. (group.fon.f.)	56 90	....
G.I.M.	350	....
Gravograph	160	....
Guintoli	765	....
I.C.C.	162	....
Idianova	90	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1095	....
Interst. Computer	750	....
I.P.B.M.	53	....
Locamic	88	....
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	123	....
Publ.Filipacchi	430	434
Rhône-Alp.Ecu (Ly.)	320	....
Select Invest (Ly)	93 40	....
Seribo	239	....
Sopra	295	....
TF1	485	479
Thermador H. (Ly)	316	....
Unilog	288	....
Viel et Cie	94 10	....
Y. St-Laurent Groupe	805	800

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 août 1992
Nombre de contrats estimés : 171 196

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	104,94	105,32	105,76
Précédent	105,62	105,94	106,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
105	0,35	1,71	0,33	1,30

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 19 907

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 697	1 710,50	1 765
Précédent	1 758,52	1 773	1 796

CHANGES

Dollar : 4,80 F ⬇

Le dollar se reprenait un peu mardi 25 août, après sa très forte chute de la veille. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 4,80 francs après être tombée jusqu'à 4,77 francs la veille en clôture *(lire page 13)*.

FRANCFORT	24 août	25 août
Dollar (en DM)	1,4217	1,4070

TOKYO	24 août	25 août
Dollar (en yens)	125,33	124,85

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (25 août)	10% - 10 1/8 %
New-York (24 août)	3 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	21 août	24 août
Valeurs françaises	99,3	98,30
Valeurs étrangères	89,1	85,70
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	477,7	473,55
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 744,18	1 689,71

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	21 août	24 août
Industrielles	3 254,18	3 228,17

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	21 août	24 août
100 valeurs	2 365,70	2 311,70
30 valeurs	1 755,40	1 713,70
Mines d'or	82,50	82,40
Fonds d'Etat	88,43	87,90

FRANCFORT

	21 août	24 août
Dax	1 520,02	1 498,74

TOKYO

	24 août	25 août
Nikkei Dow Jones	16 627,96	16 380,77
Indice général	1 295,09	1 276,84

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

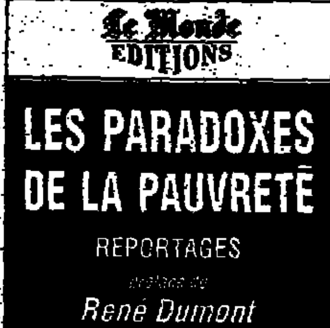
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	4,7980	4,8000	4,8828	4,8878
Yen (100)	3,8414	3,8447	3,9068	3,9128
Ecu	6,9062	6,9116	6,8939	6,9046
Deutschemark	3,4076	3,4116	3,4125	3,4191
Franc suisse	3,8608	3,8656	3,8840	3,8925
Lire italienne (1000)	4,4629	4,4669	4,4009	4,4096
Livre sterling	9,5491	9,5580	9,5453	9,5616
Peseta (100)	5,2700	5,2752	5,2223	5,2320

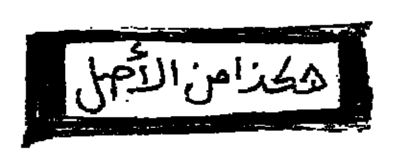
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 7/8	11	10 5/16	11 1/16	11	11 1/8
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	7 7/8	8
Lire italienne (1000)	16 3/8	16 5/8	16	16 1/4	15 7/8	16 1/8
Livre sterling	10 5/16	10 7/16	10 9/16	10 11/16	10 11/16	10 13/16
Peseta (100)	13	13 1/4	13 1/4	13 1/2	13 3/8	13 5/8
Franc français	10 1/8	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 7/16	10 9/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont *communiqués en fin de matinée* par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Euro Disney chute de 7,1 %.** – *Le titre Euro Disney* a perdu 7,1 % lundi 24 août à la Bourse de Paris, descendant à 68,25 francs. L'action est donc tombée en dessous de son prix d'émission (72 francs) et de son premier cours coté en octobre *1989 (81,95 francs).* Cette chute intervient après la rumeur publiée par le quotidien britannique *The Independent* selon laquelle aucun dividende ne serait versé en 1992. La direction de Euro Disney affirme que la décision sur le paiement ou non du dividende sera prise en décembre.







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 25 AOUT

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4740	C.N.E 3%	4721	....	....	....
830	B.N.P. T.P.	830	....	....	....
905	Cr.Lyon. T.P.	900	940	940	+ 4 44
1532	Renault T.P.	1540	1560	1533	- 0 45
1600	Rhône Poul. T.P.	1600	1670	1670	+ 4 38
1028	Saint Gobain T.P.	1020	....	....	....
795	Thomson T.P.	790	....	....	....
600	ACCOR	583	585	584	+ 0 17
770	Air Liquide	770	770	774	+ 0 52
620	Alcatel-Alsthom	616	611	613	- 0 49
1530	Als.Superm.	1690	1601	1605	- 5 03
260	A L S P I	250 30	263 50	263 50	+ 5 27
390	AGF Sté Centrale	385 10	400	390	+ 1 27
132	Avenir H. Média	126	129	125	- 0 79
765	Axa (ex Cie Midi)	705	707	706	+ 0 14
140	Bafip	137 50	....	....	....
97	Bail-Equipem.	95	93 80	93 80	- 1 26
690	Bail Investiss.	681	682	682	+ 0 15
305	Bancaire	291 60	299	298 70	+ 2 43
740	Bazar H.-V.	748	....	....	....
1200	Berger (M.)	1200	....	....	....
400	Bertrand Faure	400	400	400	....
775	Bic	770	787	752	- 2 34
1030	B.I.P.	1020	1025	1025	+ 0 49
190	BIS	189 40	190	190	+ 0 32
330	B N P (CI)	326	330	339 50	+ 4 14
685	Bolloré Tech.	675	675	680	+ 0 74
3000	Bongrain	3000	2900	3080	+ 2 67
540	Bon-Marché	530	530	520	- 1 89
525	Bouygues	511	517	517	+ 1.17
88	BP France	88	91	94	+ 6 82
960	B S N	951	959	959	+ 0 84
1210	Canal Plus	1180	1191	1193	+ 1 10
190	Cap Gem.S.	188 50	187	188 40	- 0 05
2450	Carrefour	2417	2440	2437	+ 0 83
133	Casino	131	134 90	132	+ 0 76
89	Casino ADP	87 80	88	89	+ 1 37
435	Castorama D.I.	423	420	410	- 3 07
165	C.C.F.	163 50	165	164 80	+ 0 80
35	CCMC Ly	34	37 20	37 20	+ 9 41
375	C.D.M.E.	373 20	373	373	- 0 05
142	C.E.G.I.D.	141	....	....	....
73	Cearest (Ny)	70	75	75	+ 7 14
365	C.E.P. Comm.	365	365	365	....
96	Cerus	98	98	98	....
705	Cetelem	708	706	718	+ 1 41
220	CF Int	213 10	213 10	213	- 0 05
265	CGI Info.	264 90	265	265	+ 0 04
945	C G I P	941	948	947	+ 0 64
600	CGP	629	....	....	....
1100	Chargeurs S A.	1100	1070	1094	- 0 55
290	Christian Dior	290	295	290	....
570	C I C A (M)	569	....	....	....
330	Ciments franc.	329	328	321	- 2 43
640	Clarins	640	628	632	- 1 25
440	Club Médit.	440 10	440	438	- 0 48
179	CMB Packa.	176 80	175	174 10	- 1 53
776	Coles	774	740	740	- 4 39
199	Cpt. Entrep.	186	190	185	- 0 54
1110	Compt Mod.	1093	....	....	....
225	CPR (Paris Réa.)	226	225	225	- 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
760	Créd. Foncier	711	738	725	+ 1 97
260	Crédit Loc France	257 80	257	257	- 0 19
505	Cr Lyon.(CI)	496	499	504	+ 1 61
835	Crédit Nat.	828	835	831	+ 0 36
350	CSEE	349 90	338	338	- 3 40
3200	Damart	3198	....	....	....
360	Dassault Aviation	356	353	355	- 0 28
163	Dassault Electr.	180	180	180	....
1760	De Dietrich	1754	1726	1726	- 1 60
61	Dév.P.d.C.(L)	60	....	....	....
100	Dév.R.Sud-Est	95	....	....	....
320	D M C	310	....	....	....
400	Docks France	390 50	391	391	+ 0 13
186	Dynaction	185 10	187	187	+ 1 03
2140	Eaux (Gle)	2114	2139	2123	+ 0 43
840	E.B.F.	830	850	850	+ 2 41
395	Ecco	400	400	398 10	- 0 48
310	Elf Aquitaine	308 60	308	305	- 0 26
1000	ElfSanofi(ExSanofi)	998	1015	1015	+ 1 70
220	Erap-Elf (Certif.)	217	216	212	- 2 30
590	Eridania-Beghin	607	595	607	....
380	Essilor	383	382	382	- 0 26
176	Essil.Int.(DP)	176	171	171	- 2 84
780	Esso	755	760	760	+ 0 66
1210	Eurafrance	1164	1176	1170	+ 0 52
540	Eurocom	564	563	563	- 0 18
70	Eurodisneyland	68 25	68 80	68 50	+ 0 37
925	Europe 1	925	....	....	....
35	Eurotunnel	33 80	34 50	34 80	+ 2 96
1450	Exor	1450	....	....	....
96	Finextel	96	98	98	+ 2 08
315	Fives Lille	300	310	311	+ 3 67
3200	Fromager. Bel	3196	3186	3186	- 0 31
2040	Gal.Lafayette	2050	2050	2050	....
335	G.A.N.	332 90	333	335	+ 0 63
495	Gascogne (B)	476	....	....	....
1190	Gaz et Eaux	1200	1200	1200	....
685	Géophysique	692	....	....	....
670	Groupe André SA	675	670	670	- 0 74
510	Groupe Cité	494	495	496	+ 0 20
380	GTM-Entrep.	360	346	360	....
1610	Guyenne-Gas.	1605	1602	1602	- 0 19
112	Hachette	110	114	114	+ 3 64
480	Havas	459 80	460	462 40	+ 0 57
285	Ifa	272	....	....	....
320	Imétal	314	312	312	- 0 64
105	Immob. Phénix	107 50	108	107	- 0 47
89	Ingénico	88	88	88	....
7000	Inst. Mérieux	6990	6990	6980	- 0 14
385	Interbail	385	385	384 90	- 0 03
660	Intertechnique	638	649	649	+ 1 72
820	J. Lefebvre	790	790	790	....
460	Klépierre	460	....	....	....
730	Labinal	710	710	719	+ 1 27
300	Lafarge	298	293	294	- 1 34
280	Labon	280	280	280	....
4300	Legrand	4275	4390	4300	+ 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
2250	Legrand (DP)	2201	2240	2240	+ 1 77
305	Legris Industries	292 20	292 30	292 30	+ 0 03
635	Locindus	621	620	639	+ 2 90
3670	L.V.M.H.	3582	3650	3625	+ 1 20
510	Lyon.Eaux/Dumez	510	505	506	- 0 78
58	Majorette Ly.	57	55 65	55 65	- 2 37
270	Mar. Wendel	265	263	264	- 0 38
181	Marne	175 20	177	177	+ 1 03
444	Merlin-Gérin	450	441	450	....
65	Metaleurop	65	65	65	....
27	Métrologie In.	28	27 60	27 60	- 1 43
192	Michelin	184 80	184 50	184	- 0 43
158	Min. Salag (Ny)	156 10	....	....	....
95	MMB	90 60	91 80	92	+ 1 55
120	Moulinex	118 50	119 50	118	- 0 42
845	Navig. Mixte	849	819	819	- 3 53
117	Nord-Est	118 50	115 10	116	- 0 43
210	Nordon (Ny)	210	....	....	..
85	Olipar	84	84	84 50	+ 0 60
935	Oréal	923	948	934	+ 1 19
305	Paribas	296 10	302	300 80	+ 1 59
160	Pechiney Int.	157 10	157 70	158	+ 0 57
270	Pechiney (CIP)	265	263	259 50	- 2 08
405	Pernod Ricard	397 20	397	400 30	+ 0 78
605	Peugeot	592	590	590	- 0 34
350	Pinault	347	341	342 10	- 1 41
755	Plastic-Omn.	756	753	753	- 0 40
795	Primagaz	804	798	804	....
690	Printemps	699	697	700	+ 0 14
605	Promodès	610	605	620	+ 1 64
400	Radiotechn.	395	395	400	+ 1 27
5730	Redoute (La)	5730	....	....	....
164	Rémy Cointreau	160	160	160	....
525	R. Poulenc CIP	541	540	542	+ 0 18
56	Rochette(La)	53 60	51 20	52 45	- 2 15
405	Roussel Uclaf	401 90	395	395	- 1 72
2800	R. Impéd.Ly *	2790	....	....	....
156	Sade (Ny)	151	151	151	....
1980	Sagem	1960	1970	1970	+ 0 51
520	Saint Gobain	510	509	513	+ 0 59
1140	Saint Louis	1122	1115	1149	+ 2 41
1280	Salomon Ly.	1305	....	....	....
295	Salvepar (Ny)	293	292	292	- 0 34
1400	S A T.	1405	....	....	....
220	Saul. Chât.	217	215	215	- 0 92
980	Sanpiquet (Ny)	1000	....	....	....
565	Schneider	571	579	576	+ 0 88
14	SCOA	13 70	14	13 95	+ 1 82
325	Scor s.a.	338	340	340	+ 0 59
2100	S.E.B.	2051	2051	2051	....
380	Sefimeg	380	385	385	+ 1 32
115	Selectibanque	115	114 20	114 20	- 0 70
152	Sextant A.	160 90	158 50	158 50	- 1 49
676	S F I M.	674	696	696	+ 3 26
185	S.G.E.	184 90	189	183	- 1 03
370	Simco	366	367	375	+ 2 46
620	St. Rossignol	602	553	553	- 8 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
430	Sligos	427	430	430	+ 0 70
475	Société Géné.	469 40	474	475	+ 1 19
49	Sodexo (B)	44 10	49	49	+ 11 1
96	Sodero (Ny)	96	...	....	
1020	Sodexho	1010	1000	1000	- 0 99
69	Sogenal (Ny)	66	66	66	....
360	Sogerap	357	352	352	- 1 40
1270	Sommer-Allib.	1261	1265	1265	+ 0 32
370	SOPHIA	370	...	...	..
700	Sovac	700	...	...	..
285	SPEP	284	286	286	+ 8 33
275	Spie-Batignol.	272	275	276	+ 1 10
685	Strafor Facom	694	694	676	- 2 59
230	Suez	224	227	228	+ 1 79
1020	Synthélabo	1008	1001	1014	+ 0 60
122	Thomson CSF	118 70	121	120 80	+ 1 77
205	Total	208	205	206	....
148	– (certif.)	141	150	146	+ 3 55
174	Tréfimét. Fin.	174	175	175	+ 0 57
370	U.A.P.	356 90	361	354 20	- 0 76
225	U F B Locab.	220	216	216	- 1 82
215	U.G.C. DA (Rober)	215 20	...	...	....
490	U I C.	480	483 50	490	+ 2 08
395	U I F.	390	396	396	+ 1 54
730	U I S.	730	730	730	....
380	Unibail	363 30	377	370	+ 1 84
700	Valéo	690	694	697	+ 1 01
136	Vallourec	133	132	135	+ 1 50
210	Via Banque	207 10	....	...	...
240	Worms et Cie	233 90	212	227 50	- 2 74
1150	Zodiac	1159	1130	1130	- 2 50
950	Elf Gabon	951	950	950	- 0 11
88	Amax	90 60	86 60	86 60	- 4 83
138	Amer. Barrick	139	139 70	139 70	+ 0 50
101	Amer. Express	97 90	99 30	100 80	+ 2 96
205	A.T.T.	205	....	....	....
129	Anglo Amer.C.	127 10	128 10	128 10	+ 0 79
240	Amgold	240	....	...	....
180	Banco Santander	180	180	180	....
740	B.A.S.F.	714	....	....	....
690	Bayer	670	...	...	....
46	[illegible] Plc	47	...	...	....
27	Buffelsfont.	27	27	27 65	+ 2 41
116	Chase Manh.	114	112 50	112 50	- 1 32
2060	Daimler Benz	2048	2049	2049	+ 0 05
72	De Beers	70 50	70	70 10	- 0 57
2080	Deutsche Bank	2078	2065	2061	- 0 82
1080	Dresdner Bank	1078	1075	1075	- 0 28
48	Driefontein	49	49 10	48 50	- 1 02
245	Du Pont-Nem.	240	243 50	243 50	+ 1 46
210	Eastman Kodak	206	....	...	....
10 50	East Rand	10 15	10 10	10 10	- 0 49
30	Echo Bay	29 60	29 85	29 85	+ 0 84
183	Electrolux	183	....	...	....
106	Ericsson	102 50	...	...	....
310	Exxon Corp.	309 70	....	....	....
199	Ford Motor	190	...	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
34	Freegold	34 35	34 55	34 50	+ 0 44
14	Gencor	14 15	14 10	14 10	- 0 35
365	Gén. Elect.	363 80	358 50	356 30	- 2 06
173	Gén. Motors	165	164 80	166 40	+ 0 85
320	Gén. Belgique	310	....	...	
40	Gd. Métropol.	40	37 50	37 10	- 7 25
50	Guinness	49 50	50	50	+ 1 01
18 50	Hanson PLC.	18 45	18	18	- 2 44
18 50	Harmony Gold	18 50	18 15	18 60	+ 0 54
275	Hewlett Packard	284	271 70	271 70	- 4 33
31	Hitachi	30 85	31	30 95	+ 0 32
795	Hoechst	792	.	.	..
60	Homestak.	60 90	61 85	61 85	+ 1 56
105	I.C.I.	105	....	....	
420	I.B.M.	415	416 20	416 10	+ 0 27
325	I.T.T.	320	318 50	318 50	- 0 47
152	Ito Yokado	145 30	144	146	+ 0 48
48	Matsushita	46 50	47	46 10	- 0 86
3 66	Maxwell	3 55	.		
205	Mc Donald's	207	202 70	202 20	- 2 32
245	Merck	242	243 90	243 90	+ 0 79
480	Minnesota M.	476	..	.	
35	Mitsubishi	34	34 90	34 25	+ 0 74
320	Mobil corp.	310	....	...	...
285	Morgan J.P.	279	..	...	.
34700	Nestlé	34700	34800	34900	+ 0 58
108	Norsk Hydro	103 70	107 80	107 80	+ 3 95
80	OFSIL	78	79 50	79 50	+ 1 92
1540	Pétrofina	1525	1560	1536	+ 0 72
385	Philip Morris	384 90	382 20	383 90	- 0 26
70	Philips	67	70	70	+ 4 48
50	Placer Dome	50 20	51 10	51 10	+ 1 79
235	Procter Gamble	230 90	. . .	. . .	....
155	Quilmès	153	....	....	..
18 50	Randfontein	16	16 10	16 05	+ 0 31
250	Rhone Poul. Rorer	248	247	245	- 1 21
430	Royal Dutch	429	430	429 80	+ 0 19
49	R T Z.	48 55	....	....	
13	Saat.& Saatchi	12 85	13 15	12 70	- 1 17
25	St Helena	26 05	26 35	26 10	+ 0 19
325	Schlumberger	320	325 50	327 80	+ 2 44
44	Shell transp.	42 90	. .		.
2000	Siemens	2012	1985	2012	
155	Sony	151	153 40	153 30	+ 1 52
67	Sumitomo Bank	65 80	65 75	65 75	- 0 08
135	T.D.K.	134 50	133 80	133 80	- 0 67
54	Telefonica	52 60	52 10	52 25	- 0 48
26	Toshiba	24 40	24 10	24 40	. . .
545	Unilever	541	542	543	+ 0 37
265	Uni. Techn.	258	260	260	+ 0 78
191	Vaal Reefs	182	188 40	188 40	+ 3 52
1080	Volkswagen	1072	1075	1075	+ 0 28
255	Volvo	256	.	...	...
86	West. Deep.	84	....	...	...
360	Xerox Corp.	357 80	. . .	....	....
98	Yamanouchi	94 80	. . .	. . .	
4 41	Zambia Cop.	4 41	4 45	4 50	+ 2 04

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 9,8%78	100 25	0 88
10,80% 79/94	....	10 50
Emp.Etat 13,4%83	....	9 08
Emp.Etat 12,2% 84	100 26	10 73
10,26% mars 86	. . .	4 66
OAT 10% 5/2000	105 10	2 46
OAT 9,9% 12/1997	....	6 92
OAT 9,8% 1/1996	100 40	5 66
PTT 11,2% 86	103 80	7 54
CFF 10,30% 86	101 20	5 52
CFF 10,25% nov 90	....	4 57
CNA 10 % 1979	....	4 62
CNB Bques 5000F	98 01	1 28
CNB Paribas 5000F	....	1 28
CNB Suez 5000F	....	1 28
CNI 1/82 5000F	98 10	1 28
CNT 9 % 86	....	3 10
CRH 10,90% déc.85	103 50	6 40
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	803	....
Ly. Eaux cv 6,5%	765	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (ste fin.)	650	650
Applications Hydr.	1501	....
Arbel	447	....
Bains C.Monaco	905	905
B.Hypoth.Europ.	357 60	....
B.N.P. Intercont.	365	360
Beghin-Say (C.I.)	460	464
Bénédictine	2480	....
Bidermann Internat.	490	....
Blanzy Ouest	1402	....
B T P.	58 50	58 50
Cambodge	1075	....
Carbone Lorraine	393	380
Case Poclain	4 50	4 30
C.B.C.	290	290
C.E.G.F (Frigor.)	699	....
Cementaire Blanzy	339	....
Cerabati	42	....
Champex Ny	60	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	156 50	157
C.I.M.	810	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2310	....
Compiphos	446	....
Cie Industrielle	4520	....
Cpt Lyon Alemand	323	....
Concorde	587	580
Constr.Mét.Prov.	16 30	....
Crédit Gén.Ind.	124 60	....
Cr Universel (Cie)	430	....
Darblay	535	....
Degremont	1750	1785
Delmas Vieljeux	2580	....
Didot Bottin	540	....
Eaux Bassin Vichy	3180	....
Ecia	355	340
Ent.Mag. Paris	4300	....
[illegible]	1690	1685
Finalens	300	....
F.I.P.P.	75	....
F.N.A.C.	1780	....
Foncière (Cie)	451	....
Fonc.Lyonnaise	584	575
Foncina	335	....
Fougerolle	798	800
France I.A.R.D.	470	....
France SA (La)	1655	1726
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	450	450
Genefim	283	262
Gévelot	480	....
G.F.C.	300	303
Groupe Victoire	900	....
G.T.I (Transport)	198	....
Immobail	313	308
Immobanque	585	....
Im.Marseillaise	4400	....
Immofice	381 50	384
Invest.(Ste Cle.)	3202	....
Lambert Frères	295	295
Lille Bonnières	900	....
Locafinancière	516	....
Louis-Vuitton	836	....
Louvre	2315	2328
Lucia	513	....
Machines Bull	27	28
Mag.Uniprix	200	....
Magnant	540	....
Métal Déployé	410	....
Mors	61	61
Navigation (Nle)	197	....
Optorg	275	270
Oréal (CI)	499	497
Origny-Desvroise	650	....
Palais Nouveauté	1250	....
Paluel Marmont	600	....
Parfinance	155	....
Paris France	199	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	210	....
Parisiana Inves.	300	....
Pathé Cinéma	515	....
Piper Heidsieck	1055	....
Porcher	470	....
Promodès (CI)	380	....
Publicis	710	702
Rochefortaise	113	....
Rosario	145 80	145 80
Rougier	231	....
S.A.C.E.R.	440 10	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C. Alcan	183 50	....
Saga	371	....
Saint Dominique (F.)	104 80	104 80
Salins du Midi	560	558
Savoisienne M.	156	....
S.C.A.C.	710	....
Senelle	421	421
S.Eaux.Part. (M)	114	....
Silic	547	....
Sinvim	110	....
S.I.P.H.	126	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	620	....
Sofio	255	....
Soficol	1030	....
Softom (ex Sovem)	76	....
Sofragi	2216	....
Soudure Autogène	729	721
Sovabail	330	....
Steni	520	....
Taittinger	2090	2150
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	210	....
Uliner	1100	....
Vicat	480	....
Viniprix	1520	....
Virax	123	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G.	530	....
Akzo Nv Sico	432 50	....
Alcan Aluminium	95	....
American Brands	235	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 05	....
Banco Popular Espa.	470	....
B.Reglements Int.	22000	....
Cim.Pacifique	88 20	....
Chrysler Corp.	105	....
C.I.R.	5 70	....
Commerzbank	801	....
Dow Chemical	261 40	259 30
Fiat	20	....
GBL (Brux Lamb.)	444	....
Gevaert	940	....
Glaxo Holdings Ltd.	69 10	....
Goodyear Tire	320	....
Grace and Co (WR)	172	....
Honeywell Inc. Inc.	366	....
Johannesburg	70 10	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	17 85	....
Midland Bank	37 10	....
Noranda Mines	82	....
Olivetti priv.	8 15	....
Pfizer Inc.	392 10	391
Ricoh	21	....
Robeco	266 50	263
Rodamco NV	127 50	....
Rolinco	263 20	263 10
Saipem	5 25	....
Sema Group	25 05	....
SKF Aktiebolaget	84	....
Tenneco Inc.	171	....
Thorn Electrical	60 10	....
Torray Ind.	21	....
West Rand Cons.	6	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	90	....
C G H Cogedior	3 98	....
Coparex	640	....
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soulres Ind.	12 85	...
Gachot S.A.	48	.
Guy Degrenne	400	..
Lecteurs du Monde	156	....
Nicolas	1060	....
Particip. Perrier	360	...
Quadrant	40	...
Rorento N.V.	220 50	...
St-Gobain-Emballage	1802	....
S.E.P.R.	1600	....
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B.	283	..
Waterman	1200	...

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 838	....	....	....
Ecu	6 894	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 990	....	....	....
Belgique (100 F)	16 500	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 590	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 462	....	....	....
Danemark (100 krd)	88	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 526	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 742	....	....	....
Suisse (100 f)	384 120	....	....	....
Suède (100 krs)	93 140	....	....	....
Norvège (100 k)	86 020	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 303	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 272	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 875	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 088	....	....	....
Japon (100 yens)	3 882	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/8
Or fin (kilo en barre)	53500	.....
Or fin (en lingot)	54000	.....
Napoléon (20f)	328	325
Pièce Fr (10 f)	398	.....
Pièce Suisse (20 f)	319	.....
Pièce Latine (20 f)	315	.....
Souverain	424	.....
Pièce 20 dollars	1750	.....
Pièce 10 dollars	940	.....
Pièce 5 dollars	525	.....
Pièce 50 pesos	1970	.....
Pièce 10 florins	325	.....

SICAV (sélection) 24/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	182 08	177 21
Amériq-gan	6748 28	6488 73
Ampla	271983 26	271983 26•
Amplitude	601 86	584 33
Arbitrages Court.T.	7371 29	7371 29
Associc	1102 85	1102 85
Atout Futur	394 27	384 65
Aurecic	1058 54	1025 77
Avenir Alizes	1661 72	1629 14
Axa Capital	169 50	164 56
Axa Court Terme	8107 97	8107 97
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	834 64	810 33
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	751 63	729 64
Axa Europa	124 12	120 50
Axa Investments	97 15	94 32
Axa NPI	104 80	101 75
Axa Ob.Fr.Extens.	139 58	135 51
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	128 18	124 43
Axa Prem.Ex.Agepre.	114 77	111 43
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	139 36	135 30
Axa Valeurs PER	117 17	113 76
Cadence 1	1031 46	1011 24
Cadence 2	1021 19	1001 17
Cadence 3	1032 53	1012 28
Capimonétaire	6422 49	6418 07
Capioblig.	6351 70	6227 16
Capitacic	1310 97	1291 60
Cosmos	1321 66	1289 42
Compravalor	3583 55	3578 18
Conversimmo	321 76	315 44
Credinter	418 42	406 23
Crédit Mutuel Capital	1287 32	1262 08•
Créd.Mut.Ep.Cour.T	682 34	682 34•
Créd.Mut.Ep.Indus.	91 21	88 77
Créd.Mut.Ep.J.	70952 27	70952 27
Créd.Mut.Ep.long.T.	182 14	177 27
Créd.Mut.Ep.Monde	1065 03	1038 53
Créd.Mut.Ep.Quatre	1095 68	1086 36•
Dieze	1289 08	1257 64
Drouot France	807 52	784
Drouot Sécurité	214 54	208 29
Ecocic	1038 27	1008 03
Ecuper	125 53	121 87
Ecureuil Capitalisation	2572 90	2547 43
Ecureuil Géovaleurs	2248 13	2182 65
Ecureuil Invest.	427 94	415 48
Ecureuil Monépremière	88443 47	88443 47
Ecureuil Monétaire	40234 42	40234 42
Ecureuil Trésorerie	2481 38	2481 38
Ecureuil Trimestr.	1974 09	1954 54
Elicash	2 854877	2 854877•
Energia	248 31	237 05
Eparcic	3676 30	3676 30
Eparcourt-Sicav	4388 62	4357 73
Epargne Associat.	25798 51	25504 77
Epargne Capital	10784 05	10657 48
Epargne Croissance	1572 40	1530 32
Epargne Obligat.	193 12	187 95
Epargne Premiere	14517 05	14408 98•
Epargne-Unie	1209 39	1179 89
Epargne Valeurs	408 86	398 01
Eufi Cash capi.	8486 74	8486 74•
Eufivest capi.	592 79	575 52•
Eurocic Leaders	994 18	965 22
Eurodyn	1115 50	1088 29
Euro Gan	5923 34	5695 52
Europe Nouvelle	509 79	486 67
Fonsicav	14719 63	14719 63
France-gan	9418 57	9056 32
France Garantie	260 43	259 91
France Index Sicav	102 52	99 52

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	467 80	463 17
Francic	441 84	428 97
Francic Pierre	94 11	91 37
Francic-Regions	1162 31	1128 46
Fructi-Associations	35 97	35 97
Fructi-Capi	41 82	41 20
Fructidor	229 99	226 69
Fructifrance action C	871	849 76
Fructifrance action D	851 10	830 34
Gestilion	14939 46	14865 13
Gest.Associations	161 68	158 12
Horizon	1147 84	1114 41
HLM Monétaire	14217 98	14217 98
Indust.Fse.Court.T.	1501 40	1501 40
Intereper	104770 16	101718 60
Interoblig.	13534 61	13289 23
Intersélection Fce.	506 78	496 84
Japacic	135 83	131 87
Jeunepargne	287 47	283 22
Latitude	2300 06	2296 62
Leumi C.T.	12802 47	12802 47
Leumi L.T.	6256 35	6074 13
Lion Association	11330 25	11330 25
Lion Institution	29598 69	29524 88
Lionplus	977 90	958 73
Lion Trésor	2106 96	2086 10
Lion 20 000	26764 86	26764 86
Livret Bourse Inv.	530 68	515 22
Livret Portefeuil.	661 28	642 02
Méditerranée	165 26	160 45
Mensuel CIC	10116 11	10015 95
Monedan	69446 97	69446 97
Mone.J	74093 70	74093 70•
Monévalor	83745 41	83745 41
Mutualité dépôts	13603 45	13576 30
Natio Court Terme	290122 00	290122
Natio-Epargne	17808 69	17630 39
Natio-Ep. Ret.	117 97	114 81
Natio Eparg.Trésor	7844 41	7828 75
Natio-Imm.	1045 75	1017 76
Natio-Inter	1366 84	1330 26
Natio-Monétaire	25811 84	[illegible]
Natio-Patrimoine	1284 34	1249 97
Natio-Placements	64991 02	64991 02
Natio-Revenu	1008 26	998 28
Natio Sécurité	12301 97	12301 97
Natio-Valeurs	821 27	799 29
Nippon-Gan	4245 45	4082 16
Nord Sud Dévelop.	1557 21	1554 10
Obli-Associations	150 22	148 73
Oblicic-Mondial	2572 11	2534 10
Oblicic-Régions	1018 34	1003 29
Oblifutur	2830 58	2761 54
Oblig. tres cat.	175 84	173 24
Oblifion	1335 43	1322 21
Oblisécurité Sicav	13178 30	13178 30
Oraction	960 60	937 17
Orvalor	6562 03	6433 36
Paribas Capitalisation	1475 09	1453 29
Paribas Opportunités	116 76	112
Paribas Patrimoine	540 70	518 66
Patrimoine Retraite	224 25	219 85
Pervalor	597 61	585 89
Placement A.	1416 54	1387 78•
Placement J.	7372 66	7358 14•
Placement M.	68352 12	68215 69•
Placement Nord	902 20	884 51•
Plénitude	128 95	125 50
Poste Croissance	22155 27	22133 14
Poste Gestion	87185 23	87185 23
Première Oblig.	10729 51	10718 89

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 50	109 41
Prvl Associations	30061 43	30061 43
Proficics	919 24	896 82
Quartz	126 33	123 25
Rétrovalor	672 76	659 57
Rentacic	157 58	155 25
Revenus Trimestr.	5199 80	5148 32
Revenu-Vert	1126 96	1099 47
St Honoré Vie & Santé	945 20	902 34
St Honoré Bons du Tr.	11463 98	11406 95
St Honoré Global	217 09	207 25
St Honoré Invest	731 01	697 88
St Honoré Pacifique	491 95	469 64
St Honoré PME	500 81	478 10
St Honoré Real	15278 29	15217 42
Sécuricic	1777 88	1777 88
Sécuri-Gan	13063 91	12807 75
Sécuriaux	1420 60	1420 60
Sicasden	696 85	686 55
Sicav Associations	1882 41	1882 41
SFI-CNP Assur	618 39	598 44
S.G. Fr. opportunités	1112 81	1090 99
Sicav 5.000	420 67	409 41
S.I. Est	1203 24	1168 19
Slivafrance	679 14	660 96
Slivam	370	360 10
Slivarente	205 91	201 87
Slivinter	394 69	384 13
S.N.I.	1017 06	987 44
Sogefrance	1064 21	1043 34
Sogépargne	314 81	308 64
Sogevar	932 24	913 96
Sogenter	1179 36	1156 23
Soleil Investissements	537 88	517 19
Solstice	2165 81	2160 41
State Street Act. Eur.	8811 67	8513 69
State Street Act. Frce.	10010 64	9719 07•
St. Str. Act.Japon	8854 67	8555 24•
State Street Emer. Mkt	10042 73	9659 91•
St.Street OAT Plus	10173 77	9974 28•
Stratégie Actions	790 09	758 70
Stratégie Rendement	1414 98	1370 42
Technocic	979 31	950 79
Techno-Gan	5350 82	5145 02
Thesora	664 90	658 32
Trésor Plus	1283 05	1270 35
Trésor Trimestriel	1013 84	1003 80
Trésoricic	132624 14	132624 14
Trilion	5127 37	5061 57
UAP Investissement	400 02	385 56
UAP Actions France	555 31	535 24
UAP Act. Select	579 65	558 89
UAP Aedificandi	498 18	480 17
UAP Alizé	195 12	188 07
UAP Alto Sicav	155 26	149 65
UAP Moyen Terme	139 44	134 40
UAP Premiere Cat.	10757 31	10368 49
Uni-Associations	125 36	125 36•
Uni-Foncier	1130 72	1103 14
Unifrance	560 35	546 68
Uni-Garantie	1287 88	1262 61
Uni Régions	1302 86	1271 08
Univar	240 72	240 72•
Univers Actions	1157 10	1128 88
Univers Obligations	1764 24	1721 21
Valorg	2088 09	2086
Valréal	54375 13	54347 96

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Ont de profondes   Etaient jadis foulés par de forts   D'un auxiliaire.   9. Stuc. Rassis.

GUY BROUTY

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Une histoire du film policier français : les *Ripoux* (1984), *de Claude Zidi, 18 h 30* ; Flag (1987), de Jacques Santi, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Le Cinéma américain regarde ses indiens : *la* Dernière Flèche (1952, v.o.), de J. M. Naumann, *18 h 30* ; *Little Big Man (1971)*, d'Arthur Penn, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte *Saint-Eustache*
Forum des Halles (40-76-62-00)

MERCREDI

Portraits de Paris : Révolution française : 1789 (1989) de *José-Xavier et Jerzy Kular*, Madame Sans-Gêne (1943) de Roger *Richebé, 14 h 30 ; la Commune de Paris* : Si on avait su (1978) de Stanislas Choko, le Destin de Rossel (1966) de Jean Prat, 16 h 30 ; le Front populaire : Trente-six, c'était aussi. (1970) de Gérard Poitou, la Vie est à nous (1936) de *Jean Renoir*, 18 h 30 ; Mai 68 : Mikono (1978) de J.-M. *Humeau, Mourir à trente ans* (1982) de Romain Goupil, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : *Les Montparnos*, 14• (43-27-52-37).

LES AMANTS DU PONT-NEUF *(Fr.) : Ciné* Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

AMAZON (Fin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13• (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de *Bois, 5• (43-37-57-47)*.

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; v.f. : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06).

BARTON FINK (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3• (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum *Horizon*, 1• (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Gaumont Ambassade, *8• (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8•* (45-62-41-46) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; *Gaumont Alésia*, 14• (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; *Montparnasse*, 14• (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; *Pathé Clichy*, 18• (45-22-47-94).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09).

BLUE, L'ORCHIDÉE SAUVAGE II (**) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8• *(45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6•* (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13• *(45-61-94-95) ; Mistral, 14•* (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

DIÊN BIÊN PHU *(Fr.) : Grand Pavois*, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et *Spectacles* » *du mercredi (daté jeudi)*.

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) ; La *Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln*, 8• (43-59-36-14) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; v.f. : Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Grand Ecran, 13• (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6• *(46-33-10-82) ; Saint-Lambert*, 15• (45-32-91-68).

INDOCHINE *(Fr.)* : George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

IP5 (Fr.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Miramar, 14• (43-20-89-52).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36).

LA SENTINELLE *(Fr.) : Sept Parnassiens*, 14• (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• *(45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14•* (43-27-52-37).

SUP DE FRIC *(Fr.) : Gaumont Parnasse, 14•* (43-35-30-40).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Latina, 4• (42-78-47-86) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Les Montparnos, 14• *(43-27-52-37) ; v.f.* : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).

TERMINATOR 2 (*) *(A., v.o.) : Ciné Beaubourg*, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Mistral, 14• (45-39-52-43).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8• (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE *(Fr.)* : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

TWIN PEAKS (*) *(A., v.o.)* : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

UN PARAPLUIE POUR TROIS (Esp., v.o.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

UN VAMPIRE AU PARADIS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).

UNIVERSAL SOLDIER (*) *(A., v.o.)* : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-47-94).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; *UGC Biarritz*, 8• (45-62-20-40) ; *Pathé Français*, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• [illegible]

LES FILMS NOUVEAUX

AGANTUK LE VISITEUR. Film *indien de Satyajit Ray, v.o.* : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le *Saint-Germain-des-Prés*, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Les *Trois Balzac*, 8• (45-61-10-60) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

ALIEN 3. (*) Film américain de David *Fincher, v.o. : Gaumont Les Halles*, 1• (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette bis), 13• (43-31-60-74) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

BALLAD OF THE SAD CAFE. Film américano-britannique de Simon Callow, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).

LE DERNIER DES MOHICANS. *Film américain de Michael Mann*, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; *Gaumont Opéra*, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; *Bretagne*, 6• (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Gaumont Grand Ecran, 13• (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2• (42-36-83-93) ; Bretagne, 6• (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

LA PESTE. *Film franco-anglo-argentin* de Luis Puenzo, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette bis), 13• (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

TABLEAU D'HONNEUR. Film français de Charles Nemes : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

UN ÉTÉ SANS HISTOIRES. Film français de Philippe *Harel*, 1h35. Comédie dramatique de Philippe *Harel* : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; Reflet République, 11• (48-05-51-33).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).

KAFKA (A., *v.o.) : Lucernaire*, 6• (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

LES MAMBO KINGS *(A., v.o.) : Images* d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) ; Grand Pavois, *15• (45-54-46-85)*.

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beau*bourg, 3• (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs*, 5• (45-87-18-09).

NUAGE PARADIS (Sov., v.o.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

LA NUIT DÉCHIRÉE (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13• *(47-07-55-88) ; Gaumont Alésia*, 14• (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14• *(43-20-12-06) ; UGC Convention*, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).

OPENING NIGHT *(A., v.o.) : Sept Parnassiens*, 14• (43-20-32-20).

LA P'TITE ARNAQUEUSE *(A., v.o.)* : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : UGC *Montparnasse*, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; *La Pagode, 7•* (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8• *(47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse*, 14• (43-35-30-40).

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE ROI EBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6• [illegible]

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA *(Jap., v.o.) : Grand Pavois*, 15• (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ATLANTIS (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) (son SR) mer., sam. 13 h 45.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• *(43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu.*, ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60) mer., ven., dim. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., *v.f.) : Saint-Lambert*, 15• (45-32-91-68) mer., jeu., lun. 17 h, ven. 15 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) *mer.*, avec.

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS **LUXURIEUX** (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer. 12 h.

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer. 13 h, ven. 17 h 10, dim. 15 h 40, *mar.* 21 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• *(45-54-46-85) mer. 21 h 45, mar. 15 h 30.*

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 19 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois *Luxembourg, 6• (46-33-97-77) mer., ven.*, dim., mar. 12 h.

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., mar. 22 h.

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer. 15 h 50, jeu. 13 h 40, dim. 22 h, lun. 13 h 20.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., lun. 13 h 30, sam. 15 h.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• *(42-71-52-36) mer. 10 h 55.*

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., mar. 15 h 15, ven. 17 h.

HENRY V *(Brit., v.o.) : Denfert, 14•* (43-21-41-01) mer., lun. 19 h 10.

L'HOMME A LA CAMÉRA *(Sov.) : Denfert*, 14• (43-21-41-01) mer. 17 h 20.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., mar. 20 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., lun., mar. 17 h, ven. 15 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : *Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) (english subtitles) mer.* 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 22 h, sam. 17 h 30, lun. 22 h 25.

LE MONDE SELON GARP *(A., v.o.) : Grand* Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 15 h 15, jeu. 16 h, ven. 18 h, sam. 22 h 15, dim. 15 h 45, lun. 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

MY GIRL (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., jeu., lun., mar. 17 h, *ven. 15 h, dim. 16 h 45.*

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer. 18 h, ven. 20 h, sam. 15 h 40, dim. 20 h 10, lun. 15 h 30, mar. 19 h 10.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14• *(45-43-41-63) mer. 22 h, ven. 20 h.*

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., ven., lun. 12 h.

PETER PAN (A., v.f.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 15 h 30, jeu., ven., lun. 16 h, dim. 13 h 45, mar. 14 h.

PINK FLOYD THE WALL *(Brit.-A., v.o.)* : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) (copie *neuve) mer.* 17 h 45, jeu. 22 h 30, sam. 0 h 30, dim., lun. 14 h, mar. 18 h 15.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. *17 h 15*, ven. 13 h 45, sam. 22 h 15.

LE QUATRIÈME HOMME (*) *(Hol., v.o.)* : Accatone, 5• (46-33-86-86) mer. 20 h, jeu. 21 h 50, ven. 15 h 20, sam. 19 h 40, lun. 20 h 35, mar. 17 h 30.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5• *(43-54-72-71) mer. 22 h 30.*

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 19 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., ven., dim., lun. à 15 h 30.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) *mer.*, jeu. ven., sam., dim., mar. à 21 h Pl. : 100 F.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) *mer.* 18 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., lun. 14 h, sam. 19 h 15.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS *(Fr.-*Bel.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) *mer., sam. 13 h 30, lun. 15 h 15.*

LES GRANDES REPRISES

ADIEU, MA JOLIE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace *Saint-Michel, 5• (44-07-20-49)*.

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6• (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8• *(43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille*, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• *(47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse*, 14• (43-35-30-40).

BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60).

LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Logos [illegible]

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Cinoches, 6• [illegible]

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Escurial, [illegible]

[illegible]

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40).

LA FEMME DES SABLES *(Jap., v.o.)* : Espace *Saint-Michel*, 5• (44-07-20-49).

GILDA *(A., v.o.) : Les Trois* Balzac, 8• (45-61-10-60).

GLORIA *(A., v.o.)* : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5• *(43-26-84-65)*.

MOROCCO (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : *Cinoches, 6• (46-33-10-82)*.

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient *Express*, 1• (42-33-42-26) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Denfert, 14• (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Passage du *Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47)*.

STALKER (Sov., v.o.) : Saint-André-des-*Arts II, 6• (43-26-80-25)*.

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

FESTIVALS

ACTION GITANES : UNE PLACE POUR DEUX (v.o.), Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40). Freud, passions secrètes, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après ; Témoin à charge, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; *Easy Living*, ven. à *14 h, 17 h 20, 20 h 40* film 5 mn après ; Midnight, ven. à 15 h 40, 19 h, 22 h 20 film 5 mn après ; Drôle de drame, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 20 mn après ; la Chatte sur un toit brûlant, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Manpower, lun. à 14 h, 16 h 30, *19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; Monsieur* Arkadin, mar., séances à 14 h, 16 h 30, *19 h, 21 h 30 film 25 mn après. Pl. : 30 F*, 2 personne invitée.

BELLEVILLE-BELLEVILLE, Maison de la Villette, salle audiovisuelle, 19• (40-34-45-10). Le Marché du Bas-Belleville, Une journée avec Willy Ronis, Requiem pour le XXe siècle, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 15 h ; En remontant la rue Vilin, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 15 h, 17 h ; Willy Ronis, *ou les cadeaux du hasard, mer., jeu., ven.*, sam., dim., mar. à 16 h. Jusqu'au 18 octo*bre, entrée libre*.

CINÉ JAPON (v.o.), Utopia, 5• (43-26-84-65). Kwaïdan, sam. 22 h ; la Légende de Miyamoto Musashi, mer. 14 h, 20 h, jeu. 18 h, 22 h, ven. 14 h, 18 h, sam. 20 h, dim. 18 h ; Rashomon, jeu. 14 h, ven. 22 h, sam. 18 h, dim. 22 h, lun. 16 h ; le *Château de l'araignée, jeu. 20 h, sam. 16 h*, dim. 14 h ; Yojimbo, sam. 14 h, dim. 16 h, lun. 14 h, 22 h, mar. 16 h ; le Passage du grand bouddha, mer. 22 h, jeu. 16 h, ven. 20 h ; la Ballade de Kyoshiro Nemuri, lun. 18 h ; le Sabre de la vengeance, mer. 16 h, lun. 20 h ; Baby Cart, l'enfant massacre, mer. 18 h, dim. 20 h ; l'Ange rouge, mar. 14 h ; Majin, mar. 18 h ; le Retour de Majin, mar. 20 h ; *le Dernier Combat, mar. 22 h.*

COMÉDIES AMÉRICAINES (v.o.), Action *Christine, 6• (43-29-11-30). Comment l'esprit* vient aux femmes, mer. 19 h, 21 h 30 ; Une cadillac en or massif, jeu. à 19 h, 21 h 30 ; l'Adorable Voisine, ven. à 19 h, 21 h 30 ; Holiday, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Ninotchka, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Extravagant Mr. Deeds, lun. à *19 h, 21 h 30 ; Chérie, recommençons*, mar. à 19 h, 21 h 30 T.U. : 30 F.

CYCLE ALFRED HITCHCOCK *(v.o.), Le* Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60). La Corde, mer., séances à 13 h 30, 15 h, 16 h 30, 18 h, 19 h 30, 21 h, 22 h 30 film 10 mn après ; l'Homme qui en savait trop, jeu., séances à 13 h 30, *15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10 film 10 mn après ; Sueurs froides, ven., séances à* 13 h 30, 15 h 40, 17 h 50, 20 h, 22 h 10 film 10 mn après ; Mais qui a tué Harry?, sam., séances à 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 18 h 45, 20 h 30, 22 h 15 film 10 mn après ; la Main au collet, dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn *après ; Pas de printemps pour Marnie, lun.*, séances à 13 h 10, 15 h 25, 17 h 40, 19 h 55, 22 h 10 film 10 mn après ; Fenêtre *sur cour, mer.*, séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

FILMS ÉROTIQUES JAPONAIS, HOMMAGE A NIKKATSU (v.o.), Images d'ail*leurs, 5• (45-87-18-09). Marché sexuel des* filles, lun. 16 h 25 ; la Maison des perversités, ven. 23 h 40 ; la Véritable Histoire d'Abe Sada, mer. 22 h 15 ; Rue de la joie, jeu. 22 h 15 ; la Barrière de chair, mar. 22 h 25.

HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (v.o.), Les Trois Luxembourg, *6• (46-33-97-77)*. Shadows, mer. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Faces, lun. à 12 h, 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Too Late Blues, ven. à 12 h, 14 h 10, *16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Meurtre* d'un bookmaker chinois, mar. à 12 h, *14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10*, 22 h 10 ; Une femme sous influence, dim. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Opening Night, sam. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Love Streams, jeu. à 12 h, 14 h 15, 16 h 35, 19 h, 21 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 26 AOUT

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins et ruelles méconnus du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Cazes).

« Promenade : le *Montparnasse* des artistes », 15 heures, 171, boulevard du Montparnasse (Paris et son histoire).

« Les arènes de Lutèce et la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, sortie du métro Jussieu (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 19 h 30 : « Kerma, loi d'harmonie et de justice ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

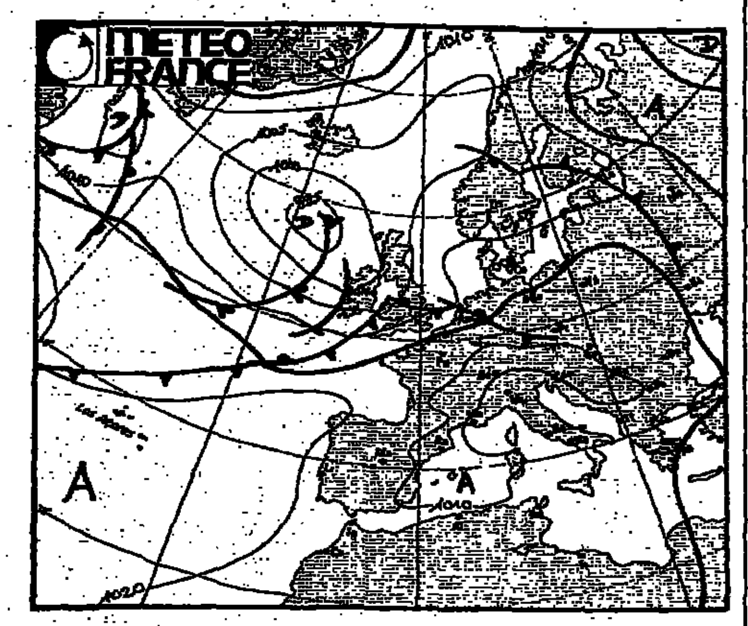
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

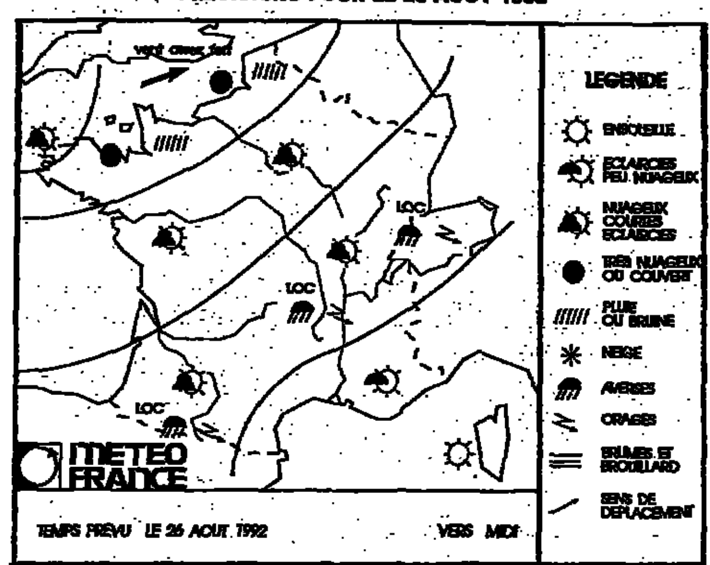
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT 1992

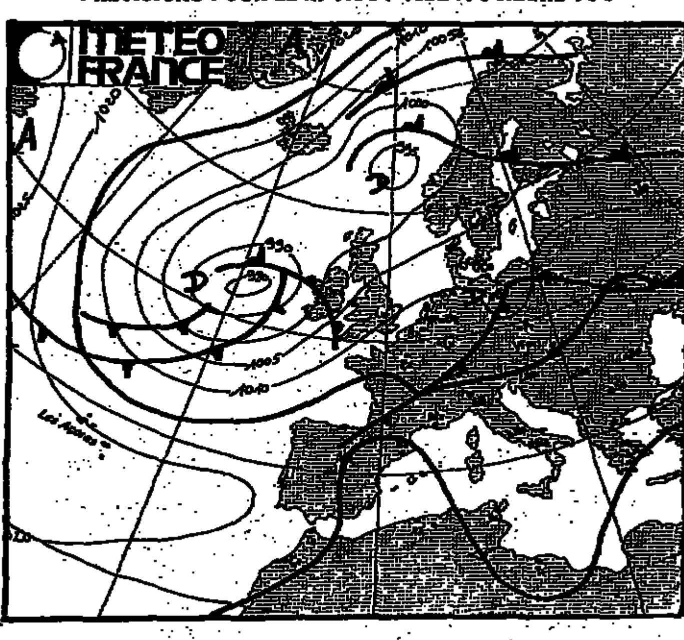


Mercredi : très nuageux au Nord, et temps lourd au Sud. – Le matin, le ciel sera couvert de la Bretagne au *Nord-Pas-de-Calais* avec quelques pluies sur l'extrême Ouest. De la Vendée au Centre, jusqu'aux Ardennes, des nuages élevés envahiront le ciel. *De l'Aquitaine aux Pyrénées jusqu'à* l'Alsace et aux Alpes du Nord, les nuages seront abondants avec des résidus orageux. Sur le pourtour méditerranéen et en *Corse*, le soleil prédominera.

L'après-midi, le temps sera gris au nord d'une ligne La Rochelle-Reims. Du sud des Charentes à la Lorraine, malgré les nuages le soleil fera de belles apparitions. Au sud d'un axe Bordeaux-Strasbourg, le temps sera lourd et orageux avec des orages épars, surtout en soirée. Seuls le pourtour méditerranéen et la Corse resteront sous un beau soleil d'été.

Les températures minimales iront de 13 à 16 degrés au Nord et de 15 à 18 degrés au Sud. Les températures maximales avoisineront de 25 à 28 degrés au Nord et de 28 à 34 degrés au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 27 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 25-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-8-1992 à 18 heures TUC et le 25-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	30	18	D
BIARRITZ	29	21	C
BORDEAUX	30	18	B
BOURGES	27	14	D
BREST	19	17	P
CAEN	23	18	D
CHERBOURG	20	18	P
CLERMONT-FER	29	13	D
DIJON	29	13	B
GRENOBLE	30	16	D
LILLE	22	18	N
LIMOGES	21	17	B
LYON	28	15	D
MARSEILLE	34	20	D
NANCY	24	15	D
NANTES	25	15	B
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS	26	16	D
PAU	29	18	D
PERPIGNAN	32	19	D
RENNES	23	19	C
ST-ETIENNE	28	15	D
STRASBOURG	24	15	D
TOULOUSE	31	18	N
TOURS	27	15	B
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	36	–	D
AMSTERDAM	20	15	P
ATHÈNES	33	25	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	30	17	D
BERLIN	21	16	P
BRUXELLES	22	18	C
COPENHAGUE	19	10	P
DAKAR	30	26	N
DELHI	35	26	N
GENEVE	30	13	D
HONGKONG	32	26	–
ISTANBUL	29	22	N
JÉRUSALEM	28	17	D
LE CAIRE	33	23	D
LISBONNE	38	19	D
LONDRES	18	16	N
LOS ANGELES	24	19	D
LUXEMBOURG	19	16	N
MADRID	38	22	D
MARRAKECH	42	23	D
MEXICO	23	14	N
MILAN	31	17	B
MONTRÉAL	27	15	C
MOSCOU	16	10	C
NAIROBI	21	13	C
NEW-YORK	29	19	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	34	20	D
PÉKIN	33	20	D
RIO-DE-JANEIRO	24	17	–
ROME	30	21	D
SÉVILLE	45	23	D
SINGAPOUR	30	23	N
STOCKHOLM	19	10	C
SYDNEY	13	7	N
TOKYO	35	27	–
TUNIS	37	21	D
VARSOVIE	23	15	N
VENISE	30	20	D
VIENNE	28	19	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 25 août

TF 1

20.45 **Cinéma : Le Chasseur.** ■
Film américain de Buzz Kulik (1980).
22.30 **Téléfilm : Gideon Oliver.**
0.10 **Documentaire :**
▶ **Embarquement porte nº 1.**
De Jean-Pierre Hutin. Oxford.
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Série : Les Professionnels.**

A2

20.45 **Cinéma : Spartacus.** ■■
Film américain de Stanley Kubrick (1960).
23.50 **Journal des courses, Journal et Météo.**
0.05 **Documentaire : Grands Entretiens.**
Pierre Vidal-Naquet, philosophe et historien.

FR 3

20.45 **Série : Le Retour d'Arsène Lupin.**
La Sorcière aux deux visages, de Michel Wyn, d'après Maurice Leblanc, avec François Dunoyer, Laetitia Gabrielli.
21.45 **Magazine : Faut pas rêver.**
Présenté par Sylvain Augier. Chine : la rivière Li Jiang, de Corine Glowacki et Didier Portal ; France : l'ultime voyage, de Régis Michel et Michel Marion ; Madagascar : le retour des ancêtres, de Régis Michel.
22.35 **Journal et Météo.**
22.55 **Documentaire :**
Le tournage d'Alien 3.
23.20 **Téléfilm : Les Hurlements de la forêt.**
De Daniel *Petrie, avec Barbara Eden, Larry* Hagman.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma :**
Coupable ressemblance. ■
Film américain de Joseph Ruben (1988). Avec James Woods, Robert Downey Jr., Margaret Colin.
22.15 ***Flash d'informations.***
22.25 **Cinéma :**
Deux flics à Downtown. □
Film américain de Richard Benjamin (1989). Avec Anthony Edwards, Forest Whitaker, Penelope Ann Miller (v.o.).
0.00 **Cinéma : Yehudi Menuhin, chemin de lumière.** ■
Film français de François Reichenbach et Bernard Gavoty (1971).
1.20 **Cinéma : Transmutations.** ■
Film britannique de George Pavlou (1985). Avec Denholm Elliott, Steven Berkoff, Miranda Richardson.

M6

20.40 **Téléfilm :**
Une fille dans l'équipe.
De Noel Black, avec Helen Hunt, *Don Murray.*
22.30 **Cinéma : Défense de toucher.** □
Film italien de Nello Rossati (1976). Avec *Ursula Andress, Dulio Del Prete, Luciana* Paluzzi.
1.10 **Six minutes d'informations.**

ARTE

20.40 **Soirée thématique.**
Out One-Noli me tangere.
20.41 **Cinéma :**
Out One-Noli me tangere. ■■
Film français de Jacques Rivette (1971), avec Jean-Pierre Léaud, Michael Lonsdale. 1er épisode : De Lili à Thomas.
22.10 **Out One-Noli me tangere.** ■■
2e épisode : De Thomas à Frédérique.

FRANCE-CULTURE

21.50 **Leurs bibliothèques.**
7. *André Boucourechliev, compositeur.*
22.40 **Musique : Nocturnes.**
Danses en Amérique latine. 2. Argentine, *Uruguay.*
0.05 **Du jour au lendemain.**
Le Jour qu'on a tué le cochon, de Robert Marteau (rediff.).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.08 **Soirée concert.**
La soirée de Marc Texier. Œuvres de Brahms, Forqueray, Couperin. A 21.30, Concert (donné le 11 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Concerto pour piano et orchestre en ré majeur, de Haydn ; Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur op. 19, de Beethoven, par *l'Orchestre austro-hongrois Haydn, dir.* Adam Fischer ; Jean-Marc Luisada, piano. A 23.00, Symphonie nº 1 en ut mineur de *Paine.*
0.05 **Bleu nuit.**

Mercredi 26 août

TF 1

15.25 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
16.20 **Série : Super Boy.**
16.50 **Club Dorothée vacances.**
17.30 **Série : Loin de ce *monde.***
17.50 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Pas folles les bêtes.**
19.55 **Tirage du Loto.**
20.00 ***Journal*, Tapis vert et Météo.**
20.40 **Spécial sport : Football.**
Match amical en direct du Parc des Princes : France-Brésil ; A 21.30, mi-temps et Loto ; A 21.45, 2e mi-temps.
22.40 **Série : Mike Hammer.**
Négatif explosif, de Leo Penn, avec Stacy Keach, Lindsay Bloom.
23.35 **Documentaire : Histoires naturelles.**
Ré mi-terre, ré *mi-mer*, de Jean-Pierre Fleury.
0.30 **Journal et Météo.**
0.35 **Série : Intrigues.**

A 2

18.30 **Série : Magnum.**
19.50 **Météo, Journal,**
Journal des courses et Météo.
20.45 **Jeux sans frontières.**
Emission présentée par Daniela Lumbroso et Georges Beller. A Alfortville. Thème : *Les Contes des mille et une nuits.*
22.35 **Théâtre : Un fil à la patte.**
Pièce de Georges Feydeau, mise en scène de Pierre Mondy, avec Christian Clavier, *Jacques Villeret, Martin Lamotte.*
Enregistré au Théâtre du Palais-Royal en 1990.
0.35 **Journal et Météo.**
0.50 ***Magazine :***
Musiques au cœur de l'été.
Daniel Barenboïm. Concert du 1er mai, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin ; sol. Placido Domingo. *Symphonie inachevée*, de Schubert ; *Fidelio* (extraits), de Beethoven ; *la Walkyrie et le Crépuscule des dieux* (extraits), de Wagner.

FR 3

18.30 **Jeu : *Questions pour un champion.***
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Tom and Jerry Kids.**
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Série : V comme vengeance.**
Le Bonheur des autres, de Charles Bitsch, avec Yves Afonso, Féodor Atkine.
De nouveaux locataires tentent de détruire le bonheur de leurs voisins.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Mercredi en France.**
Programme des télévisions régionales. Périphériques, magazine proposé par FR 3 Nord-Pas-de-Calais-Picardie. La jeune création, d'Orléans à Anvers.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 21.00
18.30 **Dessin animé : Beetle Juice.**
18.55 **Le Top.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Dessin animé :**
Ren et Stimpy Show.
20.00 **Les Nuls... l'émission.**
20.30 ***Le Journal du cinéma.***
21.00 **Cinéma : Chicago Joe et la Showgirl.** ■
Film britannique de Bernard Rose (1990). Avec Emily Lloyd, Kiefer Sutherland, Patsy Kensit.
22.35 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Merci la vie.** ■■■
Film français de Bertrand Blier (1990). Avec Charlotte Gainsbourg, Anouk Grinberg, Gérard Depardieu.
0.35 ***Cinéma : Attention délires.*** □
Film américain d'Art Linson (1984). Avec Christopher Penn, Ilan Mitchell-Smith, Eric Stoltz.

M 6

18.30 **Série : L'Etalon noir.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations,**
Météo.
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Surprise-partie.**
20.38 **Météo des plages.**
20.40 **Téléfilm : L'Humanoïde.**
De Philip Saville, avec Charles Dance, Philip Madoc.
Son papa est un biologiste, sa maman est un gorille.
23.10 **Série : Brigade de nuit.**
0.00 **Magazine : Vénus.**
1.00 **Six minutes d'informations.**
1.05 **Rediffusions.**
Nouba ; Le Glaive et la Balance (Ces enfants déchirés) ; Renouveau de la Préhistoire ; Barcelone ; Culture pub ; Les Défis de l'océan (La planète vivante) ; Les Samams ; Vie quotidienne en Bretagne ; Culture rock.

ARTE

17.50 **Documentaire :**
Histoire parallèle (rediff.).
19.00 **Documentaire :**
Vivre avec les dieux.
De Jean-Paul Colleyn et Catherine de Clippel.
19.50 **Documentaire :**
Quand parlent les anciens.
De Werner Kaltefleiter.
20.20 **Documentaire : L'Art moderne de l'Afrique.**
Portrait du peintre namibien John Mnafangejo.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire :**
Karl-Ernst Herrmann, portrait au travail.
21.40 **Opéra : La Femme sans ombre.**
De Richard Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Georg Solti ; sol. : Thomas *Moser*, Cheryl Studer, Marjana Lipovsek, Bryn Terfel, Elizabeth Norberg Schulz, Robert Hale, Eva Marton, Markus Haddock ; mise en scène : Götz Friedrich.

FRANCE-CULTURE

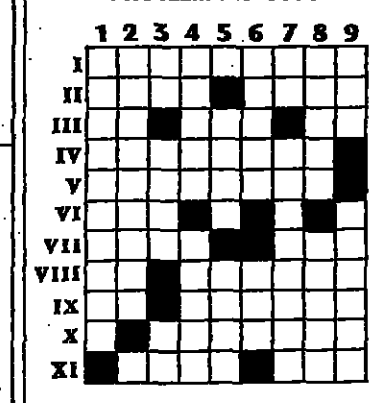
21.50 **Leurs bibliothèques.** 8. Jorge Lavelli.
22.40 **Musique : Nocturnes.**
Danses en Amérique latine. 3. Venezuela, Paraguay, Curaçao, Uruguay.
0.05 **Du jour au lendemain.**
La Vie commune, de Lydie Salvaire. (rediff.).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.08 **Soirée concert.** La soirée de Violaine Anger. A 20.45, Opéra (donné le 25 janvier au Concertgebouw d'Amsterdam) : L'En*chanteresse, légende en quatre actes*, de Tchaïkovski, par le Grand Chœur de la radio néerlandaise, l'Orchestre philharmonique de la radio néerlandaise, dir. *Valeri Gergiev* ; sol. : Valeri Alexeev, baryton-basse, Ludmila Shemtchuk, mezzo-soprano, Gegam Grigorian, ténor, Mikhail Xit, basse, Susan Kessler, mezzo-soprano, Sergei Alexasekin, basse, Larissa Zyrianova, soprano, Igor Morosov, baryton-basse, Marina Zhukova, soprano.
0.05 ***Bleu nuit.*** *Duke Ellington, Roger Kellaway,* Stan Kenton, Le Joe Zawinul.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5853



HORIZONTALEMENT

I. Les côtes y sont découpées. – II. Montagne. Prend du poil de la bête. – III. Ont de profondes racines. Prénom. Prévient des contacts piquants. – IV. Exclut *toute réserve.* – V. Des gens qui peuvent se piquer au jeu. – VI. Pieuse inscription. – VII. Dans un certain sens, on peut y voir des barons. Coule à l'étranger. – VIII. En liège. Contours. – IX. Fin de participe. D'autant plus vive qu'elle est très chaude. – X. Rendra poli. – XI. Ce sont des serins. Vieux tournois.

VERTICALEMENT

1. Ce que l'on attend d'elles, *c'est du liquide ! – 2. Voie de passage.* – 3. Terme musical. Fait battre le cœur d'un aspirant candidat. *Ne dure qu'un temps.* – 4. Empêchai de bouger. Identique. – 5. Chanteuse et actrice connue. *En France.* – 6. *D'un auxiliaire.* Etaient jadis foulés par de forts tireurs. – 7. Auteur de prouesses (épelé). Leur royaume n'est pas de *ce monde.* – 8. Evoquent un ancien empire. Sert en desservant. – 9. Ville du Nigéria. Fait du bruit sur les toits.

Solution du problème nº 5852

Horizontalement

I. Age. Héros. – II. Truculent. – III. Tir. I.I. Eu. – IV. Ivette. RC. – V. S.O. Arène. – VI. Ointes. Ur. – VII. Isle. Osa. – VII. Ré. Restes. – IX. S.R. Anée. – X. Imiterai. – XI. Meutes. Us.

Verticalement

1. Attisoirs. – 2. Grivoiserie. – 3. Eure. N.L. Mu. – 4. Tâterait. – 5. Huître. Ente. – 6. Elliées. Sées. – 7. Ré. Oter. – 8. Onéreuse. Au. – 9. Stuc. Rassis.

GUY BROUTY

هكذا من الإمل

Le Monde

Après l'intervention des troupes géorgiennes

La Russie veut imposer une cessation des hostilités en Abkhazie

MOSCOU

de notre correspondant

Placé dans une situation inconfortable par l'intervention militaire géorgienne en Abkhazie, M. Boris Eltsine, après avoir paru soutenir sur le fond la position de M. Edouard Chevardnadze, s'emploie à imposer une cessation des hostilités, qui semblent s'être intensifiées dans la nuit de lundi 24 à mardi 25 août. A l'issue d'une réunion du «Conseil national de sécurité» qui s'est tenue lundi 24 août, la présidence russe a fait savoir que M. Eltsine allait prendre des mesures pour *«mettre fin au conflit»* et contribuer à l'ouverture de négociations avec les deux parties.

Un peu plus tard, on annonçait à Moscou que M. Eltsine allait rencontrer *«ces jours prochains»* le numéro un géorgien, M. Edouard Chevardnadze, avec lequel il avait eu plusieurs entretiens téléphoniques. Selon un porte-parole de M. Eltsine, il s'agira à ce stade d'une rencontre bilatérale. Mais elle pourrait déboucher sur une négociation élargie, avec la participation du président du parlement abkhaze, M. Vladislav Ardzinba, dont les dirigeants de Tbilissi continuent d'exiger la démission, mais qui s'est réfugié avec ses partisans dans la région de Goudaouta où la résistance aux troupes géorgiennes continue.

M. Ardzinba, qui avait proclamé au mois de juillet la *«souveraineté»* de l'Abkhazie, refuse de négocier tant que les forces géorgiennes n'auront pas évacué sa république. De son côté, M. Chevardnadze a rétorqué qu'il n'y aurait pas de négociations avant que cesse toute *«ingérence étrangère»*, – à savoir l'intervention dans le conflit de volontaires venus d'autres régions du Caucase pour secourir les Abkhazes. Il semble que plusieurs centaines de combattants, parmi les nombreux volontaires qui ont répondu à l'appel de la «Confédération des peuples des montagnes du Caucase du Nord», aient réussi à franchir la frontière et à pénétrer en Abkhazie, malgré les efforts déployés du côté russe pour empêcher leur passage.

Dans la nuit de lundi à mardi, les combats entre nationalistes abkhazes et forces géorgiennes, qui avaient cessé depuis la semaine dernière, ont fait au moins quarante-cinq morts – dont quarante parmi les Géorgiens, – ainsi qu'une douzaine de blessés, selon des sources abkhazes citées par l'agence Interfax. Par ailleurs un nouveau commandant en chef des troupes géorgiennes en Abkhazie a été nommé en la personne du colonel Gueorgui Karkarachvili, un officier de vingt-cinq ans qui avait reçu une formation de commissaire politique à l'époque soviétique et a déjà dirigé les forces géorgiennes qui combattaient en Ossétie du Sud.

En apparence, et même si les troupes de Tbilissi ne parviennent pas à mater aussi rapidement que prévu la résistance sur place, les choses se présentent plutôt bien pour M. Chevardnadze qui a pleinement approuvé l'opération de pacification de l'Abkhazie. Aucun signe de mécontentement n'est venu de Washington, qui vient au contraire d'envoyer une assistance médicale à Tbilissi, tandis que le département d'Etat expliquait avec beaucoup de compréhension qu'il n'était *«pas facile pour la Géorgie de mettre en place des institutions politiques s'inspirant des valeurs démocratiques et des droits de l'homme»*.

Surtout, M. Eltsine a très expressément fait savoir que la Russie fondait sa politique sur le principe de *«l'intégrité territoriale des Etats»*, ce qui, dans le cas particulier de la Géorgie, signifie que Moscou n'approuve pas les velléités séparatistes des Abkhazes ou des Ossètes du Sud. Cette position s'explique aisément par la crainte du mauvais exemple qui serait donné ainsi à de nombreux peuples de la fédération de Russie, tout particulièrement dans le Caucase où les Tchétchènes ont déjà affirmé leur totale indépendance. Mais elle ne va pas sans poser quelques problèmes politiques, un certain nombre de responsables et de parlementaires russes regrettant ouvertement que la Russie reste sourde aux appels au secours lancés par les Abkhazes.

JAN KRAUZE

EN BREF

□ **Aéronautique : commande de chasseurs pour l'Italie et d'hélicoptères pour le Brésil.** – Malgré une conjoncture difficile, l'industrie aéronautique vient d'enregistrer deux commandes de la part des gouvernements italien et brésilien. McDonell Douglas vient en effet d'annoncer la confirmation de l'option d'achat par l'aéronavale italienne de treize chasseurs à décollage vertical de type AV-8B Harrier II Plus. Le contrat pour ces appareils construits aux Etats-Unis et assemblés en Italie devrait être signé au plus tard le 31 octobre.

D'autre part, le groupe franco-allemand Eurocopter viendrait d'enregistrer, selon l'hebdomadaire américain *Defense News*, la commande par l'armée brésilienne de vingt hélicoptères AS 550 LA Fennec d'une valeur d'environ 125 millions de francs. – *(AFP.)*

□ **Inculpation des assassins d'un chauffeur de taxi.** – Les deux meurtriers présumés d'une femme chauffeur de taxi à Commercy (Meuse), ont été inculpés lundi 24 août d'assassinat et de vol aggravé par le juge d'instruction de Bar-le-Duc chargé du dossier. Jean Bottolier-Depois et Franck Kairier avaient été arrêtés et écroués samedi 22 août. La veille, dans l'après-midi, les deux hommes avaient violemment frappé Mme Ginette Maire, cinquante-neuf ans, pour lui voler son taxi et son argent, environ 1 000 francs. Mme Maire, dont le corps avait été retrouvé samedi dans la nuit, grâce aux indications des inculpés, serait décédée des suites de ses blessures.

La campagne pour le référendum du 20 septembre

M. Waechter hésite entre l'approbation et le vote nul

SAINT-NAZAIRE

de notre envoyé spécial

M. Antoine Waechter a indiqué, lundi 24 août à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), où se tiennent les journées d'été de son mouvement, qu'à titre personnel il est partagé entre le «oui» et le «vote bleu» lors du référendum de ratification du traité de Maastricht. Ce vote bleu, imaginé par l'ancien parlementaire européen pour exprimer le «oui» conditionnel des Verts, consisterait à glisser dans l'urne un bulletin aux couleurs de l'Europe et il serait alors comptabilisé comme un bulletin nul.

Ces hésitations de M. Waechter, à quelques jours du conseil national interrégional des Verts qui doit arrêter la position définitive du mouvement (*le Monde* daté 23-24 août), illustrent l'embarras du principal porte-parole des Verts à concilier ses propres convictions européennes, la volonté de certains de ses proches d'aboutir à un accord de gouvernement avec les socialistes et le sentiment, majoritaire chez les militants écologistes, selon lequel l'Europe de Maastricht demeure technocratique et anti-démocratique.

Dès l'ouverture des journées d'été de Saint-Nazaire, qui doivent accueillir, vendredi, M. Jacques Delors, le collège exécutif des Verts a d'ailleurs dû faire une concession aux partisans du «non» en leur laissant le soin de tenter d'organiser, avant la fin de cette semaine, un débat contradictoire sur le référendum, avec la participation de Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, et de M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges.

J.-L. S.

□ **M. Zarka (PCF) demande que «tous les «non» puissent s'exprimer.** – M. Pierre Zarka, membre du secrétariat et du bureau politique du PCF, qui fait campagne pour le «non», a estimé, mardi 25 août, sur Europe 1, à propos de l'émission télévisée du 3 septembre au cours de laquelle le chef de l'Etat sera opposé à M. Philippe Séguin, que ce choix visait à *«donner l'impression que le «oui» serait de gauche et que le «non» serait obligatoirement de droite»*. Il a souhaité que *«tous les «non»* puissent s'exprimer dans ce débat et *«pas seulement le «non» choisi par François Mitterrand»*.

Selon une étude de l'INSEE

Le rythme de croissance des transports a chuté en 1991

La conjoncture est morose dans les transports. Après les bonnes années 1988 et 1989, le rythme de croissance en volume a continué de fléchir l'an dernier (0,8 % en 1991 contre 3,1 % en 1990). Ce tassement est bien supérieur à celui qui affecte la production de l'ensemble de l'économie, passé dans le même temps de 2,2 % en 1990 à 1,2 %.

Alors que la consommation totale des ménages progresse de 1,3 % en volume en 1991, leur consommation en transport chute de 4,3 %. Les ménages réduisent leur consommation de transports collectifs (– 1,5 % en volume) mais surtout leurs achats de véhicules automobiles, qui diminuent de 11,4 %.

Augmentation des prix

Le transport aérien, déjà ébranlé par la guerre du Golfe, est le plus touché par ce ralentissement général, note l'Institut national de la statistique. Il accuse un recul significatif de 6 % en volume, particulièrement sur l'international.

Le succès du TGV n'a pas enrayé la baisse du trafic ferroviaire de voyageurs. Il diminue de 2,2 % malgré la forte croissance du trafic TGV (+ 20 %) lié à la mise en service de la ligne sud-ouest. Côté marchandises, le rail freine toutefois son érosion par rapport à la route et se stabilise en 1991 (–0,6 %) après avoir reculé de 3,6 % en 1990.

Dans le même temps, le transport routier de marchandises continue à accroître sa part de marché dans les trafics intérieurs : 72 % contre 53 % en 1982. Sa croissance globale se tasse légèrement (+ 1,9 % en 1991 contre + 2,1 % en 1990). Le transport des entreprises pour leur propre compte progresse nettement plus que celui pour le compte des autres.

Si la production de transport, mesurée en volume, ralentit sa croissance, la production de cette branche augmente de 4,4 % en valeur. Elle est évaluée à 430 milliards de francs en 1991. Cela résulte d'une augmentation assez générale des prix des transports (+ 3,7 % en 1991) après trois ans de relative stabilité des prix. *«Il faut remonter à 1985 pour retrouver des augmentations de prix des transports supérieures à la moyenne des biens et services»*, note l'INSEE. Les hausses les plus importantes concernent le transport aérien (plus de 9 %), tandis que la baisse des prix des transports routiers de marchandises s'est enrayée depuis 1990.

L'emploi continue de croître, mais à un rythme inférieur à celui des dernières années (+ 0,7 % en 1991 contre 1,5 % en 1990). Les grandes entreprises nationales (Air France, Air Inter, RATP, SNCF) réagissent plus vite (– 1,3 % en 1991 contre – 0,8 % en 1990) que dans le privé (+ 1,6 contre + 2,6 %). Les résultats des entreprises de transport routier de marchandises sont médiocres tandis que les grandes entreprises nationales connaissent un certain redressement des comptes après la dégradation enregistrée en 1990.

M. Lu.

A Graulhet (Tarn)

Six pompiers blessés dans l'incendie d'un entrepôt de produits chimiques

ALBI

de notre correspondant

Des flammes d'une hauteur de 50 mètres dégageant une colonne de fumée visible à plusieurs kilomètres à la ronde, cent soixante pompiers de dix-sept centres de secours mobilisés, six d'entre eux atteints de brûlures et contusions à la suite d'explosions : l'incendie qui a ravagé, lundi 24 août après-midi, les entrepôts de produits chimiques de la société Saric à Graulhet (Tarn) a suscité de vives inquiétudes par son importance et les risques de pollution qu'il a représentés.

Ce sont 200 000 litres de solvants (acétate de méthyle et toluène), utilisés dans le traitement des peaux par l'industrie locale du cuir, qui se sont embrasés. Un périmètre de sécurité de 500 mètres a aussitôt été mis en place et la cellule d'intervention chimique de la Haute-Garonne dépêchée en renfort sur les lieux. Les pompiers ont dû projeter plus de 5 000 litres de mousse pour limiter la propagation des flammes et maîtriser le sinistre après deux heures d'efforts.

Le feu s'est déclenché pendant la pause de midi et, en l'absence du personnel – vingt salariés en temps normal, huit en cette période de fin de congés –, il n'est pas possible d'avancer une hypothèse quant à l'origine des flammes qui se sont rapidement propagées avant qu'un voisin ne donne l'alerte.

Lundi, en fin de journée, ce sont les conséquences sur l'environnement qui préoccupaient témoins et acteurs de la lutte contre cet incendie, en raison des émanations toxiques diffusées dans l'atmosphère et des effluents qui se sont écoulés vers la nappe phréatique et le Dadou, rivière déjà fortement polluée en temps normal.

Deux sociétés de pompage ont été réquisitionnées par la préfecture du Tarn, qui a coordonné les opérations sur le terrain. Des analyses en cours viendront préciser l'ampleur des dégâts sur l'environnement. Le coût économique du sinistre lui-même n'a pas pu être encore évalué.

JEAN-PIERRE BARJOU

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du «Monde» daté 25 août 1992 a été tiré à 495 125 exemplaires.

Demain dans «le Monde»

Arts et spectacles :
La Biennale de la danse à Lyon

A l'heure de la cinquième biennale, consacrée à l'Espagne, la découverte de la vitalité chorégraphique de ce pays, ainsi que le portrait d'une grande dame de la danse mondiale, Alicia Alonso, directrice-fondatrice du Ballet national de Cuba. Et aussi le programme raisonné de la rentrée théâtrale à Paris.